

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

ESSAI RAPPORT DE LECTURES

PRÉSENTÉ À

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN ÉDUCATION

CONCENTRATION ANDRAGOGIE

PAR

MARIE-EVE QUIRION

Université du Québec
en Outaouais

29 JAN. 2013

Bibliothèque

COMPRÉHENSION DU PHÉNOMÈNE MIGRATOIRE CHEZ LA POPULATION
HAÏTIENNE EN VUE D'UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS
EN SOINS INFIRMIERS AUXILIAIRES À LA CITÉ COLLÉGIALE

DÉCEMBRE 2012

Sommaire

Ce rapport de lectures vise à acquérir une meilleure connaissance du phénomène migratoire et ce, dans le but d'offrir un accompagnement de qualité aux étudiants du programme de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale. Ce collège, situé à proximité d'Ottawa, offre des cours à plusieurs étudiants immigrants. Au programme d'études en soins infirmiers auxiliaires, la clientèle immigrante est largement représentée, dont les immigrants haïtiens.

Cet essai comporte trois objectifs principaux. Le premier est d'acquérir de nouvelles connaissances sur l'immigration. Pour y arriver, la description du phénomène migratoire et du processus de citoyennisation est essentielle. Le second objectif a pour but d'améliorer ma connaissance de la clientèle haïtienne du programme de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale. Pour atteindre cet objectif, l'acquisition de connaissances sur le contexte géopolitique haïtien, les valeurs et la culture de ce peuple est fort utile. Également, dans le cadre de ce deuxième objectif, la description des soins infirmiers auxiliaires permet une meilleure compréhension de ce programme. Le troisième objectif vise à développer un meilleur accompagnement de la clientèle immigrante de ce programme. Pour ce faire, je souhaite connaître les prémisses de l'accompagnement auprès des adultes. La description du concept d'accompagnement et l'établissement de liens avec cette clientèle particulière permet de favoriser le développement de mes compétences en accompagnement grâce aux connaissances acquises tout au long de ce rapport de lectures.

À partir de fiches de lecture complètes, une synthèse des informations recueillies a été réalisée et a permis de modifier ma perception et ma présence auprès des étudiants du programme de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale.

Remerciements

Il y a cinq ans, lorsque j'ai entrepris des études supérieures, j'étais loin de me douter de l'ampleur du périple que je venais d'entreprendre. Depuis le début de ma formation postsecondaire, j'entreprends des études par petites bouchées. Un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers, le Baccalauréat en sciences infirmières, un DESS en andragogie et pour terminer une Maîtrise professionnelle en éducation sont des réalisations dont je suis très fière. Mon nouvel emploi d'enseignante m'a ouvert de nouveaux horizons et a engendré en moi le désir d'approfondir mes connaissances en matière d'éducation.

Ce processus a été rendu possible grâce à l'aide et au support important de plusieurs personnes. Pour l'étape du développement du projet, je remercie la professeure Francine d'Ortun qui a su être un guide pour me permettre de préciser ma réflexion et, par son encadrement efficace, m'a aidée à jeter les premières bases de cet essai. Pour la réalisation de celui-ci, je remercie la professeure Joanne Pharand dont l'accueil chaleureux, l'investissement, l'aide précieuse, les judicieux conseils et la qualité de sa présence ont fait d'elle une personne indispensable lors de cette étape.

Je tiens également à remercier deux personnes importantes qui ont partagé avec moi leur expertise en langue française, mesdames Karine Chamberland et Annie Chartrand. Elles ont bien voulu relire plusieurs versions de cet essai afin que celui-ci soit plus facile à lire. Également, je remercie Madame Claude Léger qui a mis à profit ses

nombreuses connaissances du logiciel Word pour que ce rapport de lectures rencontre les normes de présentation exigées.

Je tiens à adresser un merci spécial aux gens de mon entourage, mes amis et les membres de ma famille pour leur appui dans cette démarche.

Finalement, un merci spécial à mon époux, Donald Bouchard, qui a su m'appuyer et m'encourager tout au long de la construction et de la rédaction de cet essai. Il a fait plusieurs sacrifices afin de me rendre la vie plus facile au cours des mois de rédaction de ce rapport. Sans son appui constant, la réalisation de cet essai aurait été très difficile. Merci pour tout.

Table des matières

Sommaire	ii
Remerciements.....	iv
Table des matières.....	vi
Liste des tableaux.....	viii
Introduction	1
Chapitre I : Problématique	
Mon contexte de travail.....	6
Mes besoins de formation	9
Mes objectifs d'apprentissage	11
Chapitre II : Cadre théorique	
L'immigration	13
Le phénomène migratoire	19
Le contexte géopolitique haïtien	30
Les soins infirmiers auxiliaires	36
L'accompagnement	40
Chapitre III : Méthodologie	
Les instruments de collecte de données	48
Le journal de bord	51
Les limites de l'essai	52

Chapitre IV : Synthèse des lectures

L'immigration	55
Le phénomène migratoire	62
Le contexte géopolitique haïtien	74
L'accompagnement	82
Les implications théoriques et pratiques des lectures	88

Chapitre V : Bilan des apprentissages

Conclusion	105
Références	109
Appendices 1 à 10 : Immigration	114
Appendices 11 à 19 : Phénomène migratoire.....	130
Appendices 20 à 28 : Contexte géopolitique haïtien.....	148
Appendices 29 à 33: Accompagnement.....	163

Liste des tableaux

Tableau 1. Triptyque de mes besoins de formation	10
Tableau 2. Les concepts et sous-concepts à l'étude.....	13
Tableau 3. Mesures mises en place au Canada pour faciliter l'intégration des immigrants	18
Tableau 4. Moteurs de recherche et mots-clés.....	49
Tableau 5. Auteurs consultés et retenus selon les objectifs de l'essai	49
Tableau 6. Fiche de lecture	51
Tableau 7. Rubriques du journal de bord.....	52
Tableau 8. Liste des présidents d'Haïti et leurs particularités	78

INTRODUCTION

Un jour, on se retrouve à la croisée des chemins et l'heure de faire des choix est arrivée. Cette phrase est extraite de mon premier travail réalisé dans le cadre du DESS en andragogie. Ces choix se sont réellement imposés dans ma vie au cours de 2007, année qui marque le début de mon cheminement en andragogie. À plusieurs reprises, je me suis posé la question suivante : que serait-il arrivé si je n'avais pas emprunté ce chemin? Comment aurai-je continué mon développement professionnel sans les connaissances riches acquises depuis ce moment? Il y a maintenant cinq ans que j'ai entrepris ce cheminement.

Lorsque j'étais au cégep, je regardais mes enseignantes en technique de soins infirmiers et je trouvais que ce qu'elles faisaient combinait les deux professions que je désirais effectuer. Lors de mon choix de carrière, à l'école secondaire, j'avais hésité longtemps entre la profession d'enseignante et celle d'infirmière. Constater que ces femmes avaient la chance de combiner deux métiers qui me passionnaient a immédiatement fait surgir une curiosité en moi. Après mon Baccalauréat en sciences infirmières, je savais que je possédais l'éducation nécessaire pour enseigner, par contre, je devais acquérir une expérience clinique plus riche. Lorsque La Cité collégiale m'a donné la chance de pratiquer la profession d'enseignante en soins infirmiers auxiliaires, je me suis alors aperçue qu'il existait plusieurs aspects de cette profession dont j'ignorais l'existence. Entre autres, la clientèle adulte, leurs bagages de vie, la population

immigrante et le volet enseignement étaient très nouveaux pour la jeune infirmière que j'étais à ce moment.

Après un semestre d'enseignement, j'ai ressenti le besoin de combler un vide intellectuel que cette nouvelle profession avait créé en moi. La Cité collégiale a un programme d'encadrement pour ses nouveaux enseignants. La dame en charge de ce programme m'a conseillé le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en andragogie et la maîtrise professionnelle en éducation. C'est à ce moment que j'ai décidé d'entreprendre cette aventure. À mesure que je cheminai dans le DESS, j'acquiesçais de l'expérience comme enseignante. J'étais de plus en plus consciente de la clientèle multiculturelle que je côtoyais chaque jour et je devais trouver un moyen d'améliorer mes connaissances envers celle-ci. J'ai donc choisi le thème de la clientèle immigrante pour compléter le programme de Maîtrise en éducation, profil sans mémoire. Le présent essai vise donc à améliorer mes connaissances du phénomène migratoire afin de bonifier l'accompagnement que je prodigue aux étudiants dans le cadre de mes fonctions. Ce rapport présente également l'évolution de ma réflexion à la suite des écrits retenus tout au long de l'essai.

Pour débiter, au chapitre I, j'expose la problématique en définissant mon contexte de travail, les savoirs à acquiescer, mes besoins de formation et les objectifs que je compte atteindre. Le chapitre II présente le cadre théorique où sont développés les différents concepts qui guident ce rapport de lectures. La méthodologie est présentée au chapitre III, lequel met en perspective les différents moyens utilisés pour atteindre les objectifs de cet essai. Le chapitre IV expose la synthèse des lectures effectuées. Enfin, le

dernier chapitre constitue le bilan de mes apprentissages professionnels et personnels réalisés à travers cet essai.

CHAPITRE I
LA PROBLÉMATIQUE

Ce chapitre explique la problématique à la base de ce rapport de lectures. Mon contexte de travail, les savoirs à acquérir, mes besoins de formation et mes objectifs d'apprentissage sont également exposés.

Mon contexte de travail

En septembre 1999, j'ai entrepris une technique en soins infirmiers au Cégep Beauce-Appalaches. Lors de ma dernière année dans ce programme, j'ai envisagé poursuivre mes études au baccalauréat. J'ai déménagé dans la région de l'Outaouais pour poursuivre des études universitaires et entreprendre une carrière d'infirmière dans la région de Gatineau. Pendant ces deux années d'études, j'ai travaillé comme infirmière, ce qui m'a permis de côtoyer des populations de cultures diversifiées.

À partir du mois d'avril 2004, j'ai travaillé à temps plein pendant près de trois ans comme infirmière dans un centre hospitalier. Je me suis découvert une passion pour la salle d'accouchement, l'accompagnement des enfants malades et de leur famille pendant les périodes d'hospitalisation. Malgré le fait que je rencontrais de nouveaux patients chaque jour, je sentais qu'il me manquait quelque chose. J'étais en train d'entrer dans une routine qui me semblait déjà redondante.

L'année 2007 fut marquée par le début d'un nouveau poste en tant qu'enseignante au programme de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale à Ottawa. J'ai alors été plongée dans un univers qui m'était complètement étranger : l'enseignement. Je connaissais les notions théoriques et pratiques des sciences infirmières, mais je ne travaillais plus avec des personnes malades. J'enseignais plutôt à des personnes autonomes, en formation, de tous les âges et de toutes les nationalités. Pour parfaire ma formation et mieux comprendre les nouvelles expériences que je vivais, j'ai entrepris un diplôme d'études supérieures en andragogie.

Depuis 2008, j'agis à titre de coordonnatrice du programme d'études de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale. J'encadre les enseignants contractuels ainsi que les étudiants dans leur cheminement. Je dois travailler avec tous les étudiants et m'assurer d'exécuter le travail nécessaire pour favoriser la réussite scolaire de tous. Au cours des cinq dernières années, le programme de soins infirmiers auxiliaires a accueilli une moyenne de 51,8 % d'étudiants provenant d'une autre culture (statistique d'admission de 2007 à 2011). De plus, cette clientèle étudiante est majoritairement adulte, féminine et largement représentée par la communauté haïtienne.

Je rencontre tous les jours des étudiants qui vivent une réalité et des défis qui ont des impacts directs sur leur cheminement scolaire. Par exemple, les problèmes de ponctualité durant les stages en milieu clinique. Ces stages débutent très tôt le matin et les étudiants qui ont des enfants doivent déposer leur progéniture à la garderie, se rendre à l'hôpital et être prêts à débiter leur quart de travail pour 7h. Cette situation devient problématique, car la plupart des garderies ouvrent leurs portes vers 7h et le transport en

commun ralentit leur course. Les personnes immigrantes n'ont souvent qu'un faible réseau de support, ce qui leur enlève un aspect important, l'aide des pairs.

De plus, le choix du programme de soins infirmiers auxiliaires n'est pas toujours motivé par la passion de cette profession. Comme Legault et Rachédi (2008) l'expriment, plusieurs font face à la non-reconnaissance de leurs acquis et choisissent ce programme par dépit ou pour les perspectives d'emploi qui y sont très bonnes. Ce changement de carrière est, dans certains cas, source de stress et de démotivation. Legault et Rachédi (2008) affirment que pour certains : « C'est dans le pays d'accueil, au terme d'une trajectoire migratoire remplie d'espoir, qu'ils vont vivre leur plus grande déception : la non-reconnaissance de leurs acquis » (p. 236). Dans le cadre de mon travail, les étudiants me font connaître quelques aspects de leur vie personnelle, dont les professions qu'ils exerçaient dans leur pays d'origine. La majorité d'entre eux n'était pas infirmiers. Ils pratiquaient plutôt des professions qui touchaient des domaines tels l'enseignement, la construction, la médecine, la politique ou encore les relations d'aide.

Ma connaissance des habitudes de vie antérieure des personnes immigrantes est limitée. Je connais partiellement les motifs de départ de leur pays d'origine, leurs coutumes, leurs valeurs et leur culture. Je ressens parfois des frustrations et de la déception en raison des connaissances limitées que j'ai de leur culture. En tant que coordonnatrice de leur programme d'études, j'éprouve de la difficulté à comprendre leur réalité et à leur apporter un soutien et un encadrement efficaces. Dans ce contexte, il apparaît clairement qu'une meilleure compréhension de l'immigration, du phénomène

migratoire et du processus d'accompagnement me permettrait de mieux ajuster mon type d'encadrement.

Dans le cadre de cette M.Éd., je souhaite acquérir de nouveaux savoirs afin d'optimiser mon développement professionnel. Ces savoirs sont de l'ordre des connaissances, plus spécifiquement de la communauté haïtienne, car c'est avec cette population que j'ai une majorité de contacts. Le transfert de certains savoirs vers d'autres populations immigrantes aura pour effet de bonifier l'encadrement offert aux étudiants du programme de soins infirmiers auxiliaires. Bénéficier d'appuis théoriques solides pour mieux connaître cette population me permettra d'améliorer la qualité et la pertinence de ma présence auprès d'eux. Ces nouvelles connaissances auront des impacts directs sur la qualité de mon écoute. Mes interventions seront plus justifiées et adéquates et elles répondront de façon plus spécifique aux besoins de cette clientèle. Je pourrai donc mieux diriger les étudiants vers des ressources appropriées, tout en étant plus à l'affût de leur réalité étudiante.

Mes besoins de formation

Mes besoins de formation s'alignent aux savoirs que je souhaite acquérir. Je considère important de développer une pensée critique qui s'acclimate à l'évolution de la société. L'essai de type rapport de lectures m'est apparu le meilleur moyen d'approfondir mes connaissances afin de mieux intervenir auprès de la clientèle haïtienne. Le tableau 1 présente le triptyque de mes besoins de formation, des acquis que

je possède et des connaissances que je souhaite développer. Des auteurs sont associés à chacun de ces besoins.

Tableau 1
Triptyque de mes besoins de formation

CE QUI EST	JE SOUHAITE	CADRE THÉORIQUE
1. Je travaille actuellement à La Cité collégiale en tant qu'enseignante et coordonnatrice d'un programme d'études, ce qui implique un travail en étroite collaboration avec la population haïtienne et la réalité quotidienne de ces étudiants.	Je désire approfondir ma connaissance des sujets suivants : - L'immigration - Le phénomène migratoire - Le processus de citoyennisation - Le contexte géopolitique haïtien - Le peuple haïtien	Citoyenneté et immigration Canada (2010); De Verger (1994); Doura (2001, 2003); Flamand (1991); Gaudet (2005); Laaroussi-Vatz (1993, 2003). Legault & Rachédi (2008); Pierre (2005); Sauveur (1999, 2007);
2. Dans le cadre de mes fonctions, j'encadre plusieurs étudiants haïtiens dans leur cheminement scolaire, afin de les appuyer vers la réussite de leurs études.	Je souhaite parfaire mon accompagnement afin de guider les étudiants adéquatement. Donc mieux connaître le concept d'accompagnement.	Boutinet (2005); L'Hostie, Robertson, Sauvageau (2004); Paul (2004).

Ce triptyque indique où se situent mes besoins de formation en lien avec le savoir et m'amène à déterminer les objectifs d'apprentissage que je souhaite réaliser dans le cadre de cet essai. Bien que cet essai vise une meilleure compréhension du phénomène migratoire, mon travail de coordonnatrice en soins infirmiers auxiliaires comporte une dimension d'accompagnement des étudiants. Mes connaissances en la matière font partie de mes objectifs.

Mes objectifs d'apprentissages

Cet essai compte trois objectifs généraux accompagnés d'objectifs spécifiques qui y sont rattachés.

Les objectifs généraux et spécifiques

1. Acquérir de nouvelles connaissances sur l'immigration

- *Décrire le phénomène migratoire*
- *Décrire le processus de citoyennisation*

2. Mieux connaître la clientèle haïtienne du programme de soins infirmiers auxiliaires à

La Cité collégiale

- *Connaître les particularités du contexte géopolitique de l'île d'Haïti, de la culture et des valeurs du peuple haïtien*
- *Décrire le programme de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale*

3. Connaître les prémisses de l'accompagnement auprès des adultes

- *Décrire le concept d'accompagnement*
- *Établir des liens avec la clientèle visée*

Le chapitre qui suit, le cadre théorique, définit les concepts-clés de cet essai : l'immigration, le phénomène migratoire, le contexte géopolitique haïtien, les soins infirmiers auxiliaires et le concept d'accompagnement.

CHAPITRE II
CADRE THÉORIQUE

Le chapitre II présente les concepts importants qui ont été choisis en raison des objectifs de ce rapport de lectures. Le cadre théorique englobe les concepts-clés à l'étude et les lectures consultées en lien avec les connaissances à acquérir. Il y a cinq concepts principaux et chacun est subdivisé en sous-concepts afin de les définir avec plus de précision. Le tableau 2 les présente.

Tableau 2
Les concepts et sous-concepts à l'étude

Concepts	Sous-concepts
1. Immigration	Immigration/au Canada/en Ontario
2. Phénomène migratoire	Prémigration/postmigration/processus d'intégration/processus de citoyennisation
3. Contexte géopolitique haïtien	Famille traditionnelle haïtienne/peuple et culture haïtienne
4. Soins infirmiers auxiliaires	Définition/compétences requises/étudiants à La Cité collégiale
5. Accompagnement	Définition

L'immigration

De tous les temps, des groupes de personnes ont quitté leur pays pour s'installer ailleurs. Les pressions démographiques, les catastrophes naturelles, la recherche de meilleures conditions de vie et l'esprit aventurier sont des raisons qui justifient le départ de ces gens de leur pays d'origine. Selon les Nations unies, près de 200 millions de

personnes vivent à l'extérieur de leur pays d'origine (Gaudet, 2005). Le mot immigration vient du mot latin « *migratio* » qui signifie passage d'un lieu à un autre (Petit Larousse illustré, 2007, p. 564). Statistique Canada (2010) définit l'immigration comme le mouvement de personnes d'un pays vers un autre pays dans le but de s'y établir. Ces personnes ont reçu des autorités de l'immigration le droit de résider au Canada en permanence.

L'immigration au Canada

Depuis le XX^e siècle, le Canada accueille des immigrants d'un peu partout dans le monde et la capacité d'accueil de notre pays est toujours de plus en plus grande, ce qui a eu pour effet le développement de plusieurs idéologies. Une première idéologie est l'assimilationniste. Elle consiste à ignorer les différences culturelles et favorise l'apprentissage rapide de la culture majoritaire de la société d'accueil. Une seconde idéologie est le multiculturalisme qui accorde une grande importance au respect des droits individuels, de la pleine participation de tous les groupes culturels à la vie sociale et politique. Les échanges entre ces groupes et la mise en valeur de leurs cultures spécifiques font que les personnes immigrantes apprennent à mieux se connaître en tant que nouveaux membres de la société d'accueil. Une troisième idéologie est l'interculturalisme qui préconise la prise en compte de la culture des autres, de la communication avec eux et la connaissance autant des membres de la société d'accueil que des immigrants. Elle valorise les relations entre les différents groupes sociaux et une

pleine participation de tous ces groupes à la définition d'un projet de société (Gaudet, 2005).

De façon progressive, le Canada est passé d'une immigration européenne à une immigration provenant des populations de l'hémisphère sud (Antilles, Amérique Latine, Asie, Afrique, etc.). Dans les années 1980, Haïti occupait la première place dans les pays pourvoyeurs d'immigrants. Selon Legault et Rachédi (2008), la personne qui immigré au Canada peut le faire selon cinq statuts :

- le citoyen canadien est né au Canada ou a obtenu sa citoyenneté canadienne;
- le résident permanent a obtenu le droit de s'établir de façon permanente au Canada;
- le résident temporaire est une personne qui bénéficie d'un statut temporaire au Canada tel qu'un visiteur, un étudiant, un voyageur d'affaires, etc.;
- le réfugié est un résident permanent à qui l'asile a été accordé pour des raisons de protections lorsque leur vie est en danger dans le pays d'origine;
- la personne sans statut est considérée comme clandestine.

Citoyenneté et Immigration Canada définit un résident permanent comme une personne qui a obtenu ce statut en immigrant au Canada, mais qui n'a pas encore la qualité d'un citoyen canadien. Elle a des droits et des privilèges, même si elle demeure citoyenne de son pays d'origine. Les résidents permanents jouissent de la plupart des avantages sociaux auxquels les citoyens canadiens ont droit : vivre, travailler et étudier n'importe où au Canada, demander la citoyenneté canadienne et être protégés en vertu des lois canadiennes et de la Charte canadienne des droits et liberté. Ils doivent payer

des impôts fonciers et respecter toutes les lois canadiennes qu'elles soient fédérales, provinciales ou municipales. Par contre, ils rencontrent quelques interdictions telles que le droit de voter ou de présenter leur candidature aux élections et d'occuper un emploi qui requiert une autorisation de sécurité de haut niveau. S'ils ont commis un acte criminel et ont été reconnus coupables, ils devront obligatoirement quitter le pays.

En 2002, le gouvernement canadien a établi une loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR). Cette loi divise les résidents permanents en trois catégories distinctes. La première catégorie est celle du regroupement familial qui regroupe des étrangers parrainés par des proches ou un membre de leur famille vivant au Canada. On y retrouve des conjoints, des partenaires, des enfants à charge, des parents et des grands-parents. La seconde catégorie, celle de l'immigration économique, comporte des personnes sélectionnées pour leurs compétences et leurs capacités afin de contribuer à l'économie canadienne. On y retrouve des travailleurs qualifiés et des gens d'affaires. La troisième catégorie est celle des réfugiés qui sont parrainés par le gouvernement ou par le secteur privé. Les personnes à charge d'un réfugié sont également reconnues dans la catégorie des personnes réfugiées (Citoyenneté et Immigration Canada, 2010).

Dans des circonstances exceptionnelles, la loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR) autorise Citoyenneté et Immigration Canada à octroyer le statut de résident permanent à des individus et des familles qui ne font partie d'aucune catégorie. Cette décision est prise sur des bases d'ordre humanitaire ou si l'intérêt public le justifie pleinement, par exemple lors de catastrophes naturelles.

Il existe donc plusieurs types d'immigrants. Pour Legault et Rachédi (2008) : « Les immigrants sont classés selon la période d'immigration dans le but de faire la distinction entre les personnes arrivées récemment et celles qui résident au Canada depuis un certain nombre d'années » (p. 29). Gaudet (2005) définit deux grands types de migration : la migration économique et la migration de refuge. La migration économique est celle que l'on effectue sans y être contraint. Ce type de migration est devenu, au cours des années 1990, le principal courant d'immigration. La migration de refuge est celle que l'on effectue pour des raisons de sécurité ou de survie. Cette migration touche quatre types de migrants : les réfugiés, les demandeurs d'asile, les réfugiés rapatriés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays.

Les statistiques de Citoyenneté et Immigration Canada (2010) recensent qu'en 2010, près de 0,81 % de la population (280 681) compte des résidents permanents dont 4 551 proviennent d'Haïti.

L'immigration en Ontario

Comme La Cité collégiale se situe en Ontario, des informations sur l'immigration dans cette province se sont avérées utiles pour cet essai. Selon Ontario Canada (2011), cette province est la plus multiculturelle, car la moitié des immigrants du Canada choisissent de s'y établir. Elle possède une économie vigoureuse et diversifiée qui compte une grande variété d'emplois et d'industries. La plupart des immigrants décident de vivre en Ontario en raison des multiples possibilités qui y sont offertes. Le

protocole d'entente Canada-Ontario-Toronto sur l'immigration et l'établissement indique qu'au cours des cinq dernières années, près de 50 % des immigrants au Canada sont arrivés dans la région de Toronto. Avec sa population multiculturelle, on retrouve en Ontario plusieurs communautés culturelles. Ainsi, les nouveaux immigrants peuvent trouver une communauté qui pourra les aider dans leur intégration. Citoyenneté et immigration Canada (2010) indique qu'en 2010, il y avait 118 114 résidents permanents en Ontario, dont 7 172 dans la grande région de Gatineau-Ottawa.

Le tableau 3, tiré de Gaudet (2005), présente les lois mises en place par le Canada pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes.

Tableau 3
Mesures mises en place au Canada pour faciliter l'intégration des immigrants selon Gaudet (2005, p.17)

Objectifs visés	Lois et mesures mises en place
Définir un cadre juridique pour la sélection et l'intégration des immigrants	- Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés du Canada - Loi sur le multiculturalisme canadien - Loi sur la citoyenneté du Canada
Assurer l'égalité devant la loi et contrer les diverses formes de discrimination	- Charte canadienne des droits et liberté - L'accommodement raisonnable
Favoriser l'intégration linguistique	- Centres d'intégration des immigrants adultes - Classes d'accueil pour la francisation et l'intégration des enfants des immigrants
Favoriser l'intégration socioéconomique	- Loi sur l'équité en matière d'emploi - Loi sur l'accès à l'égalité à l'emploi dans les organismes publics - Travail avec les ordres professionnels pour la reconnaissance des diplômes

Objectifs visés	Lois et mesures mises en place
	étrangers (projet IPOPOP) - Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA) - Programme régional

Toutes ces mesures mises en place par le Canada et par la province de l'Ontario font en sorte d'établir une multitude de stratégies gagnantes pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants au Canada.

Le phénomène migratoire

Le phénomène migratoire comporte diverses étapes entre la décision d'immigrer et l'intégration dans le pays d'accueil. Selon Legault et Rachédi (2008), c'est l'inégalité économique qui existe entre les pays pourvoyeurs, ceux qui fournissent de l'emploi et qui ont une économie prospère, et les pays récepteurs, ceux qui reçoivent de l'aide des autres pays, qui provoquent le phénomène migratoire. Ce phénomène se divise en deux systèmes : les migrations économiques et les migrations politiques. Les migrations économiques découlent de la mondialisation du commerce et de l'internationalisation de l'économie qui provoquent le déplacement de plusieurs individus ou familles de façon temporaire ou définitive. Les migrations politiques correspondent aux mouvements de réfugiés qui proviennent des pays vivant des situations économiques difficiles ou des conflits armés ou civils.

Pour Legault et Rachédi (2008), l'expérience migratoire est déstabilisante. Elle représente à la fois un projet de vie, un trajet et un parcours. Le processus migratoire

comprend l'ensemble des phénomènes affectifs et physiques qui motivent un individu à partir du moment où il prend la décision de migrer jusqu'à son adaptation dans le pays d'accueil. Pour Gaudet (2005), le processus migratoire est la façon dont l'immigrant vit les diverses étapes de ce processus. Une personne qui a volontairement décidé de migrer aura de meilleures chances de s'intégrer à son nouveau contexte de vie. Gaudet (2005) définit trois étapes du phénomène migratoire : la prémigration, la postmigration et le processus d'intégration.

La prémigration

Cette étape comporte différentes facettes, dont les plus importantes sont la décision de migrer, la préparation à l'émigration, le renoncement, le moment du départ et l'amorce du processus de deuil de son pays d'origine. La décision de migrer peut être prise à partir d'un projet ou encore de façon précipitée, dépendant directement du contexte d'immigration. Dans le cas de guerre ou de famine, la décision se prend en toute hâte. Une personne qui a le temps de mûrir sa décision avant de quitter son pays a de meilleures chances de s'intégrer à sa société d'accueil. Pendant cette prise de décision, il y aura la création d'attentes, d'illusions et d'espoir.

Le renoncement se produit lorsque l'immigrant décide de renoncer à son statut social et à ses acquis professionnels dans son pays d'origine. Dans certains cas, la personne est consciente de la possibilité de la non-reconnaissance des acquis qui l'attend dans le nouveau pays d'accueil. Au cours de cette étape, la personne vend ou donne certains biens et choisit ce qu'elle emportera avec elle. Elle pense aux êtres chers qu'elle

laissera derrière elle. À cette étape, la crainte la plus importante est celle de l'échec. Dans plusieurs cas, l'honneur de la personne immigrante et celui de sa famille sont en jeu, ils ne peuvent pas envisager l'échec.

Le moment du départ est caractérisé pas la peur de ne plus revoir ses proches laissés derrière elle. Il est assez fréquent que les membres d'une même famille soient séparés au cours du processus migratoire en raison des délais administratifs. Avant le départ, la personne va tenter de s'imprégner de toutes les images et sensations possibles, elle fait le plein de souvenirs, car elle est consciente qu'elle en aura besoin lorsqu'elle sera loin. Le processus de deuil s'amorce avant le départ du pays d'origine. Le départ est la première mort de l'immigrant (Gaudet, 2005).

La postmigration

La deuxième grande étape de ce phénomène décrit par Gaudet (2005) est la postmigration qui comprend l'arrivée à la fois physique et psychologique, la confrontation, l'ouverture et l'ajustement au stress. Lors de l'arrivée physique, l'immigrant débute son processus d'adaptation et doit s'adapter biologiquement à son nouvel environnement. Selon Legault et Rachédi (2008), l'adaptation se définit comme une acclimatation du migrant au milieu physique du pays d'accueil. Un individu qui a vécu toute sa vie dans un pays chaud et qui arrive au Canada au milieu de l'hiver devra faire preuve d'une grande adaptation. Le dépaysement fait également partie de l'arrivée physique. Le nouvel arrivant se sent comme un touriste, il explore et veut comprendre son nouvel environnement. À ce moment, l'immigrant est encore à l'étape de la

fascination, de l'étonnement et de la curiosité. Il regarde les gens agir et essaie de les imiter. Cette période est marquée par un sentiment d'euphorie. Il entre dans un nouveau monde, il veut expérimenter de nouvelles choses et veut imiter les comportements des gens. Legaut et Rachédi (2008) affirment qu'à mesure que cette période avance, il y aura perte de ses schèmes de référence et émergent alors de nouvelles conduites et expériences, lesquelles lui permettront de se familiariser avec les nouveaux codes de conduite du pays d'accueil et d'apprendre à les apprivoiser.

Une fois l'arrivée physique terminée, débute ensuite l'arrivée psychologique. Après quelques semaines ou quelques mois, l'individu commence à éprouver de la fatigue en raison de la peur de ne pas se faire comprendre. Un immigrant qui connaît la langue de la société d'accueil devra s'adapter à certains mots, certaines expressions ainsi qu'aux différents accents. Pour celui qui ne maîtrise pas la langue de la société d'accueil, cette difficulté peut devenir un réel obstacle et engendrer de l'isolement ainsi que des sentiments de retrait et d'exclusion. Plusieurs situations, telles que les gens qui lui parlent plus lentement et la présence d'un interprète font que l'immigrant se sent souvent infantiliser et peut avoir honte de ne pas être compris, ce qui peut provoquer chez lui un sentiment d'infériorité. Au cours de cette phase, l'immigrant débute un processus de déconstruction et de reconstruction. Il a beaucoup à apprendre et à réapprendre. Gaudet (2005) stipule qu'au cours de cette période, il est important pour l'immigrant de pouvoir parler à des compatriotes et d'être en compagnie de personnes provenant du même pays ou de la même région d'origine que lui. Au cours des

premières années suivants son arrivée, l'immigrant vit souvent dans un quartier multiethnique où il peut avoir accès à des services dans sa langue d'origine.

Un autre élément de cette étape est la confrontation (Gaudet, 2005). Au cours des premiers mois suivant leur arrivée, les immigrants ont parfois une réaction de dépaysement, de révolte, d'anxiété (choc culturel) ou dans certains cas, d'étonnement positif. Ils vivent alors une expérience émotionnelle et intellectuelle hors de leur contexte socioculturel. La société actuelle s'attend à ce que l'immigrant s'adapte rapidement à son nouvel environnement. Avec tous les moyens qu'il possède, il essaie, mais peut ne pas toujours y arriver. De cette situation peut découler du stress et de la confrontation, car il vivra des émotions telles que l'embarras, la déception, la frustration et l'anxiété. L'immigrant devra alors se reconstruire un réseau social et éviter le repliement sur lui-même. Cette période est assez délicate, car il peut se laisser aller à des attitudes d'hostilité envers la société d'accueil et la critiquer. Il peut même se mettre à idéaliser le pays qu'il a quitté. Legault et Rachédi (2008) prétendent que ce sentiment peut être provoqué lorsque l'immigrant prend conscience que certaines tâches de la vie quotidienne qu'il avait l'habitude de faire sans problème doivent être complètement réappries.

L'ouverture et l'ajustement au stress demeurent des défis à relever pour trouver un équilibre dans les sphères importantes de sa vie. L'immigrant s'adapte à son nouvel environnement en tentant de mieux le connaître et en acceptant les valeurs et les croyances de la société d'accueil. Il est, à ce moment, capable de se promener entre les

deux cultures, la sienne et celle de la société d'accueil, ce qui l'amènera à développer de nouvelles stratégies identitaires.

Le processus d'intégration

La troisième grande étape du phénomène migratoire expliquée par Gaudet (2005) est le processus d'intégration. Ce processus est, à long terme, multidimensionnel et dynamique. Il s'inscrit dans le temps et requiert un engagement tant de la part de l'immigrant que de la société d'accueil. Cet aspect multidimensionnel exige une adaptation à l'ensemble des dimensions de la vie collective de la société d'accueil. Resh (cité dans Gaudet, 2001) affirme « qu'être intégré, c'est participer totalement à la vie d'une société » (p.14). Il existe plusieurs types d'intégration : familiale, linguistique, socioéconomique, institutionnelle, scolaire, politique et communautaire. Le processus d'intégration contient trois phases : l'intégration de fonctionnement, l'intégration de participation et l'intégration d'aspiration.

L'intégration de fonctionnement correspond à l'installation de l'immigrant dans un logement. Il trouve des meubles, s'inscrit aux services de base, se déplace en autobus ou en auto, achète de la nourriture, inscrit ses enfants à l'école, se cherche du travail, etc. Au cours de cette phase, l'immigrant recherche des réseaux d'entraide et de soutien de personnes qui sont du même pays d'origine. C'est une stratégie qui est efficace à court terme, car elle permet d'amortir le choc de l'arrivée. C'est à ce stade que la société d'accueil doit instaurer des cours de francisation afin de permettre à l'immigrant d'utiliser de façon adéquate les différents services (publics, sociaux, santé, etc.).

L'intégration de participation signifie que la personne immigrante observe des comportements et entend des opinions qui diffèrent des siennes. Elle ne comprend pas toujours l'historique ou l'origine des comportements, des opinions ou des valeurs des personnes du pays d'accueil. C'est au cours de cette phase que l'immigrant s'intègre en reconnaissant les différences rencontrées et en apprenant à respecter ces différences. Par la suite, il y a la phase de l'intégration d'aspiration où les individus souhaitent faire partie de la société d'accueil. Ils commencent à s'engager de façon plus ou moins active dans des associations qui correspondent à leurs aspirations culturelles, personnelles, économiques, etc. (Gaudet, 2005).

Les immigrants ne vivent pas toutes ces phases de la même façon. Plusieurs facteurs interviennent dans leur rythme d'intégration : l'âge, le motif de l'immigration, le niveau de scolarité, l'occupation professionnelle, le niveau de connaissance de la langue de la société d'accueil et le fait d'immigrer ou non avec les membres de la famille.

Les dimensions de l'intégration

Avec les phases d'intégration viennent les cinq dimensions de l'intégration : personnelle, familiale, linguistique, socioéconomique, communautaire et politique (Gaudet, 2005). La dimension personnelle de l'intégration se vit dans les quelques semaines ou quelques mois qui suivent l'arrivée de l'immigrant où il doit reconstruire son réseau social. Il est pris d'un sentiment d'incertitude et se questionne sur plusieurs points : la conduite à adopter, les choix à faire, etc. Le nouvel arrivant tente de

ressembler aux membres de la nouvelle société et en même temps il est envahit par la peur de ne pas voir son identité reconnue et la peur de perdre son identité.

Gaudet (2005) explique que la dimension familiale de l'intégration peut voir des modifications dans la structure de la famille de l'immigrant. Il passe, parfois, d'une famille élargie où il y avait la présence des grands-parents, oncles, tantes, etc., à une famille nucléaire composée du père, de la mère et des enfants. Le couple peut se sentir isolé. Dans le pays d'origine, l'homme était, parfois, l'unique pourvoyeur économique de la famille. Dans le pays d'accueil, il doit accepter de voir sa conjointe travailler et devenir, également, pourvoyeuse de la famille. Legault et Rachédi (2008) affirment que des changements surviennent fréquemment dans la relation de couple. L'homme peut perdre son autorité et la femme est exposée à une émancipation. En fonction des modes relationnels associés au pays d'origine et aux difficultés éventuelles dans le couple, l'intégration se fera plus ou moins facilement. L'éducation des enfants entrera également en cause et pourra devenir source de conflit au sein de la famille.

La troisième dimension concerne la barrière de la langue. Une non-maîtrise de la langue du pays d'accueil a une influence directe sur le niveau d'autonomie et sur l'exécution des activités de la vie quotidienne. L'utilisation courante de la langue de la société d'accueil permet à l'immigrant de se familiariser avec la culture du pays, de créer des liens et d'éviter les situations d'isolement.

La dimension socioéconomique mesure la possibilité ressentie et vécue par l'immigrant d'accéder à des revenus et à une mobilité sociale comparable à ceux des personnes nées dans le pays d'accueil. L'emploi est un facteur clé de l'intégration, il fournit un revenu qui permet à l'immigrant de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Un emploi procure également une utilisation de ses capacités de développer un réseau social, car cela lui permettra de rencontrer des gens, de manger avec des collègues et par le fait même, de se faire des amis.

Dans certains pays, la communauté a un très grand rôle à jouer auprès de la famille et de l'éducation des enfants. Les dimensions communautaires et politiques amènent les immigrants à se retrouver avec des compatriotes afin de parler dans leur langue d'origine et de participer à des rituels religieux. Ces regroupements peuvent adoucir le choc culturel, car c'est au cours de cette période que les immigrants sont confrontés à un nouveau système de normes et de valeurs. Legault et Rachédi (2008) expliquent qu'au cours de cette dimension, certains immigrants se retrouvent avec la perte de plusieurs points de repères, ce qui les amène à ressentir un plus grand besoin de se retrouver avec des pairs de la même communauté.

Lorsque le processus d'intégration est entamé vient l'acculturation. Ce processus se définit lorsqu'un immigrant fréquente régulièrement les coutumes et les façons de vivre du pays d'accueil. Ses réactions face à ces nouvelles façons de vivre seront directement reliées à ses capacités d'intégration. L'ensemble de ces trois processus : l'intégration, l'adaptation et l'acculturation constituent les principaux mécanismes

d'inclusion des immigrants. Le succès de chaque étape du processus repose sur l'engagement de l'immigrant (Legault & Rachédi, 2008).

Le processus de citoyennisation

Bien que les processus d'intégration et de citoyennisation se ressemblent, ce dernier est davantage centré sur le retour aux études des conjoints immigrants pour trouver un emploi convenable et à la hauteur de leurs attentes. Selon Pierre (2005), le processus de citoyennisation est l'étude du parcours de l'immigrant au moment de son arrivée en terre d'accueil jusqu'à l'obtention des résultats escomptés. Le mot résultat fait référence à l'atteinte d'un travail satisfaisant qui permettra une vie meilleure au couple et à la famille. De façon concrète, ce processus peut s'expliquer comme suit : un immigrant qui était comptable dans son pays d'origine, lors de son arrivée en terre d'accueil aura de fortes chances de devoir recommencer sa formation due à la non-reconnaissance de ses acquis. Pour retrouver un travail satisfaisant qui lui permettra de se réaliser, il devra retourner aux études. Au cours des années d'études, il occupera des emplois qui l'aideront à subvenir aux besoins de sa famille. Pendant ce temps, sa conjointe sera, elle aussi, de retour aux études ou ce sera elle qui deviendra pourvoyeuse principale de la famille en attendant qu'elle puisse également faire des études qui pourront, à elle aussi, lui procurer un travail satisfaisant. Le processus de citoyennisation comprend toute l'étendue de ce mécanisme qui peut s'étendre sur plusieurs années. On associe ce processus au concept d'insertion sociale de l'immigrant.

Laaroussi-Vatz (2003) a défini trois types de trajectoires qui représentent le concept d'insertion sociale des immigrants au travail. La trajectoire fusionnelle survient lorsque les conjoints qui avaient chacun un emploi dans le pays d'origine reproduisent le même scénario dans le pays d'accueil. Cette trajectoire s'explique comme suit : lors de leur arrivée au Canada, les conjoints feront des études à tour de rôle et décrocheront un travail de façon à reproduire le même scénario qu'ils vivaient dans le pays d'origine. La deuxième, la trajectoire complexe, signifie que dans le pays d'origine, il y avait un conjoint qui travaillait et l'autre qui était à la maison ou encore l'un était aux études et l'autre à la maison. Dans cette trajectoire, un conjoint se retrouvait en situation de pourvoyeur économique. Dans le pays d'accueil, cette trajectoire se traduira par un des époux qui retournera à l'école et décrochera un travail tandis que l'autre restera à la maison pour s'occuper des enfants et de la maison. La dernière trajectoire est celle des chemins parallèles. Lorsque les conjoints arrivent en pays d'accueil, ils gardent un cheminement similaire, chacun ayant son métier ou retournant les deux aux études pour être sur le marché du travail en même temps. Ce qui différencie la première trajectoire de la troisième est le retour à l'école des conjoints. Au cours de la trajectoire fusionnelle, ils y retournent à tour de rôle et pour celle des chemins parallèles, ils y retournent en même temps.

Les différentes trajectoires reflètent adéquatement ce qu'est le processus de citoyennisation. Chacune d'elle explique le choix des conjoints immigrants qui débutent leur processus. Ces familles empruntent des voies différentes pour mener à terme leur processus de citoyennisation.

Le contexte géopolitique haïtien

Comme cet essai vise à mieux connaître l'immigration plus spécifiquement de la communauté haïtienne, il convient d'examiner le contexte géographique, politique et familial de ces immigrants afin d'optimiser les connaissances reliées à ce peuple.

Haïti est un pays des Antilles situé au nord des Caraïbes qui occupe le tiers occidental de l'île Hispaniola. Sa capitale est Port-au-Prince et sa superficie totale est de 27 750 km². La population totale en 2009 était de 9 923 243 habitants (Wikipédia, 2011 a). C'est la révolte des esclaves de Saint-Domingue qui est à l'origine de la création de la République d'Haïti devenue, en 1804, la première république noire. Haïti est le seul pays francophone indépendant des Caraïbes et le premier pays au monde issu de l'abolition de l'esclavage. Louis-Juste (2008) affirme que les premières familles établies sur le territoire de l'île Hispaniola ont été exterminées. Elles ont été dépersonnalisées au point qu'on ne retrouve plus de nom africain dans les familles haïtiennes. Haïti est considéré comme l'un des pays les plus pauvres et les plus désorganisés au monde. Il fut sous la dépendance politique coloniale des États-Unis de 1915 à 1934. Après le départ des Américains, l'instabilité politique a repris et ne s'est achevée qu'à partir de 1957 avec la dictature de la famille Duvalier. Cette dictature s'est éternisée jusqu'en 1986. Au cours de cette période, plusieurs Haïtiens se sont exilés aux États-Unis et au Canada.

De Verger (1994) indique :

Au cours de cette période, ce pays n'offrait rien à la majorité des Haïtiens (emplois, salaires et revenus convenables) leur permettant de faire face aux coûts très élevés de la vie actuelle. Il ne leur donnait ni bonnes conditions de vie, ni de bonnes conditions de travail, de créativité et d'évolution. Plusieurs Haïtiens ont été obligés de laisser le pays. (p. 161)

Pour Sauveur (1999, 2007) : « Toute l'histoire d'Haïti est une succession de dictatures stables, de périodes de grande instabilité, de moments d'équilibre précaire, de conjoncture de crise » (p. 19). On ne peut parler de l'économie d'Haïti sans passer sous silence son système politique. Ce système a toujours été accaparé par des individus qui gouvernaient de façon autoritaire. Sur 26 chefs d'État, deux seulement furent des civils et tous les autres ont été des généraux. Aucun chef d'État n'a terminé son mandat : tous ont été renversés, exécutés, ont démissionné ou sont décédés.

Doura (2001) définit différents systèmes de pouvoirs populaires en Haïti : le traditionnel et le charismatique. Le système traditionnel se traduit par un chef considéré comme un seigneur, lequel exerce le pouvoir et en est l'interprète. Il juge à sa façon les différents règlements. Le système charismatique se définit comme un abandon aveugle du peuple entre les mains d'un chef qui devient le fondement de tout pouvoir. Il devient donc au-delà de tout soupçon et peut exercer le pouvoir comme bon lui semble.

Ces types de pouvoir sont propices à des situations de corruption. Ces systèmes décrivent bien l'époque du règne de la famille Duvalier (1957-1986). Cette période sera marquée par la terreur, de nombreuses tueries, des coups d'États et des massacres. L'histoire politique d'Haïti a toujours été marquée par des troubles, des assassinats, des arrestations, des traitements cruels, inhumains et dégradants. En 2011, la situation ne s'est guère améliorée. Pour Wargny (2011) du journal *Le Monde diplomatique* « la crise politique est loin d'être réglée ». Le pays sort doucement du chaos provoqué par le séisme de 2010, mais sa reconstruction n'est pas véritablement recommencée. Haïti était et reste dans un état précaire. Pour Doura (2001), près de 85 % de la population est exclue du droit politique, du droit à la santé, du droit à l'éducation et du droit de contribuer pleinement à l'économie.

Selon Doura (2003), Haïti est un pays où les lois sont ignorées et dans lequel l'état répond beaucoup plus aux aspirations d'une faible couche de la société. À cause d'une situation économique catastrophique induisant des sous-emplois, d'un taux de chômage qui touche une majorité de la population et d'une situation politique instable à caractère répressif, les Haïtiens sont amenés à fuir leur pays. Ils veulent trouver une situation économique plus favorable et de meilleures conditions de travail tout en échappant aux problèmes politiques et sociaux omniprésents dans leur vie. La corruption a existé dès la création du pays et continue d'avoir des conséquences néfastes pour cette société. « Haïti est l'un des pays les plus corrompus » (Doura, 2003, p. 219), mais l'impunité pour les actes de corruption semble être elle-même corrompue. Bien que donner ou accepter un pot-de-vin soit considéré par la loi comme un acte criminel

menant à une ou trois années d'emprisonnement, ce règlement n'a presque jamais été appliqué.

De cette situation découle une économie qui présente de sérieuses failles. Près de 80 % de la population vit sous le seuil de la pauvreté, dont 54 % dans une pauvreté la plus extrême. L'espérance de vie d'un Haïtien est de 54 ans. Selon l'Organisation mondiale de la santé (cité dans Doura, 2001) :

Chaque année, sur chaque mille enfants haïtiens qui naissent, 112 meurent, la probabilité de décès pour 1000 naissances avant l'âge de cinq ans est de 120 pour les garçons et de 111 pour les filles. Ce taux est plus de quatre fois la moyenne régionale. C'est le taux de mortalité le plus élevé dans l'hémisphère occidental. (p. 203)

Le système d'éducation est de plus en plus dégradé, inefficace et inadapté aux besoins de la société. En Haïti, 58 % des chefs de famille sont analphabètes, 34 % ont suivi six années de scolarisation, 6 % ont terminé le cycle supérieur et 0,4 % ont obtenu un diplôme universitaire (Doura, 2001). C'est pour cette raison que plusieurs familles décident d'immigrer en ayant l'espoir de donner un avenir meilleur à leurs enfants ainsi qu'à eux-mêmes.

Haïti ne sera plus jamais ce qu'il a été. Le 12 janvier 2010, un terrible séisme d'une magnitude de 7,0 sur l'échelle de Richter a frappé l'ouest de ce pays. Ce fut le séisme le plus important et le plus meurtrier d'Haïti. Il a désorganisé complètement le fonctionnement du pays. Ce séisme a provoqué la mort d'environ 222 500 personnes,

blessé plus de 300 000 personnes et a laissé plus d'un million de personnes sans-abri (Wikipédia, 2011b).

Barthelemy (1990), de son côté, présente Haïti comme un pays qui possède une cohérence logique qui peut nous paraître étrangère si on ne tente pas de la comprendre. Le monde a plusieurs préjugés sur ce pays et son peuple tels que : ils ne sont pas éduqués, ils sont tous analphabètes, ils sont incapables de se prendre en charge eux-mêmes, donc nous devons les éclairer et les guider pour une évolution bénéfique de leur pays. Ces jugements sont erronés. Il faut voir plus loin que la situation actuelle en Haïti. Cette société n'a pas encore deux siècles d'existence. Haïti est une collectivité pré-capitaliste et pré-libérale, ce qui signifie que les gens n'ont pas tous un niveau de liberté qui est défini par le libéralisme.

Le peuple haïtien et ses habitants désirent être reconnus pour ce qu'ils sont et non pour la publicité que le reste de la planète fait d'eux. Ce peuple souhaite devenir indépendant sans être obligé de compter sur l'aide humanitaire (Rameau, 2011). Les Haïtiens ont dépassé l'époque où la couleur de la peau était signe d'infériorité, ils sont maintenant dans une ère où ils ont comme objectif de développer leur identité. Ce type de civilisation est né d'excès monstrueux de l'histoire et d'une réaction contre celle-ci. Waddell (1999) affirme qu'après deux siècles de lutte, Haïti se retrouve comme l'un des états les plus appauvris et démunis de la planète.

Il est vrai qu'il existe de vrais problèmes en Haïti. Par contre, un grand obstacle que rencontre ce pays est le manque de connaissance des autres envers leur culture. Cette méconnaissance provoque une multitude de préjugés envers ce peuple et les gens sont, très souvent, traités injustement. Rameau (2011) affirme qu'il est faux de croire que la pauvreté est la principale caractéristique du peuple haïtien. Plusieurs habitants de ce peuple vivent certes sous le seuil de la pauvreté, mais cette façon de les décrire ne leur rend pas justice. Ce peuple se définit par une notion de liberté, car les haïtiens et leurs ancêtres se sont battus pour gagner leur liberté.

Ce peuple possède une très belle qualité, celle de la résilience. Ils ont vécu, par le passé, beaucoup d'atrocités. Malgré cette méchanceté, les Haïtiens n'ont pas succombé à la provocation et à la révolte. Rameau (2011) présente également le peuple haïtien sous un autre aspect, celui du sens artistique pour alléger leur existence. La musique, la poésie, l'écriture et la danse caractérisent ce peuple depuis toujours. Tous ces aspects remettent en perspective les valeurs du peuple haïtien.

La famille haïtienne

Barthélemy (1990) affirme qu'en Haïti la famille constitue un noyau de base de la société. La terre et la religion sont au sein de la structure familiale. L'organisation de la famille est paternaliste, le père est très présent et représente le bien-être. Dans ce type de société, les statuts familiaux sont complexes et reliés aux nombreuses origines filiales. La famille élargie a un rôle important à jouer dans l'éducation des enfants et

également dans la vie de couple des autres membres de la famille. Louis-Juste (2008) affirme que les femmes au foyer agissent pour éduquer les fils comme de futurs patriarches et elles éduquent leurs filles pour qu'elles soient au service de ceux-ci.

La femme est considérée comme l'élément fondamental des structures familiales. Dans certains cas, c'est elle qui est le pivot de la famille, c'est elle qui met en jeu des stratégies pour subvenir aux besoins de la famille. Dans d'autres cas, dans les milieux plus précaires, elle tient le rôle de reproductrice et indépendamment de la fonction du père, c'est elle qui prendra en charge l'aspect de la procréation, car pour Louis-Juste (2008), en Haïti la famille assure la reproduction démographique.

Pour Bathélemy (1990), ce type de structure familiale apporte une conséquence inévitable, c'est-à-dire que les individus sont chargés eux-mêmes d'assumer le fonctionnement quotidien de la famille et d'assurer la transmission des éléments nécessaires à son bon déroulement et sa survie.

Comprendre la structure familiale haïtienne ainsi que les valeurs de cette société favorise une meilleure compréhension de ce peuple et des comportements que peuvent avoir les personnes immigrantes lorsqu'elles sont en processus de citoyennisation.

Les soins infirmiers auxiliaires

Comme cet essai porte sur la compréhension du phénomène migratoire chez la population haïtienne dont les étudiants du programme de soins infirmiers auxiliaires, il

convient de présenter le contexte de travail et le programme d'études de ces immigrants en soins infirmiers auxiliaires.

Avant de débiter, il est important de différencier une infirmière auxiliaire et une infirmière autorisée. En ce qui concerne la formation, l'Ordre des infirmiers et infirmières de l'Ontario stipule que pour être une infirmière autorisée, il faut posséder un baccalauréat alors que pour être reconnue comme infirmière auxiliaire, il faut avoir obtenu un diplôme d'études collégiales de deux années. Les infirmières autorisées ont acquis des connaissances approfondies qui leur permettent de prodiguer des soins d'un plus haut niveau de complexité et ainsi prendre des décisions qui auront un impact direct sur la santé des patients.

Le Ministère de la formation des collèges et des universités de l'Ontario (MFCU, 2001) définit les soins infirmiers auxiliaires comme une profession fondée sur le « caring ». Les personnes diplômées des programmes de soins infirmiers auxiliaires de l'Ontario effectuent des interventions de soins permettant de promouvoir la santé et de rendre le patient le plus autonome possible, de prévenir les accidents et les maladies, de maintenir et de restaurer la santé et de fournir des soins palliatifs lorsque ceux-ci sont requis.

Le MFCU (2001) affirme également que les personnes diplômées de cette profession doivent concentrer la prestation de leurs soins à des clients dont l'état de santé est stable. Ce qui veut dire que l'infirmière auxiliaire n'aura à sa charge aucun patient

dont les fonctions vitales sont considérées instables et qui court un risque de complication. Ce type de patient devra être sous la supervision ou transféré à une infirmière autorisée. Les infirmières auxiliaires doivent faire preuve de compétences importantes dans les relations interpersonnelles et dans la communication ainsi que d'un grand respect pour leurs patients et leurs collègues.

Les infirmières auxiliaires prodiguent des soins selon les évaluations qu'elles ont effectuées dans les limites de leurs compétences. Les soins qu'elles effectuent sont : la prise des signes vitaux, les techniques d'asepsie (pansement stérile), le contrôle de l'alimentation et la prévention des infections. L'infirmière auxiliaire administre des médicaments en surveillant les effets thérapeutiques de ceux-ci et en consignait au dossier les informations pertinentes. Elle surveille de près l'évolution des patients, elle évalue l'efficacité des interventions infirmières et partage les observations recueillies. Elle participe activement avec l'équipe interprofessionnelle. Elle garde également informé le patient et sa famille de la santé et de la sécurité de ce dernier (Ressources humaines et développement des compétences Canada, 2011).

Selon la définition de Ressources humaines et développement des compétences du Canada (2011), une infirmière auxiliaire administre des soins infirmiers aux patients en collaboration avec des médecins, des infirmières autorisées ou d'autres membres de l'équipe de santé. Ces infirmières travaillent dans des centres hospitaliers, des maisons de soins infirmiers, des établissements de soins prolongés, des centres de réadaptation,

des cabinets de médecins, des cliniques, des entreprises, des centres de santé communautaire et chez des particuliers.

Les étudiants admis au programme de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale d'Ottawa proviennent des écoles secondaires de la région d'Ottawa ou du Québec ou sont admis sur une base de candidat adulte. La majorité de la clientèle de ce programme fait partie de cette dernière catégorie : les candidats adultes. Tel que mentionné précédemment, la clientèle de ce programme est composée majoritairement d'étudiants de diverses origines.

Lorsque ces étudiants arrivent au programme, ils sont habituellement dans l'évolution du phénomène migratoire. Quelques-uns sont encore dans les premières phases de la postmigration, l'arrivée physique et psychologique (Gaudet, 2005). Les étudiants qui sont arrivés au pays depuis moins d'un an sont peu nombreux. Par contre, une majorité de la clientèle oscille entre : la confrontation, l'ouverture et l'ajustement au stress et la phase d'intégration. Dans leur processus de citoyennisation (Pierre 2005), bon nombre d'entre eux sont frustrés de la non-reconnaissance de leurs acquis. Ils réalisent que les études qu'ils ont faites dans leur pays d'origine ou les emplois qu'ils ont occupés ont peu de valeur au Canada. Ils se voient souvent dans l'obligation de reprendre de longues études à partir du début ou d'obtenir une reconnaissance, si minime soit-elle, pour leurs études antérieures. Certains sont déçus de leur choix de pays, le Canada, qui, selon eux, devait être un lieu où la vie serait meilleure. Ces étudiants se situent à l'étape de la postmigration (Gaudet, 2005). Par contre, d'autres

étudiants plus résignés comprennent qu'ils doivent suivre les procédures imposées par le Canada s'ils veulent, dans un avenir rapproché, retrouver une vie et un confort similaires ou mieux que ce qu'ils avaient dans leur pays d'origine. Ces personnes se situent davantage à l'étape d'intégration de Gaudet (2005).

Étant donné que l'un des objectifs de cet essai est de mieux connaître la clientèle haïtienne du programme de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale et par conséquent de mieux la guider dans le programme, le concept d'accompagnement vise à développer des savoirs particuliers en la matière.

L'accompagnement

Être un adulte dans la société d'aujourd'hui n'est pas de tout repos. Comme le dit Boutinet (2005), auparavant, la vie adulte était comparée à un long fleuve tranquille. Ce fleuve menait l'individu jusqu'à l'âge de 60-65 ans, en laissant certains événements extérieurs dicter son parcours. Traditionnellement, l'individu adulte pouvait s'appuyer sur ses premiers acquis scolaires, lesquels étaient utiles et adéquats pour toute la durée de sa vie. La société a évolué et les premières compétences scolaires n'ont plus la même durabilité qu'autrefois. L'adulte est donc confronté à des crises d'insertion, à des exigences de plus en plus élevées, mais également à une perte évidente de points de repère. Ces nouvelles exigences provoquent des situations d'infantilisation, de dépendance et d'exclusion. Elles mènent de plus en plus d'adultes à se re-questionner

sur leur formation. Plusieurs cherchent des acquis supplémentaires pour améliorer leur situation ou tout simplement pour arriver à une réalisation optimale de soi.

De ce changement de société est né, au début des années 1990, le concept d'accompagnement. Pour Paul (2004), l'accompagnement est un concept non stabilisé, car ses pratiques sont diversifiées. Malgré la difficulté d'établir des normes d'accompagnement, ce concept émerge d'un besoin de nouveaux points de repère et de la création de nouvelles balises. L'accompagnement peut se traduire sous la forme de counselling, de médiation, de conseil, de compagnonnage, de mentorat, de coaching, etc. Quand un concept est utilisé dans une multitude de contextes, il devient difficile d'en cerner adéquatement le sens.

Cependant, Paul (2004) n'en définit pas moins l'accompagnement comme la base d'une relation qui permet d'aller et d'être avec la personne, de la faire avancer, de l'assister, de la conseiller, etc. Il y aurait trois modèles d'accompagnement : le modèle thérapeutique, le modèle maïeutique et le modèle initiatique. Le modèle thérapeutique est celui qui mobilise les ressources de la personne face à un dysfonctionnement passager. Au cours de cette période, il est important de ne pas fournir une solution déjà toute faite, il faut permettre à la personne de mobiliser ses ressources intérieures pour l'aider à passer à travers ce moment passager. Le modèle maïeutique, quant à lui, cherche à mobiliser les ressources de la personne en la mettant en contact avec son intériorité. Dans ce type d'accompagnement, l'accompagnant a un rôle de facilitateur. L'accompagnant et l'accompagné cherchent ensemble et se révèlent réciproquement. Le

troisième modèle, l'initiatique, se définit comme étant un changement de statut par le biais de rites et de passages. La personne accompagnée passe donc d'un statut passif à un statut actif dans sa communauté. Ce type d'accompagnement est considéré comme le plus ancien.

Pour Paul (2004), les premiers usages sociaux de l'accompagnement ont été ceux des mourants et de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. La préoccupation sociale de ce concept est le lien entre l'individu et le milieu social. La personne accompagnée doit être prise en compte dans sa globalité, avec tous ses besoins et sa dynamique personnelle. L'objectif de l'accompagnement n'est pas de faire acquérir de nouveaux comportements, mais de développer ce qu'est la personne.

Paul (2004) présente trois fonctions de l'accompagnement : conduire, guider et escorter. Conduire, c'est accompagner quelqu'un vers son but. Guider signifie accompagner l'individu en veillant à ce qu'il trace son chemin vers le but à atteindre. Escorter a pour but de soutenir et de protéger l'individu au cours du processus. Donc, être en poste d'accompagnant, c'est être en veille par rapport à une personne. Il faut s'ajuster continuellement à celle-ci et à sa problématique. En résumé, Paul (2004) affirme que l'accompagnement demande de connaître la direction vers laquelle la personne accompagnée veut aller. Cependant, l'endroit où elle est présentement et la direction qu'elle veut prendre peuvent varier au cours du processus d'accompagnement.

Les étudiants du programme de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale sont dans un processus scolaire. Ces étudiants ne nécessitent pas tous le même type d'accompagnement. Ceux qui proviennent de l'école secondaire ont besoin d'un accompagnement qui ressemble à celui offert par les parents. Leurs expériences de vie sont moindres et ils ont besoin de vivre une certaine liberté. Ils peuvent avoir besoin d'aide pour réorienter leur choix de carrière et parfois ils ont besoin d'un rappel concernant les conséquences de leurs comportements.

Par contre, la clientèle principale de ce programme est adulte et immigrante. Cette clientèle est principalement en processus de citoyennisation. Les personnes ont décidé d'immigrer dans le but d'une vie meilleure. Dans ce cas, l'accompagnement est différent. Boutinet (2005) explique : « Il s'agit de donner à l'adulte accompagné les moyens d'un possible recommencement dans son existence après une situation d'échec ou d'épreuve difficile à vivre » (p. 92). Ces étudiants ont besoin d'un accompagnement qui s'inspire des types thérapeutique et maïeutique. Ils ont besoin de comprendre le fonctionnement de leur nouvelle réalité. Il faut les laisser libres d'avancer et ne pas faire les choses pour eux. Pour cette clientèle, un accompagnement bénéfique serait celui d'une écoute empathique et d'une volonté de trouver avec l'étudiant les ressources dont il dispose pour faire face aux défis qu'il rencontre.

Dans un travail d'enseignement postsecondaire, l'encadrement peut ressembler à celui qui est offert lorsque le novice débute dans son nouveau travail. L'Hostie, Robertson et Sauvageau (2004) décrivent l'accompagnement comme étant essentiel au

début de la profession, car les expériences vécues au cours des premières semaines, premiers mois de travail sont marquantes et des expériences difficiles pourraient teinter le début de la profession de façon négative. Le lien peut être fait avec l'enseignement dans un programme d'études collégial, car les enseignants et les coordonnateurs doivent guider et accompagner l'étudiant vers le marché du travail et tenter de le préparer le mieux possible à ce qui l'attend dans le milieu hospitalier. L'Hostie, Robertson et Sauvageau (2004) affirment : « L'accompagnement correspond à un soutien apporté à des personnes en situation d'apprentissage afin qu'elles puissent progresser dans la construction de leurs connaissances » (p.132).

Pour Paul (2004), l'accompagnement ne remplace ni la pédagogie, ni les types de rencontres entre le maître, l'étudiant et le savoir. « La relation pédagogique sur le mode d'accompagnement, c'est accepter de ne connaître à l'avance ni le but du parcours ni la voie » (Wiel, cité dans Paul, 2004, p. 250).

Accompagner les étudiants haïtiens dans leur parcours scolaire peut parfois représenter un défi de taille. Avant leur arrivée au Canada, la plupart de ces étudiants avaient déjà une formation professionnelle et ils travaillaient. À ce stade de leur vie, certains d'entre eux doivent recommencer et retourner aux bases d'ordre professionnel du métier d'infirmière auxiliaire tout en apprenant à vivre dans un nouveau pays avec des règles et des façons de vivre différentes. Ces étudiants ont parfois besoin d'être guidés et accompagnés dans certaines phases de leur cheminement pour réussir leurs études et leur intégration professionnelle.

Au cours de ce chapitre, cinq concepts ont été approfondis : l'immigration, le phénomène migratoire, le contexte géopolitique haïtien, les soins infirmiers auxiliaires, l'accompagnement. Celui de l'immigration au Canada et en Ontario a été défini, car le présent essai concerne l'immigration de ceux qui décident de venir s'établir au Canada. De plus, les étudiants en soins infirmiers auxiliaires fréquentent La Cité collégiale d'Ottawa en Ontario. Il fut essentiel de connaître certaines lois et pratiques en matière d'immigration afin de mieux comprendre l'encadrement auquel sont soumis ces étudiants ainsi que les défis d'ordre administratif auxquels ils peuvent être confrontés.

La description du phénomène migratoire a désigné les différentes étapes de ce processus et ses impacts sur les immigrants qui les franchissent. Ces nouvelles connaissances ont permis de mieux situer les étudiants du programme de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale dans leur processus migratoire et d'intégration à la société canadienne.

Cet essai a mis à l'avant-plan les étudiants haïtiens. La description globale du contexte géopolitique en Haïti a fourni des explications en lien avec le vécu antérieur des immigrants haïtiens ainsi que certains motifs qui ont pu influencer leur décision d'immigrer au Canada.

Dans le but de favoriser une meilleure compréhension du programme en soins infirmiers auxiliaires au sein duquel évoluent ces étudiants, il a été important de décrire ce programme ainsi que les compétences requises pour exercer ce métier.

Enfin, le souhait ultime de ce rapport de lectures était de mieux accompagner cette clientèle d'étudiants tout au long de son parcours scolaire à La Cité collégiale. En ce sens, les prémisses de l'accompagnement m'ont aidée à situer mes rôles d'enseignante et de coordonnatrice de ce programme. L'exploration de ce concept a eu un impact direct sur ma perception des étudiants immigrants : les multiples défis auxquels ils font face au cours des processus migratoire et d'intégration témoignent de leur courage et de leurs grandes capacités d'adaptation.

Le chapitre III porte sur la méthodologie et présente les moyens utilisés pour atteindre les objectifs d'apprentissage de cet essai.

CHAPITRE III
MÉTHODOLOGIE

Le principal objectif de cette maîtrise professionnelle est l'approfondissement de certains concepts qui sont en lien avec le domaine du savoir. L'acquisition de nouvelles connaissances sur l'immigration, une meilleure connaissance de la clientèle haïtienne du programme de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale et l'amélioration de l'accompagnement de celle-ci sont au cœur des objectifs de cet essai. Le type d'essai prévu pour y répondre est le rapport de lectures. Ce chapitre présente les différents moyens utilisés en conséquence.

Les instruments de collecte de données

Pour effectuer une démarche de recherche structurée et pour recenser les nombreux écrits parcourus, les principes de Fortin (1996) ont prévalu. Les voici :

1. préciser les buts de la recension;
2. reconnaître et localiser les sources appropriées au thème de recherche;
3. déterminer les principaux outils de recherche documentaire;
4. repérer les mots-clés qui vont guider les recherches;
5. utiliser les bases de données bibliographiques informatisées;
6. constituer une liste de références reliées au domaine de recherche.

Le tableau 4 indique les moteurs de recherche et les mots-clés utilisés lors de la recension des lectures à la bibliothèque de l'Université du Québec en Outaouais.

Tableau 4
Moteurs de recherche et mots-clés

Moteurs de recherche	Mots-clés
Cairn	Haïti
Découverte	Politique-Haïti
Dissertation and these	Éducation-Haïti
Education Research Complete	Famille-Haïti
ERIC	Famille-haïtienne
Erudit	Immigration-Haïti
Eureka	Immigration-Canada
Francis	Immigration-Ontario
Psycarticles	Immigration-loi-Canada
Repère	Peuple-haïtien
	Phénomène migratoire
	Obstacle-immigration-immigrant
	Insertion socioprofessionnelle-immigrant
	Adaptation-immigrant
	Processus de citoyennisation

Le tableau 5 présente les auteurs consultés et retenus selon les objectifs généraux et spécifiques de l'essai. Cette liste des auteurs est non exhaustive. Leurs écrits font partie de la méthodologie puisqu'il s'agit d'un rapport de lectures.

Tableau 5
Auteurs consultés et retenus selon les objectifs de l'essai

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Auteurs
1. Acquérir de nouvelles connaissances sur l'immigration	- Décrire le phénomène migratoire - Décrire le processus de citoyennisation	Beji & Pellerin, 2010; Citoyenneté et immigration Canada 2006, 2010; Flamand, 1991; Gaudet, 2005;

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Auteurs
		Godin, Piché & Renaud, 2003; Immigration francophone, 2011; Laaroussi-Vatz, 1993, 2003; Larose, 2007; Legault & Raché, 2008; Mekki-Berrada, Moreau & Rousseau, 1998; Ontario Canada, 2011; Piché, 2007; Pierre, 2005; Trautner, 2010; Veilleux, 2007.
2. Mieux connaître la clientèle haïtienne du programme de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale	-Connaître les particularités du contexte géopolitique de l'île d'Haïti, de la culture et des valeurs du peuple haïtien. -Décrire le programme de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale	Barthélémy, 1990; De verger, 1994; Doura, 2001, 2003; Labelle & Therrien, 1992; Louis-Juste, 2008 MFCU (2001); Peschanski, 2005; Rameau, 2011; Ressources humaines et développement des ressources Canada (2011); Sauveur, 1999, 2007; Waddell, 1999.
3. Connaître les prémisses de l'accompagnement auprès d'adultes	- Décrire le concept d'accompagnement - Établir des liens avec la clientèle visée	Boutinet, 2005; Jovelyn, 2002; L'Hostie, Robertson & Sauvageau, 2004; Paul, 2004; Vial, 2010.

Des fiches de lectures ont été élaborées selon la méthode Infosphère du Service des bibliothèques de l'Université du Québec à Montréal (Bitsi, 2011). Ces fiches contiennent la référence complète du texte, le sujet, une citation, s'il y a lieu, un résumé et des commentaires. Le tableau 6 présente le gabarit d'une fiche de lecture vierge.

Tableau 6
Fiche de lecture

Référence	
Sujet	
Citation	
Résumé	
Commentaires	

Le contenu de cette fiche de lecture a servi à la compilation des éléments retenus pour la rédaction de la synthèse des lectures présentée au chapitre IV. Au total 33 fiches de lectures se trouvent en appendice.

Le journal de bord est un autre moyen concret d'atteindre mes objectifs. En effet, le fait de laisser des traces du cheminement effectué ou en cours permet de conserver les données utiles au bilan des apprentissages par rapport à cet essai. Ce journal comporte sept rubriques présentées au tableau 7.

Tableau 7
Rubriques du journal de bord

1.	Date et heure	
2.	Tâches réalisées	
3.	Conditions de réalisation	
4.	Découvertes effectuées	
5.	Résultats	
6.	Transfert dans le travail	
7.	À suivre / à faire	

Les deux premières rubriques ont pour but d'identifier la date et la tâche. La recension des tâches sert à garder une démarche structurée et à ne pas oublier ou perdre les données recueillies. Lorsqu'il est mention de conditions de réalisation, cela se définit comme étant la façon dont la tâche est réalisée (ex. : première lecture, prise de notes, décision de supprimer des données, etc.). Les découvertes effectuées sont les données conservées. Les deux dernières rubriques sont le transfert dans l'essai et ce qu'il y aura à faire par la suite.

Les limites de l'essai

Cette maîtrise professionnelle comprend quelques limites dont celle du territoire. Tous les endroits où se trouvent les familles immigrantes haïtiennes ne peuvent être couverts. La province de l'Ontario a été ciblée, car La Cité collégiale est en Ontario, dans la ville d'Ottawa. Cette M. Éd. est une exploration de l'état des lieux du phénomène migratoire des Haïtiens vers le Canada. En effet, les provenances des immigrants sont trop nombreuses pour les couvrir en entier et la population immigrante

qui fréquente nos programmes d'études est surtout d'origine haïtienne. Une autre limite rencontrée lors de la rédaction de cet essai est le peu d'écrits scientifiques sur Haïti.

Dans l'accompagnement de la clientèle visée, les savoirs acquis par cet essai seront réinvestis progressivement dans mon contexte professionnel. Les liens entre les données recueillies et la pratique ne sont pas tous immédiats.

CHAPITRE IV
SYNTHÈSE DES LECTURES

Ce chapitre expose la synthèse des données recueillies concernant quatre principaux concepts à l'étude, c'est-à-dire l'immigration, le contexte géopolitique haïtien le phénomène migratoire et l'accompagnement. Rappelons que le concept décrivant les soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale a été fait et complété dans le cadre théorique. Ce chapitre présente le contenu général des fiches de lectures. Pour faciliter les liens entre les différentes parties, chaque concept est présenté de la façon suivante : la présentation du concept suivi des caractéristiques spécifiques pour chacun d'eux. Pour éviter le plus possible les redites, les propos du cadre théorique ne sont pas repris ici, c'est pourquoi d'autres auteurs s'ajoutent à ceux présentés précédemment.

L'immigration

Depuis le début des temps, les individus se déplacent d'un endroit à un autre, afin d'améliorer leur sort ou tout simplement pour vivre des expériences nouvelles. La décision de migrer vers un nouveau pays est, dans certains cas, une préférence ou une décision personnelle. Ces décisions sont prises en lien avec les différents aspects du pays : les conditions économiques, politiques, sociales et culturelles. Une majorité d'immigrants décide de migrer à cause des pressions économiques ou politiques. Près de 200 millions de personnes vivent aujourd'hui à l'extérieur de leur pays d'origine, ce qui équivaut à près de 3 % de la population mondiale (Les Nations unies, cité dans Gaudet,2005).

Pour Gaudet (2005), la migration économique est effectuée sans aucune pression politique ou économique. Cette décision émerge d'une longue période de réflexion dont l'aboutissement est d'améliorer la qualité de vie des individus et de leur famille ou de vivre de nouvelles expériences et d'effectuer un changement de vie. La migration de refuge s'effectue pour des raisons de sécurité et de survie et survient lors de graves problèmes politiques ou en temps de guerre. Ces types d'immigration ont amené Citoyenneté et Immigration Canada (2010) à donner le statut de résident permanent à toute personne immigrée au Canada sans avoir encore la citoyenneté canadienne. Un résident permanent a des droits et des privilèges, même s'il demeure citoyen de son pays d'origine. Après trois années de résidence permanente au Canada, le citoyen immigrant peut débiter l'étape ultime du processus d'immigration au Canada : l'obtention de la citoyenneté canadienne. Pour se faire, il doit prouver aux autorités gouvernementales qu'il possède une maîtrise adéquate du français et de l'anglais ainsi qu'une bonne connaissance des droits et responsabilités associées à la citoyenneté canadienne (Citoyenneté et Immigration Canada, 2009).

Autre fait, Veilleux (2007) stipule que plusieurs politiques d'immigration canadienne ont comme principal but d'assurer la main-d'œuvre nécessaire au pays à moindre coût tout en maximisant les profits réalisables. Il affirme que certaines politiques devraient être reconsidérées et s'axer davantage sur la dimension humaine de la personne. Elles devraient considérer les enjeux sociaux de l'intégration des immigrants, prendre en considération les effets négatifs de l'immigration sur les pays en voie de développement et s'assurer du respect des droits humains dans le pays d'accueil.

Le flux migratoire au Canada ne cesse d'augmenter à cause de l'influence du marché de l'emploi. Selon Larose (2007), ce phénomène prend beaucoup d'ampleur, mais la considération de l'être humain elle, en perd. Plusieurs pays riches, dont le Canada, bonifient leurs programmes destinés aux travailleurs non qualifiés. De cette façon, les coûts de production restent faibles et les profits augmentent.

Pour Piché (2007), le Canada est en train de développer un système d'immigration à deux vitesses : l'immigration permanente et tous les privilèges qui y sont associés et l'immigration temporaire qui donne accès à peu de droits pour les travailleurs non ou peu qualifiés. Les Nations unies (cité dans Piché, 2007) définissent un travailleur migrant comme une personne qui va exercer une activité rémunérée dans un autre pays. Au Canada, ce type de personnes est appelé travailleurs étrangers. Bien que le Canada ait toujours été reconnu comme un pays favorable au recrutement de travailleurs en vue de leur offrir un statut de résidents permanents, cette vision s'est modifiée, depuis une dizaine d'années, en raison des nombreux changements économiques et démographiques. Pour Gaudet (2005), ces modifications sont en lien avec l'augmentation des facteurs de production qui ne cessent de prendre de l'ampleur et ce, de façon constante.

Piché (2007) explique que les immigrants admis comme travailleurs non qualifiés le sont sous trois types de programme. Le premier, celui des aides familiaux résidents. Ce programme touche l'embauche de travailleuses étrangères pour effectuer des tâches domestiques. Ces femmes doivent résider obligatoirement chez leur

employeur. Citoyenneté et immigration (2010) affirment que certaines de ces travailleuses temporaires peuvent être éligibles à l'obtention de leur résidence permanente. En 2006, on recensait 20 000 femmes travailleuses domestiques au Canada. Le second type de programme est celui des travailleurs agricoles saisonniers. Ces travailleurs ne peuvent pas travailler pour d'autres employeurs que celui qui leur a été attribué. Lorsqu'ils débutent leur travail, ils sont soumis à une période de probation de sept à quatorze jours. Si l'employeur n'est pas satisfait, il peut débiter des procédures de rapatriement. Dans le cadre de ce programme, les travailleurs doivent résider à l'endroit choisi par l'employeur. En 2006, le Canada comptait plus de 20 000 travailleurs agricoles saisonniers qui provenaient en grande partie de l'Amérique Latine et des Caraïbes. Le troisième type de programme est celui de l'embauche de travailleurs temporaires en dehors des secteurs domestique et agricole. Pour les employeurs canadiens, ce programme normalise et accélère le processus d'embauche. Il simplifie l'admission de la main-d'œuvre étrangère peu qualifiée. Par contre, cela engendre une limite dans l'intégration socioéconomique des immigrants, car ils sont dépendants de leur employeur et n'ont pas les mêmes droits que les immigrants permanents.

Selon Piché (2007), la pratique du travail temporaire est inquiétante pour deux raisons. Premièrement cela crée des non-citoyens du Canada, car l'accès à la résidence permanente est difficile. Deuxièmement, il y a parfois un non-respect des droits fondamentaux de la personne. Des employeurs sans scrupule abusent de cette main-d'œuvre. Pour Larose (2007), ces travailleurs sont en position de vulnérabilité, car ils sont loin de leur pays, leur langue est parfois différente, ils ont une méconnaissance des

lois canadiennes en matière d'emploi et sont obligatoirement reliés à leur employeur ce qui n'est pas sans rappeler le temps de l'esclavage. Piché (2007) note : « Auparavant, c'était le travail qui était temporaire, aujourd'hui c'est le travailleur qui est temporaire » (p. 17).

Il n'y a pas qu'au Canada que certains travailleurs temporaires éprouvent des difficultés. Aux États-Unis, il existe une forte pénurie d'infirmières depuis que les baby-boomers ont pris leur retraite. Trautner (2010) affirme que cette pénurie explique la hausse du recrutement des infirmières étrangères. Ces femmes font parfois face à des employeurs qui ne leur fournissent pas de formations adéquates, travaillent dans des conditions insalubres et n'ont pas un salaire décent. Des associations infirmières de l'état de New York se sont mobilisées afin de donner à ces travailleuses étrangères des conditions de travail adéquates.

Malgré certaines conditions d'immigration discutables, l'immigration au Canada continue de prendre de l'expansion. De façon progressive, notre pays est passé d'une immigration européenne (France, Grèce, Italie, Portugal, etc.) à une immigration provenant de l'hémisphère sud (Antilles, Amérique latine, Asie et Afrique). L'immigration en milieu francophone demeure un enjeu important. Les francophones sont majoritaires au Québec, mais minoritaires dans le reste du Canada, dont l'Ontario. Les étudiants immigrants en soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale d'Ottawa sont touchés par cette réalité de la francophonie, car une majorité parle plusieurs langues. Le français est l'une des langues avec laquelle ils peuvent se débrouiller au

Canada. D'une part, Ottawa fait partie d'une région transfrontalière, étant située tout près du Québec. D'autre part, La Cité collégiale fait partie de l'un des deux collèges francophones en Ontario. La situation des francophones en milieu minoritaire touche de près cette institution d'enseignement. Dans le programme de soins infirmiers auxiliaires où la clientèle immigrante est largement représentée, la langue française est importante. Cependant, plusieurs de ces étudiants maîtrisent leur langue d'origine et le français, mais ils ne possèdent qu'une mince connaissance de l'anglais ce qui peut devenir un problème dans une province où la langue anglaise est majoritaire.

Immigration francophone (2011) affirme qu'en Ontario, les gens de la communauté francophone se mobilisent pour mettre en place des moyens qui favorisent l'intégration des immigrants francophones. Dans un grand nombre de provinces canadiennes, les communautés francophones créent des réseaux afin d'attirer, d'accueillir et d'intégrer les immigrants. Dans la province de l'Ontario, la plupart des immigrants habitent les grandes villes telles que la région du grand Toronto, Ottawa, Hamilton, Windsor, London et Niagara Falls (Ontario Canada, 2011). Les communautés francophones de ces villes s'assurent de prodiguer aux nouveaux arrivants des conditions favorables, l'accès à l'emploi, aux services et à la formation. Citoyenneté et immigration Canada (2006) ont mis sur pied un protocole d'entente entre le Canada, la province de l'Ontario et la ville de Toronto afin que ces trois instances collaborent entre elles pour encourager l'intégration des immigrants.

Vers une meilleure compréhension de l'immigration

Ces données à propos de l'immigration améliorent ma compréhension de ce concept. Le mot immigration est utilisé pour expliquer une panoplie de phénomènes sociaux. Par contre, ce que je retiens est que ce concept comporte plusieurs éléments tels que les différents types d'immigrant, les raisons qui justifient la décision de migrer et les lois qui régissent ce phénomène. Ces connaissances m'amènent à faire plusieurs liens avec les étudiants immigrants haïtiens du programme d'études en soins infirmiers auxiliaires. Dans le cadre de mon travail, j'ai pu constater qu'une majorité de ces étudiants a pris la décision de migrer pour améliorer ses conditions de vie et pour assurer sa sécurité personnelle et celle de sa famille. Ces immigrants font majoritairement partie du groupe de migration de refuge. Ils sont plus nombreux que ceux qui font partie de la migration économique, c'est-à-dire, qui ont pris la décision d'immigrer au Canada pour des raisons personnelles sans aucune pression.

D'une autre part, si l'on fait référence à la loi sur la protection des réfugiés et sur le type de résidents permanents, je peux affirmer que les immigrants haïtiens de La Cité collégiale sont des gens en attente de résidence permanente ou de leur citoyenneté canadienne. Pour ceux qui sont résidents permanents, ils font partie des regroupements familiaux et des regroupements d'immigration économique, catégories établies par la loi canadienne. Du fait que ces étudiants sont en attente de résidence ou de citoyenneté canadienne, ils font partie de la première catégorie du système d'immigration à deux vitesses décrit par Piché (2007), celle de l'immigration permanente qui donne accès aux privilèges que procure ce type d'immigration.

Également, les données sur l'immigration au Canada permettent de comprendre que notre pays a évolué en matière d'immigration et que pour un immigrant, il n'est pas facile de comprendre toutes les lois et les procédures d'immigration. De son côté, le gouvernement canadien a encore beaucoup à faire en ce qui concerne ses lois sur l'immigration afin de rendre le processus un peu plus humain et accessible. Toutes ces données m'aident à comprendre le découragement et les frustrations que peuvent vivre certains étudiants haïtiens du programme de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale.

Le phénomène migratoire

Le phénomène migratoire est la façon dont l'immigrant vit les différentes étapes du processus d'immigration. Ce processus se définit comme étant un ensemble d'éléments physiques et émotifs qui affectent le migrant de sa prise de décision de migrer jusqu'au moment de son adaptation et de son intégration (Gaudet, 2005). Le phénomène migratoire est divisé en trois grandes étapes : la prémigration, la postmigration et le processus d'intégration (Gaudet, 2005). L'étape de la prémigration comporte la décision de migrer, la préparation à l'immigration, le processus de renoncement, le départ du pays d'origine et le début du processus de deuil. La deuxième grande étape, la postmigration, se compose de l'arrivée physique, de l'arrivée psychologique, de la confrontation, de l'ouverture et de l'ajustement au stress. L'étape du processus d'intégration comprend les phases de l'intégration, celles de la participation, du fonctionnement et de l'aspiration. Ces trois grandes étapes expliquent

les processus et la gamme d'émotions par lesquelles passent les immigrants au cours du phénomène migratoire. Fronteau (2000) affirme que le processus migratoire peut être comparé à une porte étroite qui permet une rencontre avec l'autre.

Les familles immigrantes sont confrontées à toutes ces grandes étapes et en plus, au phénomène d'acculturation. Laaroussi-Vatz (1993) définit ce concept comme un recouvrement de tous les phénomènes qui se produisent lorsque deux cultures sont en contact. Pour un immigrant, l'acculturation débute par un choc culturel et est suivie de pertes, de ruptures de relations et de barèmes de référence avant de procéder à une reconstruction identitaire. Pendant la phase du choc culturel, le nouvel arrivant doit rebâtir sa structure familiale en gardant celle qu'il avait établie dans son pays d'origine afin qu'elle lui serve de point de repère. Flamand (1991) affirme que le choc culturel est semblable, en plusieurs points, à l'expérience du deuil. Les deux situations sont similaires en ce qui concerne la durée, la douleur ressentie et les types de réactions vécues. Au cours de la période du choc culturel, l'immigrant vit une période de confusion, de désorientation qui est provoquée par de nombreux changements et différences qui existent entre les deux pays. Pour Flamand (1991) : « Nous témoignons beaucoup de respect et de compassion envers les endeuillés, nous en témoignons très peu envers les immigrants » (p.15).

Les immigrants de type réfugiés sont une catégorie de personnes qui vivent des chocs culturels et émotionnels très prononcés. Mekki-Berreda, Moreau et Rousseau (1999) affirment que la santé mentale de ceux-ci est encore plus menacée que celle des

autres immigrants à cause des conditions postmigratoires. Les réfugiés arrivent aux frontières du pays d'accueil, dans la plupart des cas seuls, sans les autres membres de la famille tout en étant en attente d'un statut. Cette attente représente des délais longs et très coûteux. Au cours de cette période d'attente, ils subiront plusieurs difficultés émotionnelles suite à la rupture soudaine, traumatisante et involontaire, qu'ils ont vécues en quittant rapidement leur pays d'origine. De plus, ils vivront de l'angoisse liée à leur avenir qui est rempli de questionnements et d'incertitudes. Plusieurs couples et familles réfugiées ne survivent pas à ces rudes épreuves et à la durée de cette séparation. Fronteau (2000) explique que chacune des phases du processus migratoire doit être vécues pleinement avec les émotions qui y sont rattachées afin que l'immigrant puisse vivre son processus d'adaptation pleinement. Ce qui n'est souvent pas le cas pour les immigrants réfugiés qui ont quitté leur pays en catastrophe sans préparation mentale.

Pour un immigrant réfugié, faire venir au pays d'accueil sa conjointe et ses enfants engendre des délais administratifs très longs et des coûts faramineux. À cette situation s'ajoute la non-reconnaissance des acquis. Dans plusieurs cas, l'immigrant réfugié a de la difficulté à se trouver un emploi afin de tenter d'amasser les fonds nécessaires pour le rapatriement de sa famille au Canada.

Les familles immigrantes vont réagir différemment au phénomène migratoire selon leurs expériences et le contexte de vie auquel elles ont été confrontées au cours du trajet migratoire. Pour réussir à s'adapter, elles vont développer des stratégies d'adaptation. Laaroussi-Vatz (1993) définit trois types de stratégies d'adaptation :

l'offensive de promotion, le repli et l'assimilation déculturelle. La stratégie de l'offensive de promotion consiste à entrer en compétition avec les valeurs collectives et traditionnelles du pays d'accueil. Dans ce cas, ces nouveaux immigrants continueront de prôner leurs valeurs personnelles issues de leur pays d'origine. La seconde stratégie, celle du repli, se manifeste par une forme d'isolement et une peur de la société d'accueil. Dans ce type de stratégies, les immigrants auront de la difficulté à utiliser ou à se conformer aux règlements gouvernementaux et aux règles de vie sociale. Le repli engendre, dans certains cas, des comportements inadaptés à l'école et sur le marché du travail ce qui provoque un impact négatif sur l'adaptation de l'immigrant. La troisième stratégie, l'assimilation déculturelle, est l'ensemble des fonctionnements familiaux. L'immigrant niera les différences vécues et aura un comportement de conformité. Les individus qui utilisent cette stratégie sont des immigrants qui ont vécu des événements douloureux au moment de l'immigration et ils tentent de garder cette expérience loin derrière en se faisant une nouvelle vie.

Fronteau (2000) fait une comparaison entre les phénomènes d'adaptation et d'intégration. L'adaptation d'un individu décrit les mécanismes par lesquels il se rend apte à vivre avec un groupe et l'intégration renvoie aux mécanismes que le groupe met en place pour admettre le nouveau membre dans sa société. Ces deux phénomènes semblent parallèles, mais l'adaptation est plus abrupte tandis que l'intégration se fait de façon plus subtile et lente.

Pour favoriser l'intégration de l'immigrant, la société d'accueil a un rôle important à jouer dans toutes les phases de l'intégration. Lors de la phase d'intégration de fonctionnement, la société doit aider l'immigrant dans l'apprentissage de la langue et lui assurer l'accessibilité aux deux langues officielles du Canada : l'anglais et le français. Lors de la phase de participation, la société doit expliquer et promouvoir les valeurs qu'elle préconise et favoriser les contacts entre personnes immigrantes et non immigrantes (Gaudet, 2005). Pour Laaroussi-Vatz (2003), les familles immigrantes sont soumises à une forte pression sociale, car le pays d'accueil s'attend à leur intégration complète. La société d'accueil souhaite que les nouveaux arrivants participent à la vie scolaire, qu'ils utilisent adéquatement les systèmes sociaux et de santé. Les familles immigrantes font preuve de beaucoup de volonté et de courage, car elles comptent sur la société d'accueil pour développer la vie sociale des enfants afin d'en faire des citoyens actifs et reconnus par leur nouveau pays. Lors de la phase d'aspiration décrite par Gaudet (2005), la société a comme mandat de permettre à l'immigrant d'accéder à un emploi qui lui assurera un niveau de vie décent en mettant sur pied des lois en matière d'emploi et en tentant d'accélérer les processus de reconnaissance des compétences et des diplômes. Il est de la responsabilité du gouvernement et des institutions canadiennes de donner des informations exactes aux futurs et aux nouveaux immigrants. Beji et Pellerin (2010) stipulent que plusieurs immigrants affirment qu'ils n'ont pas reçu des informations exactes sur la validité de leurs qualifications professionnelles. Plusieurs employeurs du Canada n'ont pas les connaissances nécessaires pour reconnaître la valeur réelle d'un diplôme de l'étranger. Ce phénomène nuit à l'intégration du nouvel

arrivant. Cette phase d'intégration d'aspiration montre que chaque habitant du Canada a une responsabilité en matière d'aide à l'intégration des immigrants.

Au cours de ces phases d'intégration, Laaroussi-Vatz (2003) explique que les familles immigrantes peuvent être perçues comme des familles traditionnelles, formalistes et contraignantes. Il faut être conscient que ces familles se sont construites, au départ, dans leur pays d'origine ou au cours du processus migratoire, ce qui peut affecter la dynamique familiale. La décision de migrer s'est peut-être prise dans l'urgence, car pour les familles réfugiées, c'est la survie des enfants et de la conjointe qui était primordiale. La décision d'immigration de la famille peut avoir été planifiée afin d'offrir un avenir meilleur à chacun de ses membres. Selon les événements vécus lors du trajet migratoire, ces familles ont des préoccupations en ce qui concerne leur intégration dans le pays d'accueil. Certains membres de familles immigrantes auront comme souci la peur de ne pas être compris ou de ne pas comprendre la langue officielle du pays d'accueil. La collaboration partagée entre la population immigrante et la société d'accueil est essentielle.

Labelle et Therrien (1992) expliquent qu'il existe une autre forme d'intégration pour les immigrants, soit les associations ethniques. Ces regroupements ne cherchent pas nécessairement à faciliter l'insertion des membres dans la société globale, mais elles tentent de préserver l'identité ethnique et d'assurer la spécificité culturelle du groupe. Les auteurs décrivent quatre fonctions de ces associations. La première, celle de

l'intégration à la communauté ethnique favorise l'adaptation des populations qui ont certains besoins particuliers. Elle aide à la compréhension du fonctionnement du système organisationnel et du système de valeurs de la société d'accueil. La seconde fonction vise la préservation de l'identité et des valeurs culturelles du groupe. La troisième fonction est la représentation politique et la défense des membres de la communauté. La dernière concerne la solidarité avec le pays d'origine. Dans plusieurs associations haïtiennes, le contexte politique d'Haïti est au cœur des préoccupations, car les Haïtiens ressentent un sentiment d'allégeance profond à leur pays d'origine. Pour Labelle et Therrien (1992), les associations ethniques assurent des services à l'ensemble des immigrants, forment des coalitions sur des problèmes communs, évitent la ghettoïsation et assurent l'intégration des immigrants. Les associations haïtiennes ont un discours orienté vers une idéologie d'intégration. Elles ont deux visions de l'intégration : l'une met l'accent sur une stratégie qui vise le maintien de l'identité ethnique haïtienne et l'autre porte sur la légitimité d'une stratégie commune qui impliquera la participation à la société globale, la minimisation des différences et sera plus axée sur les mouvements sociaux que communautaires.

Depuis le début des années 2000, le Canada accueille environ 25 000 immigrants par année. Cette expansion de l'immigration a comme but principal de pallier au phénomène de vieillissement et à la pénurie de la main-d'œuvre. Beji et Pellerin (2010) constatent que depuis les dix dernières années, les immigrants du Canada ont connu une intégration professionnelle plus difficile. Ces difficultés seraient dues aux barrières linguistiques, à la non-reconnaissance des acquis et des compétences, aux pratiques

discriminatoires et au manque de réseaux sociaux. Pour eux, l'intégration professionnelle correspond à l'intégration de l'individu sur le marché du travail. Ce processus bidirectionnel et collectif se définit par l'effort des immigrants et l'acceptation de la société d'accueil envers eux. La réussite du phénomène migratoire est proportionnelle à la vitesse de l'intégration socioprofessionnelle, laquelle se mesure par le temps écoulé entre l'arrivée de l'immigrant et son intégration sur le marché du travail. Gaudet (2005) parle de l'intégration socioéconomique qui se mesure avec la possibilité ressentie et vécue par l'immigrant d'accéder à des revenus et à une mobilité sociale comparable aux Canadiens d'origine. L'accès à un emploi est un facteur essentiel dans le processus d'intégration.

Beji et Pellerin (2010) affirment : « La vitesse d'intégration socioprofessionnelle des immigrants montre qu'il faut attendre cinq ans pour que 68,7 % des immigrants puissent accéder à un emploi qui correspond à leurs qualifications » (p. 563). L'immigrant doit avoir en sa possession les informations nécessaires qui doivent être transparentes et exhaustives en ce qui concerne les démarches à entreprendre et les délais requis pour faire équivaloir ses diplômes et ses compétences. Plusieurs immigrants se sont plaints d'avoir été floués par des informations inexactes. Depuis 2008, le gouvernement canadien a fait un effort considérable pour informer davantage les candidats sur les démarches à suivre pour avoir accès aux reconnaissances. De plus, le manque de réseaux sociaux peut contribuer aux difficultés d'intégration socioprofessionnelle. Selon Beji et Pellerin (2010), le nouvel arrivant a tendance à se

référer à son entourage immédiat, ce qui peut produire un effet néfaste tel que la mauvaise transmission d'informations nuisible à leur intégration.

Il n'y a pas que le travail qui joue un rôle dans l'intégration des nouveaux arrivants, leur origine nationale est aussi considérée. Pour Godin, Piché et Renaud (2003), les groupes d'immigrants les plus discriminés sont les Latino-Américains, ceux du Tiers-Monde et les Mexicains. Les moins à risque de discrimination sont ceux de l'Espagne et du Portugal. Les immigrants de l'Algérie, du Maroc et de la Turquie vont subir de la discrimination économique, mais de façon moins considérable. Les immigrants de l'Asie et de l'Afrique sont les plus vulnérables à subir une intégration socioéconomique difficile. Au Canada, les asiatiques et les noirs se retrouvent au bas de l'échelle économique. Godin, Piché et Renaud (2003) reconnaissent qu'avec le temps, le revenu des immigrants augmente. Ils ont à s'adapter de façon graduelle à leur nouvel environnement, ce qui leur permet de mettre en valeur leurs aptitudes et leurs qualifications pour une meilleure intégration professionnelle.

Lorsqu'un immigrant prend la décision de migrer, et ce, jusqu'à son intégration socioprofessionnelle, il a besoin de deux types d'informations : les informations procédurales et les informations d'intégration (Beji & Pellerin, 2010). Les informations de procédure concernent les démarches administratives à entreprendre pour obtenir le statut de résident permanent afin de pouvoir s'installer et de se trouver un emploi. Par la suite, les informations d'intégration portent sur la connaissance du marché de l'emploi. L'étude du processus migratoire soulève des écarts entre les informations pertinentes et

les informations reçues et perçues par les immigrants. Le nouvel arrivant aura tendance à se fier aux sources d'informations en lesquelles il a le plus confiance. Dans plusieurs cas, ces informations proviendront du bouche-à-oreille, ce qui aura pour effet de l'éloigner des vraies informations. Cet écart aura une influence sur la qualité de son intégration.

Plusieurs quotidiens de certains pays affichent des annonces du gouvernement canadien qui encouragent les nouveaux diplômés à venir travailler au Canada. Dès le départ, les nouveaux arrivants sont biaisés, car ces annonces d'emploi ne mentionnent pas l'ampleur des procédures à suivre pour arriver à un emploi qui correspond aux compétences de l'immigrant. Également, Mekki-Berrada, Moreau et Rousseau (1999) affirment que les informations en lien avec les coûts faramineux et les délais administratifs très longs pour faire venir les autres membres de leur famille au Canada sont souvent nébuleuses. Ils ne s'attendent pas à cela, ce qui entraîne, dans plusieurs cas, d'autres problèmes familiaux.

Il existe de la discrimination envers les femmes, mais surtout envers les femmes immigrantes. Pendant plusieurs années, les politiques canadiennes restreignaient ces femmes à des emplois de travailleuses domestiques. Les problèmes de discrimination avec les femmes et l'immigration sont présents depuis le début des temps. Pierre (2005) affirme que plusieurs employeurs ont de fausses idées par rapport aux femmes immigrantes, ils portent des jugements sur leur capacité et sur leurs habitudes de travail. Certains employeurs remettent en doute leurs compétences même si pour plusieurs

d'entre elles, elles occupent des emplois pour lesquels elles sont surqualifiées. Pierre (2005) rapporte des études prouvant que des femmes immigrantes âgées entre 25 et 44 ans possédant un diplôme universitaire gagnent un salaire de 14 000\$ inférieur à celui des Canadiennes de souche qui ont les mêmes qualifications. Selon Gaudet (2005), les femmes immigrantes, en plus de subir une forme de discrimination supplémentaire, se retrouvent souvent seules. Dans leur pays d'origine, la plupart d'entre elles pouvaient compter sur un réseau de soutien informel composé des membres de leur famille et du voisinage, afin de les aider dans l'éducation des enfants. Lorsqu'elles arrivent au Canada, plusieurs de ces femmes ont perdu ce réseau, ce qui engendre des sentiments de solitude et une surcharge de travail avec leur emploi, le retour à l'école, l'éducation des enfants et l'entretien de la maisonnée.

Le phénomène migratoire et la clientèle en soins infirmiers auxiliaires

Le phénomène migratoire est un concept très intéressant à documenter. Les détails entourant ce phénomène permettent de comprendre les enjeux vécus par les nouveaux arrivants. L'immigrant reste au cœur de ce processus, par contre, la société d'accueil et les institutions gouvernementales ont des rôles majeurs à jouer en instaurant des politiques d'immigration claires et en facilitant l'accès dans les deux langues officielles et dans certains cas en faisant appel à un interprète. La société d'accueil a encore du progrès à faire en ce qui concerne la reconnaissance des acquis et les délais qui entourent le rapatriement des familles des immigrants réfugiés, car les effets néfastes de ces problèmes laissent des traces indélébiles.

Le phénomène migratoire touche de près la clientèle du programme de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale. Une majeure partie des étudiants se situe dans les deux dernières phases de l'immigration décrites par Gaudet (2005) : la postmigration et le processus d'intégration. Plusieurs d'entre eux sont en période d'ajustement à leur nouvelle vie tout en voulant débiter leur processus d'intégration sociale et socioéconomique. Ils sont présentement dans un retour aux études afin de pouvoir décrocher un emploi rémunérateur qui leur permettra d'atteindre un niveau de vie confortable.

Dans le cadre de mon travail, lorsque je discute avec les étudiants, je constate régulièrement qu'ils ne s'attendaient pas à devoir faire autant d'années d'études lors de leur immigration au Canada. Ils affirment qu'ils n'avaient pas les informations nécessaires à la reconnaissance de leur diplôme. C'est pourquoi, bon nombre d'immigrants font des études dans le domaine de la santé. Comme la plupart des informations reçues proviennent des pairs, le message véhiculé est que dans ce domaine, surtout celui des soins infirmiers, les perspectives d'emploi sont très bonnes. En effet, selon le bilan annuel du Rapport statistique du programme de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale (2012), pour l'année 2011-2012, le taux de diplômés se trouvant un emploi dans le domaine des soins infirmiers était de 96,3 %.

Le phénomène migratoire apporte plusieurs bouleversements dans la vie des immigrants. Ces changements devaient être faits dans le but d'accéder à un meilleur niveau de vie. Les multiples émotions vécues peuvent provoquer chez certains étudiants

immigrants, des sentiments de peine et de frustration. Comme le précise Flamand (1991), j'ai compris que plusieurs d'entre eux sont dans un processus similaire à celui du deuil.

Le contexte géopolitique haïtien

Haïti est un pays des Antilles situé au nord des Caraïbes. La capitale de ce pays est Port-au-Prince. Haïti a acquis son indépendance au cours d'une lutte emportée par des esclaves en 1804. Ce pays fut sous la dépendance politique des États-Unis de 1915 à 1934. De 1804 à 1915, 26 chefs d'État ont gouverné, la plupart d'entre eux ont été des généraux de l'armée. Doura (2001) explique qu'aucun de ces 26 chefs n'a terminé son mandat, ils ont été renversés, exécutés, ont démissionné ou sont décédés. L'histoire politique d'Haïti a toujours été marquée de troubles d'assassinats, d'arrestations et de traitements cruels et inhumains. Ce type de gouvernement entraîne comme base de ses piliers économiques : l'extorsion, l'expropriation et l'utilisation de la planche à billets. Doura (2001) affirme : « Ce sont les germes de la violence et de l'intolérance qui gangrènent la société haïtienne et la lourdeur excessive de la bureaucratie complique encore plus la situation » (p. 41). Cela engendre une mauvaise gestion des biens publics, de la corruption systémique et l'élaboration de politiques controversées en matière économique, agricole, industrielle et financière. Tous ces éléments regroupés font en sorte que le pays semble condamné à s'enfoncer et à vivre de façon permanente dans des crises économiques, sociales et politiques. Cette situation mène à des sous-emplois et à un taux de chômage élevé pour toutes les couches de la société.

Les systèmes gouvernementaux en Haïti sont dominés par deux types de pouvoir : le pouvoir charismatique et le pouvoir traditionnel. Ces types de pouvoir sont propices à des situations de corruption et de malhonnêteté. Doura (2003) affirme que la corruption en Haïti est présente depuis la construction de cet État et cela continue d'avoir des conséquences néfastes pour la société haïtienne. La présentation de faux budgets avec des dépenses fictives qui dépassent de plus de 50 % des profits originaux ont pour but de grossir la fortune personnelle des membres du gouvernement. La corruption faisant partie intégrante du système politique, Sauveur (1999, 2007) affirme que la violence prend également une place importante. La guerre civile, le chaos, l'anarchie, les crises économiques, financières, monétaires, structurelles et conjoncturelles ont conduit Haïti à la faillite totale et finalement à l'effondrement de l'État. Doura (2001) explique que ce pays semble condamné à s'enfoncer et à vivre dans des crises économiques et politiques sans être capable d'avoir des dirigeants qui peuvent redresser cet état. Par contre, en 1990, Haïti a connu pour la première fois de son histoire, des élections libres au suffrage universel et démocratique. Ce qui démontre un désir de changement et de justice de la part des habitants.

Le secteur agricole occupe 70 % du marché en Haïti. À cause de la mauvaise gestion du gouvernement, le pays connaît une stagnation de la production agricole et industrielle. Cette stagnation se traduit par une diminution des exportations, une dépréciation de la monnaie, un faible taux d'emploi, une main-d'œuvre non qualifiée, un déficit chronique de l'État et un endettement constant du pays. Cette mauvaise gestion des entreprises publiques et privées entraîne la faible productivité de tous les secteurs de

l'économie, le coût du transport élevé, un système financier sous-développé et des infrastructures de bases qui sont faibles. Cette stagnation et la mauvaise gestion font d'Haïti un pays avec une économie déficiente.

Lorsqu'un gouvernement connaît de sérieux problèmes comme celui d'Haïti, la population n'a d'autre choix que d'en ressentir les effets. Le système d'éducation de ce pays en est un bon exemple. Doura (2001) explique que ce système est de plus en plus dégradé, inefficace, de qualité douteuse et inadaptée aux besoins de la population. Dans ce pays, 58 % des chefs de famille ne savent ni lire, ni écrire, 34 % ont suivi six années de scolarisation, 6 % ont terminé le cycle supérieur et 0,4 % ont obtenu un diplôme universitaire. Haïti possède une population où plus de 58 % des habitants vivent sous le seuil de la pauvreté. Ces personnes n'ont pas les moyens financiers suffisants pour financer des études supérieures. Ce qui a comme répercussion d'abaisser le niveau d'éducation de ce pays (Doura, 2001). Cette situation explique un niveau d'éducation très faible en Haïti, ce qui permet aux membres du gouvernement d'abuser aisément de leur pouvoir.

Le système de santé est également touché. En Haïti, on assiste à une détérioration continue de la population (Doura, 2001). Il y a de plus en plus d'épidémies telles que la méningite, la rage et l'anthrax. Haïti compte le taux de mortalité le plus élevé de l'hémisphère occidental. L'espérance de vie moyenne d'un Haïtien est de 54 ans. Un pourcentage de 12 % de la population urbaine et 5 % de la population rurale sont contaminées par le virus du VIH. L'éducation et la santé étant touchées à ce point par les

problèmes économiques que vit ce pays, on ne peut faire autrement que de questionner ces retombées sur les familles haïtiennes. Louis-Juste (2008) explique que la famille élargie en Haïti est une stratégie efficace pour maximiser le rendement au travail. La machinerie utilisée est rudimentaire, donc plus la main-d'œuvre est grande, plus elle compense pour cette situation considérée précaire. Il n'y a pas seulement le rendement au travail qui est maximisé par la famille. Louis-Juste (2008) affirme que la famille assure une fonction de reproduction démographique et participe activement à la reproduction du capital haïtien.

Louis-Juste (2008) explique que l'école-église et l'église-école constituent en Haïti deux principales institutions qui contribuent à la reproduction familiale de la société capitaliste. L'école-église instruit les élèves au chacun pour soi et Dieu pour tous. L'église-école poursuit le but de l'école-église, car la discrimination culturelle est omniprésente. Les filles sont éduquées pour devenir de futures propriétés de leur mari afin de procréer et pour fournir un surplus de main-d'œuvre. Les hommes détiennent le pouvoir domestique et les femmes s'occupent du foyer et agissent comme éducatrices auprès des jeunes garçons et elles éduquent les filles à servir les hommes et leur futur mari.

Haïti, depuis ses débuts, a été sous le régime de plusieurs gouvernements qui ont tous eu leurs lots de difficultés et d'effets négatifs sur le pays. Le tableau 8 présente les présidents d'Haïti depuis 1915 avec les particularités qu'ont rencontrées chacun d'eux. (Haïti-Référence, 2012)

Tableau 8
Liste des présidents d'Haïti et leurs particularités
(Inspiré d'Haïti-Référence, 2012)

Noms des présidents	Particularités
Vibrun Guillaume 9 mars 1915-27 juillet 1915	Il a voulu par tous les moyens se débarrasser de ses adversaires. Il a fini par susciter le dégoût de la population à cause des abus de pouvoir. Il fut alors pourchassé.
Philippe Sudre Dartiguenave 12 août 1915-15 mai 1922	Les sept années qu'il fut au pouvoir furent une série d'échecs et de déceptions. Il a réussi à faire régner la paix et la stabilité des institutions, mais cela s'est fait au prix de plusieurs vies.
Antoine Joseph Louis Borno 15 mai 1922-15 mai 1930	Il ne fut qu'un chef exécutif virtuel, c'était le haut commissionnaire en Haïti qui détenait le réel pouvoir. Borno ne prenait aucune décision sans consultation.
Eugène Roy 15 mai 1930-18 novembre 1930	
Sténio Vincent 18 novembre 1930-15 mai 1941	Il a été président du Barreau de Port-au-Prince, éditeur du journal « Haïti », président du Sénat de la République et maire de Port-au-Prince.
Elie Lescot Léon Dumarsais Paul Eugene Magloire Frank Sylvain Daniel Fignolé 15 mai 1941-14 juin 1957	Au cours de cette période, plusieurs présidents ont été à la tête du gouvernement d'Haïti, mais aucun d'entre eux n'a apporté de changements majeurs.
François Duvalier 22 avril 1957-21 avril 1971	Il a été à l'origine d'événements sanglants de l'histoire d'Haïti.
Jean-Claude Duvalier 22 avril 1971-7 février 1986	Au cours de cette période Haïti vécut le pire gouvernement (règne Duvalier père-fils). Après 33 ans, le peuple haïtien se retrouve dans une situation de pauvreté et de misère extrême. Plusieurs Haïtiens ont immigré au cours de ces années dans le but d'une vie meilleure (De Verger, 1994).
Leslie F. Manigat 7 février 1988-20 juin 1988	Il fut le premier président de l'ère post-duvalérienne. Il fut contesté par tous les gouvernements de cette époque.
Henry Namphy 20 juin 1988-18 septembre 1988	
Prosper Avril 18 septembre 1988-10 mars 1990	

Noms des présidents	Particularités
Ertha Pascal Trouillot 14 mars 1990-7 février 1991	Première femme haïtienne à assurer le pouvoir en Haïti.
Jean-Bertrand Aristide 7 février 1991-7 février 1996 7 février 2001-29 février 2004	Premier président à être élu démocratiquement. Il a été victime d'un coup d'État le 30 septembre 1991. Il fut alors en exil pendant trois ans. Il revint au pays le 15 octobre 1994 pour finir son mandat. Il sera réélu et sera à nouveau expulsé du pays. En 2004, avec la fin de ce gouvernement, les Haïtiens du bas de l'échelle sociale ont perdu leur chance de participer à la vie politique.
Joseph Nerette 8 octobre 1991-19 juin 1992	Le gouvernement Nerette-Honorat fut condamné internationalement et échoua lamentablement son mandat.
Emile Jonassaint 11 mai 1994-12 octobre 1994	
René Gracia Preval 7 février 1996-7 février 2001 14 mai 2006-14 mai 2011	Son gouvernement ressemblait beaucoup à celui d'Aristide. Il voulait engendrer un changement de société et s'est fait plusieurs ennemis. Il a prolongé la mission des forces des Nations unies et a négocié avec la Bid et la FMI.
Alexandre Boniface 29 février 2004-14 mai 2006	
Joseph Michel Martelly 4 avril 2011 à présent	Président actuel d'Haïti.

Ce tableau reflète le nombre élevé de gouvernements qui se sont succédé sans qu'aucun ne puisse instaurer une démocratie durable dans ce pays. Doura (2001) affirme que : « Les Haïtiens sont conduits à fuir le pays pour trouver une situation économique plus favorable et de meilleures conditions de travail tout en échappant aux problèmes politiques et sociaux omniprésents dans leur vie » (p.48).

Malgré le fait qu'Haïti vit et a vécu de grands problèmes, et ce, dans toutes les sphères de la société, il n'en demeure pas moins que ce pays est souvent victime de préjugés tel que : les Haïtiens manquent d'éducation, ils sont tous analphabètes et incapables de subvenir à leurs besoins (Barthélemy, 1990). Rameau (2011) affirme que le peuple haïtien désire prendre les moyens nécessaires pour ne pas toujours dépendre de l'aide humanitaire. Avec tous les événements douloureux que ce peuple a vécus, il a été amené à s'interroger sur son identité, ses modes de vie et ses futurs projets de société. De plus, l'histoire du peuple haïtien est associée à une notion de liberté. Les Haïtiens et leurs ancêtres se sont battus pour gagner leur liberté. Ils ont fait preuve de beaucoup de résilience, car ils ont subi des traitements atroces et n'ont pas sombré dans la provocation. Le côté artistique de ce peuple est aussi représenté par la peinture, les lettres, la philosophie, la musique, les chants et la danse.

Les Haïtiens ne veulent plus attendre que les autres pays fassent pour eux, ils veulent réaliser des choses par eux-mêmes (Rameau, 2011). L'Haïti populaire veut voir naître un nouveau pays : libre et souverain. Ce désir de changement est sur toutes les lèvres. Ils sont conscients que la situation politique n'est pas bonne et qu'il faut trouver des alternatives. Ce désir de changement est représenté par l'Haïti populaire contre l'Haïti dominante. Cet état d'esprit s'explique par une situation politique et économique qui est dans le chaos total (Peschanski, 2005). La capitale de Port-au-Prince a été construite à la base, pour contenir 150 000 habitants, maintenant elle compte plus de deux millions de personnes. Ces habitants sont en en grande partie sans emploi et font

du commerce. Le problème d'accès à l'eau potable est de plus en plus présent. Dans un but de favoriser le changement, il existe plusieurs organisations dans le pays qui comptent environ une quinzaine de membres chacune. Peschanski (2005) explique que ces organisations n'ont pas de liens avec le gouvernement actuel et qu'elles ne possèdent aucune idéologie politique. Elles sont formées d'habitants, de chômeurs, de paysans, de femmes, d'étudiants et de syndicats. Leur mission principale est l'amélioration des conditions sociales dans le pays. Ces organisations rencontrent de grands défis comme celui de s'assurer que les membres n'ont pas d'ambitions politiques, ce qui pourrait nuire aux buts réels de ces organisations.

L'étude du concept géopolitique haïtien a présenté un pays qui n'est que dans son deuxième siècle d'existence. Depuis le début de sa création, ce pays a dû se battre pour accéder à son indépendance. Au cours des années, les gouvernements se sont succédé en apportant de nouveaux problèmes et en étant tous autant corrompus les uns que les autres. Cette situation a eu pour effet de créer de graves troubles au cœur d'Haïti. Tous les systèmes politiques, économiques, éducation, santé et famille sont maintenant dans des situations considérées précaires et inquiétantes.

Un peuple à découvrir

Malgré ce lot d'évènements malheureux, ce concept m'a permis de découvrir la richesse de ce peuple. Leur détermination et leur capacité de résilience font des Haïtiens un exemple d'entraide. Les habitants de ce pays ont un immense désir de voir changer

les choses et de devenir autonomes, ils veulent prouver se à eux-mêmes et aux autres pays qu'ils ont les capacités nécessaires de faire d'Haïti un pays où il fait bon vivre. Cela signifiera-t-il qu'il y aura moins d'immigration haïtienne au Canada ? Seul l'avenir nous le dira. Ce concept m'a permis de mieux comprendre la persévérance et la capacité d'adaptation des étudiants du programme de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale.

L'accompagnement

Être un adulte est de plus en plus exigeant dans la société d'aujourd'hui. L'adulte est, dans plusieurs cas, confronté à une crise d'insertion et à une panoplie d'exigences. Ce qui est alarmant est le manque et l'absence de point de repères avec lesquels les adultes de notre société doivent conjuguer. Ces situations difficiles peuvent mener l'adulte à s'isoler et à s'exclure du reste de la société. Autrefois, l'adulte pouvait s'asseoir sur ses premiers acquis et vivre une vie normale sans trop se poser de questions, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui avec les changements fréquents de courants de pensée. La vie n'a plus le caractère durable qu'elle avait autrefois, elle s'axe maintenant sur la formation continue (Boutinet, 2005).

Depuis le début des années 1990, un nouveau concept est de plus en plus utilisé dans les différents secteurs de l'emploi : l'accompagnement. Ce concept est associé à une multitude de termes. Paul (2004) en donne quelques-uns. Le counselling est une forme d'orientation et de développement de l'identité qui est utilisé autant dans le milieu

professionnel que dans la recherche d'un état de bien-être personnel. Il existe également la médiation qui est une forme d'apprentissage. Ce modèle d'accompagnement est utilisé pour gérer la résolution de conflits en milieu de travail et dans les sphères personnelles. L'accompagnement sous la forme de conseil fait en sorte qu'il y a une délibération et une ouverture des choix. Selon le degré de dépendance dans lequel est l'adulte, l'accompagnement pourra se faire en mode de suivi, de supervision, de conseil, de direction ou de guidance. Ces termes ne représentent qu'une mince facette de la notion d'accompagnement.

Boutinet (2005) affirme qu'il faut donner à l'adulte les moyens de se construire une existence et lui donner une chance de recommencement après avoir vécu des échecs ou des situations difficiles. Tel est le cas lors de l'immigration ou le recommencement complet d'une vie professionnelle après une immigration et une non-reconnaissance des acquis. Dans cette optique, l'accompagnement prend tout son sens, il signifie aller avec la personne, la faire avancer, l'assister, la conseiller, la guider, la diriger, la protéger, etc. L'accompagnement, c'est cheminer avec l'autre sans faire une substitution à une autre relation (Paul, 2004).

L'accompagnement dans la relation éducative

Dans le cadre de cet essai, l'accompagnement est celui qui est présent dans la relation éducative. Vial (2010) explique que l'éducation est une relation et non une idée. Il affirme également qu'à chaque fois que l'on transmet un savoir, on entretient une

relation. Pour lui, éduquer ne signifie pas seulement conduire vers quelque chose. L'éducateur devient un compagnon de route qui amène la personne à son point d'arrivée. Il précise quatre caractéristiques de la relation éducative. La première est dissymétrique et indispensable tout au long de la vie. Cette caractéristique signifie que l'éducateur n'est pas à la même place que l'éduqué. Il doit créer des conditions afin de permettre le développement des processus d'apprentissage. La relation éducative est une intervention de l'éducateur sur l'autre.

La seconde caractéristique définie par Vial (2010) est la relation qui nécessite un pari vers le bien-être. Cette caractéristique souligne qu'il n'existe aucune éducation négative. On éduque pour le bien-être de l'autre, pas nécessairement pour son bien-être personnel, mais en grande partie pour celui de la communauté à laquelle il appartient. Dans cette relation, l'éducateur tente de mettre en place des moyens concrets pour que l'éduqué développe son autonomie. Il est important de comprendre que l'autonomie n'est pas un état d'être, mais plutôt une visée, une orientation. Cette autonomie ne signifie pas seulement faire ce que l'on veut quand on le veut, mais plutôt d'en arriver à une indépendance. Vial (2010) explique que l'autonomie possède trois critères : la responsabilisation, l'esprit critique et l'émancipation. Il est important d'apprendre à s'assumer, ce qui veut dire que l'on a besoin des autres pour être soi-même et s'accepter. Les gens oscillent fréquemment entre la sécurité d'une dépendance et l'insécurité d'une autonomie.

La troisième caractéristique de la relation éducative est le processus d'accélération du changement. La personne a besoin de soutien et d'accompagnement pour s'épanouir et devenir autonome (Vial, 2010). La dernière caractéristique est que la relation éducative donne du corps au savoir. Le travail d'un éducateur n'est pas seulement de s'assurer qu'il a transmis le savoir, il doit s'assurer que l'éduqué s'est approprié le savoir et qu'il a assimilé ses acquis afin de construire quelque chose. Vial (2010) affirme : « S'intéresser à l'appropriation des savoirs, c'est entrer dans l'accompagnement pour la maturation » (p. 21).

L'accompagnement en contexte de démarcation culturelle

L'accompagnement peut aussi être perçu sous un autre volet, soit celui de la culture. On ne peut passer sous le silence ce volet, vue la démarcation culturelle présente dans le programme de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale. Jovely (2002) définit la culture comme un système de pensées et d'actions qui organisent les comportements essentiels d'une société. Ce système comprend les connaissances, les croyances, l'art, la morale, les droits, les coutumes, etc. Selon Jovely (2002), la culture possède deux fonctions : 1) le renforcement de la cohésion du groupe et l'intégration des pratiques communes et, 2) l'intégration des individus dans les différents groupes sociaux. Pour certains, la culture est une source de conflits, car les uns tentent parfois d'imposer leurs modèles et leurs façons de faire aux autres. Le vocabulaire utilisé pour définir la culture, tel que la diversité culturelle et l'interculturalité engendre des notions de réciprocité, de liaison et de disjonction.

Pour Jovely (2002), l'approche interculturelle prend de plus en plus de place dans notre société, car l'immigration est en expansion. L'accompagnement de la clientèle immigrante nécessite une bonne compréhension de sa culture. Il ne s'agit pas de demander à tous ce qu'ils pensent, mais de tenter de se construire une conception du processus logique de décision de ces individus.

Après avoir pris en considération l'aspect de la culture dans le concept d'accompagnement, il faut considérer l'appui donné aux gens en insertion en emploi.

Accompagner une personne qui débute dans la profession, c'est d'abord et avant tout, être avec cette personne, être à ses côtés pour l'aider à tirer le meilleur parti possible des interactions et des expériences nouvelles qu'elle vit au quotidien dans l'action (L'Hostie, Robertson & Sauvageau 2004, p.131).

L'accompagnement en début de carrière est essentiel. Les étudiants du programme de soins infirmiers auxiliaires sont au commencement de leur profession, car ils vont en milieu clinique dès la première année de leur programme. Ils ont leurs premiers contacts avec la profession d'infirmière auxiliaire pendant le programme. Les expériences vécues à ce moment peuvent avoir une influence autant positive que négative sur le reste de leur profession. L'Hostie, Robertson & Sauvageau (2004) affirment qu'une personne qui débute dans la profession et qui reçoit un bon encadrement va développer plus rapidement ses savoirs, savoir-faire et savoir-être. Le Bortef (cité dans L'Hostie, Robertson & Sauvageau, 2004) définit l'accompagnement comme : « Une fonction pédagogique qui aide la personne accompagnée à nommer et à cerner les problèmes qu'elle rencontre dans sa pratique » (p. 132). Ils affirment

également qu'accompagner un débutant permet de briser l'isolement qu'il peut vivre au début de sa carrière. L'accompagnant agit comme support moral et cela permet au débutant de découvrir que tout le monde peut vivre la même chose, ce qui a pour effet de dédramatiser plusieurs situations.

L'accompagnement, une nécessité par rapport à mon rôle

Pour le présent essai, le concept d'accompagnement était essentiel à mon développement professionnel. Cette connaissance supplémentaire m'a permis de comprendre pourquoi l'accompagnement est primordial chez les adultes d'aujourd'hui. L'accompagnement peut prendre plusieurs formes, telles que de guider, appuyer, protéger, diriger, etc. Ces diverses facettes s'apparentent à la relation éducative de Vial (2010). L'accompagnement est une forme de relation peu importe les formes qu'elle prend. De plus, il convient de tenir compte de la culture d'origine des personnes. Lorsqu'on établit une relation avec quelqu'un, il faut apprendre à connaître sa façon de penser et ce qui est à la base de ses actions. Il faut apprendre à comprendre l'autre et à le respecter dans ses différences tant personnelles que culturelles.

Dans le cadre de mon travail de coordonnatrice, j'exécute un accompagnement non officiel. Je tente de guider et d'accompagner les étudiants en leur donnant les meilleures informations possibles et en tentant de leur faire exprimer leurs réels besoins et les émotions qu'ils vivent. J'essaie également de les guider vers les ressources nécessaires afin qu'ils reçoivent de l'aide spécialisée lorsque cela s'avère nécessaire.

Les implications théoriques et pratiques des lectures

Pendant la rédaction de cet essai, j'ai constaté un changement dans la relation que j'entretiens avec les étudiants, surtout les étudiants immigrants. Cette modification est en lien avec l'acquisition de nouveaux savoirs accumulés au cours des lectures effectuées pour cette rédaction. Premièrement, les connaissances sur l'immigration au Canada m'ont permis d'une part de mieux comprendre ce phénomène et toutes les étapes par lesquelles ces personnes doivent passer. J'ai compris que le processus d'immigration peut être long et pénible, dépendamment du type d'immigration choisie. Auparavant, je ne réalisais pas l'impact financier de cette démarche. Présentement, je suis sensible aux besoins criants qu'ils ont d'acquérir un diplôme rapidement afin de se retrouver sur le marché du travail le plus tôt possible. Recevoir un salaire décent dans les plus courts délais leur permet de payer cette longue démarche coûteuse qu'est l'immigration. Dans certains cas, l'argent gagné sera nécessaire à faire venir les autres membres de la famille ou à subvenir aux besoins de la famille restée dans le pays d'origine.

Les informations acquises sur le phénomène migratoire m'ont permis, entre autres, de connaître les trois grandes étapes de la migration décrites par Gaudet (2005). L'acquisition de ces nouvelles informations me permet de mieux situer les étudiants dans leur cheminement migratoire. Comprendre les émotions vécues à chacune de ces étapes m'a rendue plus empathique et compréhensive vis-à-vis leur situation. Cela me permet également de diriger mes entretiens et de poser des questions plus pertinentes.

J'ai remarqué que ce changement chez moi suscitait chez les étudiants un sentiment de compréhension et une plus grande capacité d'ouverture envers moi.

Avant d'entreprendre cet essai, j'étais consciente qu'Haïti était un pays qui éprouvait plusieurs difficultés. Par contre, j'étais loin de me douter à quel point ce pays, au cours de son entière existence, avait passé à travers plusieurs événements atroces. Les connaissances acquises sur le contexte géopolitique haïtien expliquent les multiples raisons qui poussent et qui ont poussé les Haïtiens à quitter leur pays d'origine. Depuis mes lectures sur ce sujet, j'apprécie beaucoup mes discussions avec les étudiants à propos de ce qui les a poussés à quitter leur pays.

Mon travail de coordonnatrice fait en sorte que j'ai la chance de vivre une certaine proximité avec les étudiants. Après avoir fait des lectures sur l'accompagnement, je comprends qu'à ma façon, sans être une professionnelle dans ce domaine, j'accompagne les étudiants dans leur cheminement vers la profession d'infirmière auxiliaire.

Le prochain chapitre présente le bilan des apprentissages que j'ai faits au regard de mes objectifs et traite des autres apprentissages que j'ai réalisés tout au long de cet essai.

CHAPITRE V
BILAN DES APPRENTISSAGE

Ce chapitre traite du bilan des apprentissages réalisés au cours de cet essai. Il fait une analyse de l'atteinte des objectifs généraux et spécifiques présentés au chapitre sur la problématique. Chacun des objectifs est repris et les apprentissages sont mis en évidence.

Acquérir de nouvelles connaissances sur l'immigration

Le premier objectif était d'acquérir de nouvelles connaissances sur l'immigration en général, au Canada et en Ontario. Cet objectif a été atteint. J'ai d'abord consulté les écrits de Gaudet (2005). Ces écrits m'ont permis de découvrir les raisons qui poussent les immigrants à quitter leur pays telles que la recherche de meilleures conditions de vie, les pressions économiques et démographiques et le désir de relever de nouveaux défis. Également, j'ai appris qu'il existe différents types de migrations comme la migration économique, celle que l'on fait sans y être contraint, et la migration de refuge qui est faite dans le but de préserver la sécurité physique des gens et de leur famille. Legault et Rachédi (2008) m'ont fait comprendre que les inégalités économiques font en sorte qu'il y a des pays qui sont récepteurs d'immigrants, comme le Canada, et qu'il y en a d'autres que les gens cherchent à quitter pour améliorer leurs conditions de vie.

En consultant une grande variété d'écrits, j'ai compris des éléments importants sur notre pays en matière d'immigration. Premièrement, le Canada est un pays receveur

d'immigrants et le marché de l'emploi est en demande de travailleurs. Il fait partie des pays riches qui ont besoin de main-d'œuvre, ce qui encourage un flux migratoire élevé vers le Canada. Les programmes gouvernementaux destinés aux immigrants sont nombreux. Des programmes pour les travailleurs non qualifiés prennent de plus en plus d'ampleur dans un pays comme le nôtre, car nous avons un besoin accru de main-d'œuvre, et ce, dans divers domaines. Le Canada possède diverses lois et ententes avec certaines villes et provinces. Par exemple, la loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR) favorise la réunification des familles, le développement économique et la protection des réfugiés (Citoyenneté et immigration Canada, 2010).

La province de l'Ontario est également un endroit de choix pour les nouveaux arrivants. Ontario Canada (2011) affirme que c'est la province la plus multiculturelle avec plusieurs opportunités d'emploi. Une entente entre le Canada, la province de l'Ontario et la ville de Toronto est établie afin de faciliter l'accès à l'emploi, aux services à l'enseignement et à la formation aux nouveaux arrivants. Dans cette province, l'enjeu francophone est important. La Cité collégiale est un collège francophone dans un milieu anglophone et la majorité des étudiants immigrants du programme de soins infirmiers auxiliaires ne parlent pas l'anglais, mais maîtrisent leur langue d'origine et le français. Dans notre région, la sauvegarde de la francophonie est un combat de chaque jour.

Décrire le processus migratoire

Ce sous-objectif est atteint, car les écrits consultés ont renforcé mes connaissances sur le phénomène migratoire. Tout d'abord, les trois grandes étapes de ce phénomène décrites par Gaudet (2005) : la prémigration, la postmigration et l'intégration m'ont permis de situer les étudiants du programme de soins infirmiers auxiliaires dans leur cheminement migratoire. Ces données ont changé ma vision de certains comportements qui, auparavant, m'étaient difficiles de comprendre. Je peux maintenant affirmer qu'une majorité des étudiants de ce programme d'études se situent dans la phase postmigratoire et d'intégration. La compréhension de ces trois grandes étapes m'a permis de développer une sensibilité au rôle que joue la société d'accueil dans l'intégration des nouveaux arrivants. Celle-ci doit s'assurer d'offrir des services dans les deux langues officielles du Canada et des cours de francisation et d'anglicisation afin de permettre aux immigrants de pouvoir se débrouiller dans l'une de ces deux langues. Elle doit préconiser le contact entre les nouveaux arrivants et les habitants du pays. La société doit faciliter l'accès à un emploi qui permettra à l'immigrant d'accéder à un niveau de vie qui lui convient.

L'intégration du nouvel arrivant dépasse le rôle de la société d'accueil. L'intégration à la vie socioprofessionnelle est également très importante. L'intégration du nouvel arrivant sur le marché de l'emploi sera un bon indicateur de son degré d'adaptation. Malgré toutes les bonnes volontés de l'immigrant et des gens qui l'entourent, il y aura toujours des obstacles à l'intégration. Le pays d'origine des

immigrants ainsi que le fait d'être une femme sera probablement un objet de discrimination. Depuis que l'immigration existe, les femmes vivent de la discrimination. Les temps ont maintenant changé et elles peuvent désormais postuler sur tous les emplois qu'elles désirent. Par contre, il y a encore place à l'amélioration en ce qui concerne la reconnaissance de leurs compétences.

En recueillant ces données sur le phénomène migratoire, j'ai compris que l'intégration était un phénomène qui avait plusieurs sphères. La réussite de l'intégration d'un immigrant dépend de plusieurs éléments, entre autres, ceux mentionnés ci-haut, mais également les raisons qui ont mené les immigrants à quitter leur pays d'origine. Les immigrants, considérés réfugiés, sont des personnes dont l'intégration peut être plus difficile. Ces personnes arrivent, la plupart du temps, au Canada, seules et en plus d'être dans l'attente d'un statut, tentent de rapatrier tous les membres de leur famille. Cela est un projet de longue envergure qui engendre des coûts faramineux. Ce type de personnes se retrouve fréquemment dans le programme de soins infirmiers auxiliaires et ces lectures m'ont permis de comprendre à quel point elles vivent de la souffrance intérieure, ce qui peut rendre plus difficile leurs études.

Lorsque j'ai lu Flaman (1991) sur la comparaison entre le deuil et l'immigration, plusieurs éléments se sont mis en place. J'ai pris conscience que plusieurs étudiants que je côtoyais ou que j'ai côtoyés dans le passé étaient en train de vivre des émotions qui s'apparentent à celles vécues dans le processus de deuil.

Décrire le processus de citoyennisation

Le processus de citoyennisation s'apparente en plusieurs points au phénomène d'intégration. Les écrits de Laarroussi-Vatz (2003) m'ont aidée à comprendre précisément ce phénomène. Il s'agit de l'insertion des immigrants et de leur famille dans la société d'accueil. Les trajectoires expliquées par cette auteure permettent de bien situer ce processus. La trajectoire fusionnelle est celle où les conjoints continuent de vivre des situations similaires. Ils sont aux études au cours de la même période et retournent sur le marché du travail en même temps. La seconde trajectoire, la complexe, démontre qu'à tour de rôle, les conjoints retourneront sur les bancs d'école afin de trouver un emploi qui leur convient. La dynamique de la troisième trajectoire montre que des conjoints possèdent des chemins parallèles. Ils font ce qu'ils désirent, le retour à l'école, le marché du travail ou l'éducation des enfants, mais au cours de cette trajectoire, ils vont tous deux trouver une voie qui leur convient afin de se sentir valorisé dans la nouvelle société d'accueil.

Ce premier objectif d'apprentissage portant sur l'acquisition de nouvelles connaissances sur l'immigration et les sous-objectifs qui y sont reliés sont atteints dans leur totalité. Avant même la fin de la rédaction de cet essai, j'ai commencé à mettre à profit ces nouvelles connaissances en portant une attention particulière et plus consciencieuse envers ma clientèle.

Mieux connaître la clientèle haïtienne du programme de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale

Cet objectif avait comme principal but de connaître le passé social et économique qui était caché derrière les étudiants haïtiens. Comprendre les réalités qu'ils ont vécues avant d'arriver au Canada m'a permis de mieux comprendre leurs choix, leurs décisions et leur façon de voir la vie. Premièrement, après plusieurs lectures, je me suis aperçue que le peuple haïtien possède de nombreuses qualités. Les auteurs comme Barthélemy (1990), Rameau (2011) et Peschanski (2005) ont fait ressortir des côtés positifs de ce peuple, ce qui m'a fait découvrir une autre facette des Haïtiens. Nous avons l'habitude d'entendre que ce peuple est pauvre et qu'il a besoin de l'aide constante des autres pays pour subvenir à ses besoins. Ces perceptions sont à modifier. Les Haïtiens veulent pouvoir contribuer à l'avancement de leur pays. Ils forment un peuple déterminé et courageux. Ils possèdent de grandes qualités d'authenticité et de résilience. Avec tout ce qu'ils ont vécu, ils n'ont pas sombré dans la révolte et n'ont pas répondu par la violence.

Ces habitants ont un réel désir de changement. Dans le pays, il y a certaines organisations qui souhaitent que leur situation s'améliore. Ce sont des organisations qui n'ont pas d'ambitions politiques et qui ne possèdent pas d'agendas cachés, elles ont des intentions remplies de bonnes volontés. Les immigrants haïtiens qui sont au Canada sont également touchés par le futur de leur pays d'origine. Labelle et Therrien (1992) parlent des associations haïtiennes au Canada comme des groupes de personnes qui ont à cœur ce qui se passe en Haïti et qui, ensemble, tentent de trouver des solutions aux problèmes auxquels est confronté le pays.

Connaître les particularités du contexte géopolitique de l'île d'Haïti, de la culture et des valeurs du peuple haïtien

En consultant diverses lectures sur Haïti, j'ai constaté à quel point ce pays, considéré si jeune (200 ans), a connu, au cours des années, plusieurs problèmes. Plusieurs Haïtiens ont quitté Haïti pour connaître de meilleures conditions de vie et du même coup pour fuir le régime de Duvalier qui a perduré pendant plus de 30 ans. Les gouvernements qui ont régné sur Haïti ont été teints de corruption et de problèmes flagrants de violence. Cela a de graves répercussions sur les différents systèmes de ce pays : la santé, l'éducation, l'économie, etc. Ces instances sont toutes affectées de façon négative par le système de corruption installé en Haïti. Ce pays est aux prises avec des épidémies non traitées et des gens malades dont l'espérance de vie est de 54 ans seulement. L'éducation, quant à elle, ne répond pas adéquatement aux besoins du peuple et la validité des diplômes est parfois remise en question.

Dans le programme de soins infirmiers auxiliaires, plusieurs étudiants ont connu le régime de Duvalier et je peux constater à quel point certains d'entre eux souffrent de séquelles psychologiques. Ils ont dû abandonner rapidement leur pays en laissant derrière eux des membres de leur famille et une carrière à laquelle ils tenaient. Plusieurs d'entre eux avaient un travail gratifiant qui leur permettait de bien gagner leur vie. Par contre, en arrivant au Canada, ils ont pris conscience que pour retrouver un niveau de vie convenable, ils devaient retourner aux études. De plus, ces étudiants doivent envoyer de l'argent aux membres de leur famille restés là-bas. Même si au Canada, ces étudiants vivent avec peu de moyens financiers, ils ont le sens du devoir et ils veulent absolument

contribuer au bien-être de leur famille, car ils sont conscients des conditions de vie des gens restés dans leur pays d'origine.

Décrire le programme de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale

Afin de mieux comprendre la clientèle de mon programme d'études, il était nécessaire de définir ce que sont les soins infirmiers auxiliaires en Ontario. Le Ministère de la formation des collèges et universités de l'Ontario a fourni des éléments dont je connaissais la signification, car j'en suis à ma cinquième année d'enseignement dans ce programme. Pour résumer ce que sont les soins infirmiers auxiliaires, ce sont des soins qui favorisent la promotion de la santé, préviennent les accidents et les maladies et permettent de restaurer et de maintenir la santé. Ils ont également pour but de rendre le patient le plus autonome possible et lorsque cela s'avère nécessaire de fournir des soins palliatifs aux gens en fin de vie. Les étudiants immigrants qui choisissent la profession d'infirmière auxiliaire le font car les perspectives d'emploi y sont très bonnes. Ces étudiants ont des réalités financières parfois difficiles et ils ont besoin d'accéder à un travail rapidement avec un revenu convenable.

Ce second objectif d'apprentissage qui était de mieux connaître la clientèle haïtienne du programme de soins infirmiers auxiliaires et ses sous-objectifs sont atteints. L'acquisition de ces nouvelles connaissances m'a permis de comprendre, en partie, ce qu'avait pu vivre les étudiants immigrants haïtiens. Il est peu probable que je puisse comprendre dans la totalité tous les éléments qui ont motivé leur départ d'Haïti, car

certains ont vécu des choses horribles. Je suis maintenant sensibilisée à ce qu'ils ont vécu et je crois que ces nouveaux savoirs font de moi une coordonnatrice et une enseignante plus ouverte, plus compréhensive et plus sensible. Mon désir de les écouter et de mieux comprendre leur réalité en est déjà affecté de façon positive.

Connaître les prémisses de l'accompagnement auprès des adultes

Décrire le concept d'accompagnement et établir des liens avec la clientèle visée

L'objectif et les sous-objectifs sont traités globalement. Il était primordial de mettre dans cet essai un objectif qui était en lien avec l'accompagnement. Mon travail d'enseignante et de coordonnatrice d'un programme d'études collégiales font que je pratique l'accompagnement sans même le savoir. Connaître les fondements de ce concept s'est avéré très utile. J'ai pris conscience qu'autrefois les adultes menaient une vie intellectuelle tranquille, les acquis de leur jeune âge leur étaient utiles tout au long de leur existence. Dans une société comme la nôtre, il faut sans cesse se garder à jour et renouveler ses connaissances si l'on veut demeurer sur le marché du travail, car la compétition est très présente. La notion d'accompagnement peut signifier plusieurs choses. Une définition qui, selon moi, explique adéquatement le cadre de mon travail est fourni par Boutinet (2005). Il affirme qu'il faut donner des moyens à l'adulte de pouvoir recommencer lorsqu'il doit le faire et l'accompagner au cours de cette démarche. Je constate que cela représente ce que je fais avec la clientèle haïtienne du programme, car ce sont des personnes qui avaient une formation et qui étaient des travailleurs dans un

autre pays. Pour certains d'entre eux, après leur immigration, ils se retrouvent sur les bancs d'école pour recommencer leur vie professionnelle à zéro.

Pour accompagner de façon adéquate, il est important d'être sensible à la culture de l'autre et de vouloir en connaître davantage. La culture est, dans ce cas-ci, un élément clé, car les étudiants haïtiens ont une culture différente de la culture canadienne. Ils ont reçu une éducation provenant de leur pays d'origine et ont vécu des traditions différentes des nôtres. Respecter la culture de l'autre dans une position d'accompagnement est une forme de respect, un désir qu'une bonne relation puisse s'établir en étant avec la personne et en l'aidant à atteindre ses buts. Dans mon cas, j'entretiens une relation éducative avec eux, je les accompagne dans une expérience scolaire de retour aux études. Je tente de les encourager et de les soutenir au cours de leur cheminement dans le programme ainsi que dans leurs premiers pas dans la profession.

Cet objectif d'apprentissage en lien avec l'accompagnement et ses sous-objectifs sont atteints. L'acquisition de ces nouvelles connaissances me permettra de bonifier mon accompagnement au cours des prochaines années. J'ai toujours effectué de l'accompagnement dans le cadre de ce travail, mais maintenant je suis consciente de ce que je suis en train de faire et je tente de rester dans les limites de mon rôle. Lorsque cela s'impose, je réfère les étudiants vers des ressources appropriées. Avec le temps, j'ai compris que je ne pouvais pas les accompagner dans toutes les sphères de leur vie et qu'il y avait des domaines où je n'avais pas les connaissances pour le faire. Les

nouvelles connaissances sur l'immigration, le phénomène migratoire et sur le contexte géopolitique haïtien modifient mon accompagnement. Ces connaissances ont des répercussions sur ma façon de percevoir les étudiants immigrants du programme. Ma façon d'accompagner a changé, étant moins axée sur la tâche. Je suis consciente du travail qu'ils ont dû faire pour se rendre jusqu'ici et je prends le temps de m'arrêter pour m'intéresser à ce qu'ils vivent. Cela me fait un grand bien et je ressens l'appréciation de certains étudiants.

Apprentissages personnels réalisés au cours de l'essai

Dans le cadre de cette démarche de maîtrise, j'ai effectué des apprentissages théoriques que je peux maintenant transférer dans mon travail. Par exemple, lors de mes entretiens avec les étudiants du programme, je peux faire des liens avec leur réalité économique. Je suis consciente que plusieurs d'entre eux ont de grands problèmes financiers, car les démarches administratives reliées à l'immigration sont très coûteuses. Mes lectures m'ont appris que certains doivent envoyer de l'argent aux membres de la famille restés au pays. Pour d'autres, des frais supplémentaires sont nécessaires pour rapatrier des membres de leur famille au Canada. Au cours de ces entretiens, je constate de façon plus objective leur grande capacité d'adaptation et je comprends mieux les défis qu'implique pour eux le retour aux études.

J'ai également fait des apprentissages sur le plan personnel. Étant une personne avec un style d'apprentissage actif, j'aime que les choses avancent rapidement. Cela fait

cinq ans que je suis inscrite aux études de cycles supérieurs afin de compléter un DESS et une maîtrise. Par moment, j'ai trouvé la route longue sans voir la fin arriver. Depuis les deux dernières années, je travaille à la recherche et à la rédaction de cet essai. Cette période a connu certains moments de découragement, car j'ai rencontré quelques obstacles comme la difficulté de trouver des ressources variées sur le phénomène migratoire. J'ai dû faire plusieurs lectures pour avoir des informations diversifiées. La majorité des écrits sur Haïti rapportent les problèmes et la corruption que vit ce pays. Trouver des auteurs qui parlent de ce pays de façon positive et qui font ressortir les qualités du peuple a été un défi. J'ai fait plusieurs recherches, car il était important pour moi de montrer autre chose que les aspects que tout le monde connaît, c'est-à-dire la pauvreté et les instances gouvernementales corrompues. Je souhaitais présenter des aspects positifs de ce peuple.

Un autre élément qui a été un défi au cours de ce retour aux études fut la conciliation travail-études. Au cours de ces cinq années, j'ai vécu des périodes très occupées au travail alors que je devais consacrer des journées et des soirées à préparer mes cours collégiaux, ce qui me donnait très peu de temps pour rédiger mes travaux. Avec la persévérance, j'ai réussi à développer une gestion du temps en me fixant de petits objectifs de travail chaque jour. Parfois ce n'était qu'une heure à la fois, mais cette façon de faire m'a permis d'y arriver. Ces périodes de surcharge de travail ont fait en sorte que j'ai vécu à quelques reprises des périodes de découragement et de

questionnement. À chaque fois, j'ai pu compter sur le support de mes ami(e)s et de ma famille immédiate pour surmonter ces moments.

Depuis le début de mes études universitaires, il y avait des aspects de la recherche qui ne m'étaient pas tout à fait familiers telle que ma méthode de recherche documentaire à la bibliothèque et mon appropriation des normes de présentation. Au cours de l'hiver 2010, j'ai eu des rencontres avec un employé de la bibliothèque afin de maximiser l'efficacité de mes recherches. J'ai apprécié le fait de pouvoir faire des recherches de documents à partir de la maison. Je n'habite pas à proximité de l'université, donc cette façon de faire m'a permis une économie de temps considérable. J'ai connu une belle amélioration en ce qui concerne la qualité de mon français et la structure de mes phrases. En consultant plusieurs ouvrages et en ayant l'aide de certaines collègues spécialistes dans ce domaine, j'ai fait plusieurs efforts afin de m'améliorer et cela à porté fruit.

Tous les ouvrages consultés ont fait en sorte que ma vision des étudiants immigrants s'est modifiée en cours de route. Les apprentissages que je faisais m'ont permis, avant même la fin de la rédaction, de modifier ma façon de penser et d'interagir avec cette clientèle. De plus, de façon informelle, j'ai partagé avec mes collègues les apprentissages et les résultats de mes lectures. Cette façon de faire a créé de bons échanges en équipe et nous avons débuté certaines modifications dans notre approche

envers notre clientèle immigrante. Les effets bénéfiques de cette démarche se sont faits ressentir avant la fin de la rédaction de mon essai.

Un trait de ma personnalité qui m'a beaucoup aidé au cours de cette période fut ma discipline personnelle. Tel que mentionné plus haut, chaque jour, je me fixais de petits objectifs précis et, si je le pouvais, je tentais de prendre de l'avance. Dans le cas contraire, si je ne parvenais pas à atteindre un objectif, je prévoyais des moments plus longs afin de l'atteindre dans les délais fixés.

Somme toute, je suis très satisfaite des accomplissements réalisés au cours de cet essai. J'estime avoir atteint en totalité les objectifs que je m'étais fixés au début de cette démarche.

CONCLUSION

Je souhaitais produire un rapport de lectures puisque mes besoins de formation se situaient surtout au niveau des connaissances. Pour rencontrer ces besoins, je me suis donné comme objectif d'acquérir de nouvelles connaissances en matière d'immigration en décrivant le phénomène migratoire ainsi que le processus de citoyennisation. Par la suite, je me suis donné comme but de mieux connaître la clientèle haïtienne du programme de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale. Pour ce faire, j'ai recensé les particularités du contexte géopolitiques haïtien, les valeurs et la culture de ce peuple. Pour terminer, j'ai acquis de nouvelles connaissances en ce qui a trait au concept d'accompagnement. J'ai tenté de le définir et de transférer mes savoirs vers la clientèle immigrante que je côtois dans mon travail quotidien.

Pour ce faire, j'ai répertorié des auteurs qui fournissent des informations pertinentes en lien avec quatre concepts : l'immigration, le phénomène migratoire, le contexte géopolitique haïtien et l'accompagnement. Par la suite, grâce à mes lectures, j'ai identifié plusieurs bonnes définitions et du même coup, cela a facilité l'intégration de ces nouvelles connaissances dans mon travail auprès des étudiants du programme de soins infirmiers auxiliaires.

Cet essai a su répondre aux objectifs que je m'étais fixés. En ce qui concerne le premier objectif, l'acquisition de nouvelles connaissances en matière d'immigration, j'ai découvert trois grandes étapes du phénomène migratoire (prémigration, postmigration et processus d'intégration) et j'ai pris conscience des différents comportements ainsi que des émotions vécues par les immigrants lors de ce parcours migratoire.

Également, j'ai appris que le Canada possédait plusieurs lois sur l'immigration ayant comme mission l'intégration des nouveaux arrivants. En acquérant ces nouvelles connaissances, j'ai pu tout de suite les mettre en pratique dans mon travail. J'ai été capable de situer la clientèle immigrante de mon programme dans les trois grandes étapes du phénomène migratoire. Cela m'a permis de comprendre des comportements et des émotions vécues par ceux-ci. Je peux maintenant porter un regard différent sur les situations et modifier mes actions.

Mon deuxième objectif portait sur la meilleure connaissance de la clientèle haïtienne du programme de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale. En réalisant des lectures spécifiques sur ce sujet, j'ai beaucoup appris sur Haïti, sur les conditions de vie qui y règnent ainsi que le type de gouvernement au pouvoir depuis la création de ce pays. Tous ces éléments mis en commun donnent de bonnes explications sur les raisons qui ont poussé les haïtiens à quitter leur pays. Lorsque je discute avec les étudiants, j'ai maintenant une meilleure connaissance de leur pays et je comprends mieux leurs motivations d'immigration. Certains auteurs ont fait ressortir de belles qualités de ce peuple. En côtoyant cette clientèle, je peux affirmer qu'elle est constituée de personnes riches de cœur et généreuses de leur personne.

Le but de cet essai était aussi d'améliorer mon accompagnement auprès de cette clientèle. Boutinet (2005) a fourni une définition de l'adulte qui m'a beaucoup plu. Autrefois, il n'était pas nécessaire de se garder à jour dans ses connaissances et ses habiletés, celles apprises à un jeune âge étaient bonnes pour la vie. Par contre, la réalité

d'aujourd'hui étant ce qu'elle est, nous devons maintenir nos connaissances et nos compétences à jour afin de répondre aux normes exigées par le marché du travail. Ce qui m'a fait comprendre que les nouveaux arrivants, en plus d'être confrontés à une non-reconnaissance de leur diplôme, doivent recommencer des études et par la suite poursuivre leur formation afin de rester sur le marché du travail. Cela est un processus complexe pour eux, car ils ne sont pas habitués à cette façon de faire. Ces situations font en sorte que ces personnes peuvent vivre des périodes de découragement et avoir besoin d'aide particulière. L'accompagnement que je prodigue à ces étudiants vise à les guider vers des ressources appropriées et à rester empathique aux émotions qu'ils traversent pendant leur cheminement scolaire.

Grâce à cet essai, j'ai fait des trouvailles importantes sur les nouveaux arrivants : des étapes du phénomène migratoire en passant par les lois canadiennes et des conditions de vie en Haïti. Ces multiples connaissances ont bonifié ma pratique professionnelle. J'ai pu faire ce que l'on pourrait appeler un survol quasiment complet des étapes et des processus par lesquels passent les immigrants. Je n'ai pas la prétention de connaître tout ce qu'ils ont vécu, mais je suis maintenant sensibilisée à ce qu'ils ont dû traverser pour arriver jusqu'à nous.

RÉFÉRENCES

- Barthélemy, G. (1990). *L'univers rural haïtien. Le pays en dehors*. Paris : L'Harmattan.
- Beji, K., & Pellerin, A. (2010). Intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec : le rôle de l'information et des réseaux sociaux. *Relations industrielles*, 65, 562-583.
- Bitsi, G.A. (2009). *Insertion professionnelle de nouvelles directions d'établissement. Étude comparée de programme de mentorat*. Essai, rapport de lectures, maîtrise inédite, Université du Québec en Outaouais.
- Boutinet, J.P. (2005). *Psychologie de la vie adulte*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Citoyenneté et Immigration Canada (2010). *Canada faits et chiffres. Aperçu de l'immigration. Résidents permanents et temporaires*. [En ligne : <http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/faits2010.pdf>] (Consulté le 7 janvier 2012).
- Citoyenneté et Immigration Canada (2009). *Attribution de la citoyenneté*. [En ligne : <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/guides/cp/cp04-fra.pdf>] (Consulté le 26 novembre 2012).
- Citoyenneté et Immigration Canada (2006). *Protocole d'entente Canada-Ontario-Toronto sur l'immigration et établissement*. [En ligne : <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/lois-politique/ententes/ontario/can-ont-toronto-mou.asp>] (Consulté le 7 janvier 2012).
- De Verger, J. C. (1994). *Haïti. Vive la démocratie*. Val-d'Or : D'ici et d'ailleurs.
- Doura, F. (2001). *Économie d'Haïti : dépendance, crises et développement-1*. Montréal : Les éditions DAMI.
- Doura, F. (2003). *Économie d'Haïti : dépendance, crises et développement-3*. Montréal : Les éditions DAMI.
- Flamand, H. (1991). Immigrer : c'est mourir un peu. L'expérience de perte et de deuil. *Frontières*, 3, 44-45.
- Fronteau, J. (2000). Le processus migratoire : la traversée du miroir. Dans G. Legault (Dir), *L'intervention interculturelle* (pp. 1-40). Boucherville : Gaëtan Morin.
- Fortin, M.F. (1996). *Le processus de la recherche. De la conception à la réalisation*. Montréal : Décarie.
- Gaudet, É. (2005). *Relations interculturelles. Comprendre pour mieux agir*. Montréal : Groupe Modulo.

- Godin, J.F, Piché, V., & Renaud, J. (2003). L'origine nationale économique des immigrants au cours de leurs dix premières années au Québec. *Sociologie et sociétés*, 35, 165-184.
- Haïti-Référence (2012). *Un guide de référence sur Haïti. Liste des Chefs d'États Haïtiens*. [En ligne : <http://haireference.com/histoire/notables/presidents.php#top>]
- Immigration francophone (2011). La francophonie en action. [En ligne : http://www.immigrationfrancophone.ca/fr/Nos_Communautes_En_Action_18] (consulté le 1^{er} mai 2012).
- Jovelin, E. (2002). *Le travail social face à l'interculturalité. Comprendre la différence dans les pratiques d'accompagnement social*. Paris : L'Harmattan.
- Laaroussi-Vatz, M. (1993). Intervention et stratégies familiales en interculturel. *Service social*, 42, 49-62.
- Laaroussi-Vatz, M. (2003). Des familles citoyennes? Le cas des familles immigrantes au Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 16, 148-164.
- Labelle, M., & Therrien, M. (1992). Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours des leaders. *Nouvelles pratiques sociales*, 5, 65-83.
- La Cité collégiale (2012). *Rapport statistique du programme de soins infirmiers auxiliaires-Bilan annuel 2011-2012*. Ottawa : La Cité collégiale.
- Larose, C. (2007). Flux migratoire et mondialisation. *Relations*, 720, 12-14.
- Legault, G., & Rachédi L. (2008). *L'intervention interculturelle*. Montréal : Chenelière Éducation.
- L'Hostie, Robertson, A., & Sauvageau, J. (2004). L'accompagnement d'enseignantes novices en enseignement au collégial. Dans M. L'Hostie et L.P. Boucher (Dir.), *L'accompagnement en éducation. Un soutien au renouvellement des pratiques* (pp. 129-151). Sainte-Foy : PUQ.
- Louis-Juste, J.A. (21 juillet 2008). Famille patriarcale « indépendante » et société capitaliste dépendante en Haïti : quelles médiations sociales? *Site alterpresse* [En ligne] <http://www.alterpresse.org/spip.php?article7495>
- Mekki-Berrada, A., Moreau, S., Rousseau, C. (1999). Politiques d'immigration et santé mentale des réfugiés : profil et impact des séparations familiales. *Nouvelles pratiques sociales*, 12, 177-196.

- Ministère de la formation et des collèges et universités de l'Ontario (2001). *Cahier de normes pour le programme : Soins infirmiers auxiliaires*. [En ligne : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/college/progstan/health/soinaux.html#table>] (Consulté le 14 janvier 2012).
- Ontario Canada (2011). *Guider les nouveaux arrivants en Ontario*. [En ligne : <http://www.ontarioimmigration.ca/fr/>] (Consulté le 7 janvier 2012).
- Peschanski, J.A. (21 février 2005). Haïti : Un peuple à la recherche d'un pays dans les Caraïbes. *Site Brasil de fato* [En ligne] <http://www.brasildefato.com>.
- Petit Larousse illustré (2007). *Petit Larousse*. Paris : Édition Larousse.
- Paul, M. (2004). *L'accompagnement. Une posture professionnelle spécifique*. Paris : L'Harmattan.
- Piché, V. (2007). Une politique canadienne discriminatoire. *Relations*, 720, 15-16.
- Pierre, M. (2005). Les facteurs d'exclusion faisant obstacles à l'intégration socioéconomique de certains groupes de femmes immigrantes au Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 17, 75-94.
- Rameau, H. (3 mars 2011). Qu'est-ce qui fait l'identité haïtienne à l'ère où nous sommes? *Site : lorsque je regarde Haïti* [En ligne]. <http://huguesrameau.skynetblogs.be/2010/11/03/qu-est-ce-qui-fait-lidentide-haitienne-a-l-ere-ou-nous-somm.html>
- Ressources humaines et développement des compétences Canada (2011). Soins infirmiers auxiliaires. [En ligne : www.rhdcc.gc.ca] (Consulté le 14 janvier 2012).
- Sauveur, P.É. (1999) *Haïti. Misère de la démocratie*. Montréal : L'Harmattan.
- Sauveur, P.É. (2007). *L'énigme haïtienne. Échec de l'État moderne d'Haïti*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Statistique Canada (2010). *Mobilité et migration*. [En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/concepts/definitions/mobil-fra.htm>]
- Trautner, K. (2010). Workplace Wisdom. Immigration. *Ohio nurses review*, 85 (5), p.18.
- Veilleux, M. (2007). Nouveaux visages de la migration. *Relations*, 720, 10-11.
- Vial, M. (2010). *Le travail dans les limites de la relation éducative : Aide? Guidage? Accompagnement?* Paris : L'Harmattan.

Waddell, E. (1999). *Le dialogue avec les cultures minoritaires*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.

Wargny, C. (2011). Le Monde diplomatique, *La crise politique est-elle terminée?* [En ligne : <http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2011-02-04-la-crise-politique-haitienne-est>]

Wikipédia (2011a). *Haïti*. [En ligne : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Ha%C3%Afti>] (consulté le 6 mars 2011).

Wikipédia (2011b). *Haïti-Séisme*. [En ligne] http://fr.wikipedia.org/wiki/S%C3%A9isme_de_2010_%C3%A0_Ha%C3%Afti (consulté le 6 mars 2011).

APPENDICES 1-10
IMMIGRATION

Appendice : 1Concept-clé : Immigration

Référence	Citoyenneté et immigration Canada (2006). <i>Protocole d'entente Canada-Ontario-Toronto sur l'immigration et établissement</i> , [En ligne : http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/lois-politique/ententes/ontario/can-ont-toronto-mou.asp] (Consulté le 7 janvier 2012).
Sujet	Immigration en Ontario plus spécifiquement dans la grande ville de Toronto
Résumé	<p>Il existe un protocole d'entente sur l'immigration et l'établissement entre le Canada, l'Ontario et Toronto qui porte sur des dispositions nécessaires établies pour l'immigration. Celui-ci établit des partenariats avec les administrations municipales de la province de l'Ontario au sujet de l'immigration. Ce protocole d'entente a comme mission d'améliorer la situation des immigrants au niveau de leur citoyenneté, leur engagement civique et faciliter leur accès à l'emploi, aux services, à l'enseignement et à la formation.</p> <p>Ce protocole vise l'atteinte des objectifs respectifs du Canada, de l'Ontario et de Toronto au sujet de l'immigration. Il encourage la collaboration de ces trois instances pour donner aux immigrants la possibilité d'améliorer leur situation et il contribue à la facilitation de l'intégration des politiques et des programmes créent pour l'immigration.</p> <p>Au cours des cinq dernières années, 50 % des immigrants du Canada sont arrivés en Ontario dans la ville de Toronto. Cette ville a développé ses savoir-faire et ses infrastructures communautaires afin de faciliter l'intégration des immigrants. Toronto joue maintenant un grand rôle dans l'élaboration de programmes offerts aux immigrants.</p>
Commentaires	Plusieurs étudiants du programme de soins infirmiers auxiliaires lors de leur arrivée au pays sont arrivés à Toronto et sont par la suite venus à Ottawa. Également, plusieurs membres de leur famille résident dans cette ville. Ces notions permettent de comprendre que dans le pays d'accueil, le Canada et la province de l'Ontario sont bien perçus et que plusieurs immigrants choisissent cette province et cette ville pour recommencer une nouvelle vie.

Appendice : 2

Concept-clé : Immigration

Référence	Citoyenneté et Immigration Canada (2010). <i>Canada faits et chiffres. Aperçu de l'immigration résidents permanents et temporaires</i> , [En ligne : http://www.cic.gc.ca/francais/pdf/recherche-stats/faits2010.pdf] (Consulté le 7 janvier 2012).
Sujet	Immigration au Canada
Résumé	<p>Depuis 2002, le programme d'immigration du Canada est régi par la <i>loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i> (LIPR). Cette loi a comme principaux objectifs de favoriser la réunification des familles, le développement économique et la protection des réfugiés. Cette loi divise les résidents permanents en trois catégories : le regroupement familial, les immigrants économiques et les réfugiés.</p> <p>La catégorie de regroupement familial contient des étrangers parrainés par des proches ou des membres de leur famille qui se trouve au Canada (conjoint, partenaire, enfant à charge, parents et grands-parents).</p> <p>La seconde catégorie, celle de l'immigration économique compte des personnes sélectionnées pour leurs compétences et leur capacité de contribuer à l'économie canadienne. Ces personnes sont des travailleurs qualifiés, des gens d'affaires, les candidats des provinces et des territoires. Les travailleurs qualifiés sont des immigrants qui sont capables de démontrer leur capacité à s'intégrer au marché du travail canadien et de s'établir avec succès au Canada. Les gens d'affaires sont des personnes qui ont ou investiront dans une entreprise ou ont l'intention de diriger leur propre entreprise et d'être des travailleurs autonomes. Également dans cette catégorie se trouvent les candidats de provinces et de territoires qui sont des résidents permanents choisis par les gouvernements provinciaux. Ces candidats doivent respecter les conditions d'admission prévues par le gouvernement fédéral pour ce qui est de la santé et de la sécurité. Un dernier type de personne font partie de cette catégorie : les aides familiaux. Ce sont des personnes qui ont obtenu le statut de résident permanent après avoir participé au Programme des aides familiaux résidents à titre de travailleurs ou d'étrangers temporaires. Ils doivent avoir les compétences requises pour donner des soins aux personnes malades, âgées ou handicapées.</p> <p>Les réfugiés sont une catégorie de personne parrainées par le gouvernement ou par le secteur privé. Les autres résidents qui sont éligibles dans cette catégorie sont les enfants à charge d'un réfugié qui sont admis au Canada, mais qui vivent à l'étranger.</p>

	<p>En 2010, il y avait 280 681 résidents permanents au Canada, ce qui représente 0,8 % de la population canadienne. Dans cette même catégorie, en 2010 environ 50 000 résidents permanents étaient dans la catégorie du regroupement familial, 175 000 dans la catégorie d'immigrant économique et 65 000 résidents permanents étaient des réfugiés. Également en 2010, le Canada comptait 4 551 résidents permanents en provenance d'Haïti.</p>
Commentaires	<p>Ces données sont significatives, car elles informent sur le nombre de résidents permanents au Canada et permettent de faire le lien avec les étudiants du programme de Soins infirmiers qui sont résidents ou qui sont en attente de leur résidence.</p>

Appendice : 3

Concept-clé : Immigration

Référence	Gaudet, É. (2005). <i>Relations interculturelles. Comprendre pour mieux agir</i> . Montréal : Groupe Modulo.
Sujet	L'immigration au Canada et au Québec
Citation	« Les pressions démographiques, les catastrophes naturelles, la recherche des meilleures conditions de vie et l'esprit aventurier sont autant de raisons qui justifient le départ de son pays, de sa ville ou de sa région » (p. 1) « L'ensemble des éléments émotifs et physiques affectant un individu à partir du moment où il prend la décision de migrer jusqu'à son adaptation dans son nouveau pays » (p. 174)
Résumé	<p>De tout temps, des groupes de personnes et des individus ont quitté leur pays ou leur milieu de résidence pour s'installer ailleurs. Les migrations internationales font partie de l'évolution des sociétés. Les pressions démographiques, les catastrophes naturelles, la recherche des meilleures conditions de vie et l'esprit aventurier sont autant de raisons qui justifient le départ de son pays, de sa ville ou de sa région. Les mouvements migratoires, dans certains cas, résultent de préférences ou de décisions d'ordre personnel, ils sont beaucoup plus souvent le produit de rapports économiques, sociaux, politiques et culturels. C'est donc souvent à cause du poids de pressions économiques, politiques et, de plus en plus écologiques que les systèmes migratoires sont mis en place. Selon les Nations unies, près de 200 millions de personnes vivent aujourd'hui à l'extérieur de leur pays d'origine, ce qui équivaut à près de 3 % de la population mondiale.</p> <p>Il existe deux grands types de migration : celles que l'on décide d'effectuer sans y être contraint (migration économique) et celles que l'on est forcé d'effectuer pour des raisons de sécurité ou de survie (migration de refuge). Les migrations économiques sont un mouvement migratoire économique devenu, au cours des années 1990, le principal courant d'immigration. À la fin des années 1990 et au début des années 2000 s'est établie une nouvelle tendance relative à la migration économique en raison de la mobilité accrue des facteurs de production. Les migrations de refuge sont des migrations qui concernent quatre types de migrants : les réfugiés, les demandeurs d'asile, les réfugiés rapatriés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les apatrides.</p> <p>L'immigration au Québec retient les principes de redressements démographiques et de prospérité économique en tant qu'enjeux importants pour le développement de la société québécoise (la dénatalité, le vieillissement de la population, la décroissance de la population, l'enjeu économique). L'immigration offre une aide réelle à ces éléments de la démographie québécoise.</p>

Le Canada accueille des immigrants depuis le début du XXe siècle et, au fil du temps, il a développé différentes politiques visant à régulariser et à gérer l'immigration. L'idéologie assimilationnisme choisit d'ignorer les différences culturelles et qui, de ce fait, favorise l'apprentissage rapide par les immigrants de la culture majoritaire de la société d'accueil. Le multiculturalisme est l'idéologie qui préconise le respect des droits individuels, la pleine participation de tous les groupes culturels à la vie sociale et politique, la multiplication des échanges entre ces groupes et la mise en valeur de leurs cultures spécifiques. L'interculturalisme est la troisième idéologie qui met l'accent sur la nécessité de prendre en compte la culture des autres, de communiquer avec eux et d'apprendre à se connaître et ce, autant pour les membres de la société d'accueil que pour les immigrants. Elle valorise les relations entre les différents groupes sociaux et une pleine participation de tous ces groupes à la définition d'un projet de société.

À toutes les phases d'intégration, la société d'accueil a son rôle à jouer. Lors de l'intégration de fonctionnement, la société doit aider l'immigrant dans l'apprentissage de la langue, en instaurant des cours de francisation, s'assurer que les services publics dans les secteurs de l'habitation, de la santé, des services sociaux et de l'éducation leur sont accessibles. Pour ce qui est de l'intégration de participation, la société doit expliquer et promouvoir à travers ses institutions les valeurs qu'elle privilégie, favoriser les contacts entre personnes immigrantes et non immigrantes et donner à l'immigrant la possibilité d'intervenir socialement sans avoir à renier ses propres valeurs. Pour l'intégration d'aspiration, la société doit aider l'immigrant à faire partie intégrante de la société canadienne et québécoise, celle-ci doit entre autres lui permettre d'accéder à un emploi qui lui assurera un niveau de vie décent. L'intégration des immigrants est aussi l'affaire de tous : les institutions publiques et privées, les groupes communautaires et les citoyens de la société d'accueil ont un rôle à jouer.

Le processus migratoire est la façon dont l'immigrant vit les diverses étapes de son processus. Cela a des répercussions directes sur son intégration dans la société d'accueil. Le processus migratoire se définit comme l'ensemble des éléments émotifs et physiques affectant un individu à partir du moment où il prend la décision de migrer jusqu'à son adaptation dans son nouveau pays. Ce processus comporte trois grandes étapes : la prémigration, l'arrivée et l'installation et la phase d'intégration. Chaque étape se subdivise en sous-étapes : la prémigration contient la décision de migrer, la préparation à l'immigration, le processus de renoncement, le départ et l'amorce du processus de deuil. L'arrivée et l'installation comprennent l'arrivée physique qui se divise en deux : l'adaptation biologique et le dépaysement. Également cette même étape contient l'arrivée psychologique qui elle aussi, se divise en plusieurs parties : absence ou bouleversement des repères, sentiment d'infantilisation, amorce du processus de déconstruction identitaire et choc culturel. La phase d'intégration se divise en trois sections : l'intégration de fonctionnement, l'intégration de participation et l'intégration

	d'aspiration.
Commentaires	Ce livre décrit et analyse le phénomène de l'immigration dans l'évolution de la société. Il montre l'importance de toutes les parties impliquées au cours d'un processus d'immigration. Il est nécessaire pour une société qui favorise l'immigration de mettre en place des systèmes qui peuvent faciliter l'intégration des nouveaux immigrants. Il définit de façon très détaillée ce qu'est le processus migratoire en mettant en relief toutes les étapes de ce processus. Chaque étape est définie de façon précise ce qui facilite la compréhension.

Appendice : 4

Concept-clé : Immigration

Référence	Immigration francophone (2011). La francophonie en action, [En ligne : http://www.immigrationfrancophone.ca/fr/Nos_Communautes_En_Action_18] (consulté le 1 ^{er} mai 2012).
Sujet	L'immigration en milieu francophone
Résumé	<p>Les communautés francophones ont comme projet collectif à long terme de favoriser l'immigration pour développer le réseau de la francophonie. Dans plusieurs provinces du Canada, les communautés francophones ont créé des réseaux pour attirer, accueillir et intégrer des immigrants francophones. Ces communautés sont impliquées dans le recrutement des immigrants, elles font des tournées mondiales dans plusieurs pays du monde dont l'Afrique et l'Europe. Elles sont également très impliquées dans l'élaboration de services francophones destinés aux nouveaux arrivants.</p> <p>En Ontario, depuis plusieurs années, les gens des communautés francophones se sont mobilisés pour mettre en place des structures qui facilitent l'intégration des immigrants francophones. En mars 2002, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration Canada, ont créé un comité sur la Communauté francophone en situation minoritaire. Le rôle de ce comité est d'assurer des conditions favorables qui vont augmenter le nombre d'immigrants francophones tout en facilitant leur intégration.</p>
Commentaires	La Cité collégiale fait partie des deux collèges francophones en Ontario. L'enjeu de la francophonie est très présent. Les étudiants immigrants du programme de soins infirmiers auxiliaires sont pour la plupart francophones et il est important pour eux de recevoir une éducation en français.

Appendice : 5

Concept-clé : Immigration

Référence	Larose, C. (2007). Flux migratoire et mondialisation. <i>Relations</i> , 720, 12-14.
Sujet	Les effets de la mondialisation sur le flux migratoire
Citation	Le rapport de l'Organisation internationale de la migration affirme : « la marée montante d'individus qui traversent les frontières est l'un des indicateurs les plus crédibles de l'intensité de la mondialisation » (p.12).
Résumé	<p>Le transfert de personnes d'un pays à un autre est un aspect central de la mondialisation et de la croissance constante de l'économie des pays. Les pays les plus développés dont fait partie le Canada, continuent d'être un receveur d'immigrants. Aujourd'hui ce flux migratoire continue d'augmenter et de prendre de l'ampleur car il est influencé par le marché de l'emploi et du travail du pays. Par contre, ce phénomène prend de l'ampleur, mais la considération humaine continue d'en perdre.</p> <p>Les économistes néolibéraux affirment que la mondialisation est principalement basée sur le facteur de la main-d'œuvre, car la compétition entre les travailleurs est un élément clé qui permet de réduire les coûts de production, d'apporter un savoir-faire et de mettre au profit d'une entreprise une expertise qualifiée. En lien avec ces données, nous constatons que les pays les plus riches continuent d'importer de la main-d'œuvre étrangère. Ce qui démontre qu'il existe une corrélation entre le flux migratoire et la croissance économique des pays développés.</p> <p>En 2006, les Nations unies ont estimé que depuis 1960 les régions plus développées ont été en grande partie les receveurs d'immigrants qui provenaient des pays sous-développés. L'impact de l'arrivée en grand nombre d'immigrants n'a pas que des effets positifs, il engendre d'autres problèmes tel que : les questionnements envers les programmes sociaux, les salaires des travailleurs et l'intégration des nouveaux immigrants sur le marché du travail qui est très difficile. Un grand nombre de pays riches (dont le Canada) a bonifié ses programmes destinés aux travailleurs non qualifiés travaillant dans le secteur agricole. On fait travailler ces immigrants non qualifiés afin de maintenir des coûts de production plus faibles et garder des prix qui peuvent faire concurrence. Ces pratiques sont questionnables et douteuses car elles ne tiennent pas compte de la condition humaine.</p> <p>Les travailleurs non qualifiés peuvent être parfois plus vulnérables à la discrimination et à l'exploitation. Ils se retrouvent en position de vulnérabilité, car ils sont loin de leur pays, ils peuvent également rencontrer des</p>

Appendice : 6

Concept-clé : Immigration

Référence	Legault, G., & Rachédi, L (2008). <i>L'intervention interculturelle</i> . Montréal : Les Éditions de la Chenelière inc.
Sujet	L'immigration
Résumé	Il y a des inégalités économiques qui existent entre les pays pourvoyeurs et les pays récepteurs d'immigrants. Les pays d'émigration sont le plus souvent des pays en développement, vivant des conflits politiques ou subissant des catastrophes écologiques. Il existe deux systèmes de mouvements migratoires : les migrations économiques et les migrations politiques. La mondialisation du commerce et l'internationalisation de l'économie ont provoqué des déplacements temporaires ou définitifs de nombreux individus et familles, ces déplacements sont appelés flux migratoires. Les migrations politiques correspondent aux mouvements de réfugiés dans le monde. Les réfugiés proviennent généralement de pays qui vivent des situations économiques difficiles où ils existent des conflits armés ou civils. La politique canadienne favorise l'accueil et l'établissement des personnes issues des deux peuples fondateurs (Anglais et Français). Progressivement, le Canada est passé d'une immigration européenne (France, Grèce, Italie, Portugal, etc.) à une immigration provenant des populations de l'hémisphère sud (Antilles, Amérique latine, Asie, Afrique). Le Québec est passé d'une immigration francophone à une immigration plus anglophone. Le Québec présente un cas unique de double majorité-minorité : les Canadiens français sont majoritaires au Québec et minoritaires au Canada.
Commentaire	Ce livre traite de plusieurs sphères de l'immigration. Pour ce segment-ci, les lectures sont concentrées sur les particularités de l'immigration au Québec et au Canada.

Appendice : 7

Concept-clé : Immigration

Référence	Ontario Canada (2011). <i>Guider les nouveaux arrivants en Ontario</i> , [En ligne : http://www.ontarioimmigration.ca/fr/] (Consulté le 7 janvier 2012).
Sujet	Immigration en Ontario
Résumé	<p>L'Ontario est la province canadienne la plus multiculturelle où la moitié des immigrants s'établissent. C'est une province prospère et démocratique. Cette province est le centre du Canada et le centre de l'économie canadienne qui est très diversifiée avec sa grande variété d'emplois et d'industries. Plusieurs entreprises du secteur manufacturier, des finances et du tourisme y sont établies. Les secteurs d'emploi qui connaissent la plus forte croissance sont les services aux entreprises (technologie de l'information, finance, tourisme et la culture). Dans le Nord de l'Ontario, l'économie est prospère dans les secteurs des ressources naturelles (forêt, mines). Cette économie étant diversifiée représente 40 % de la production canadienne totale et la moitié du secteur manufacturier dans le pays.</p> <p>L'Ontario a une superficie d'un million de kilomètres carrés et compte 12 millions d'habitants. L'Ontario compte 444 villes et villages. Les principales villes où s'installent les nouveaux immigrants sont la région du Grand Toronto, Ottawa, Hamilton, Windsor, London et Niagara Falls. Plusieurs immigrants s'établissent en Ontario à cause des opportunités qui y sont offertes.</p>
Commentaires	Cet essai porte sur les étudiants de La Cité collégiale qui sont établies à Ottawa, une ville où plusieurs immigrants s'établissent. Ce document indique les multiples raisons qui font qu'une grande partie des nouveaux immigrants choisissent la province de l'Ontario comme lieu de résidence.

Appendice : 8

Concept-clé : Immigration

Références	Piché, V. (2007). Une politique canadienne discriminatoire. <i>Relations</i> , 720, 15-16.
Sujet	L'immigration à deux vitesses du Canada
Citation	« Si auparavant c'était le travail qui était temporaire, aujourd'hui c'est le travailleur qui est temporaire» (p.17).
Résumé	<p>Le Canada possède un système d'immigration à deux vitesses : l'immigration permanente avec tous les droits qui viennent avec ce type d'immigration et l'immigration temporaire avec peu de droits pour les travailleurs non qualifiés. Les Nations unies définissent un travailleur migrant comme une personne qui a exercé, exerce ou va exercer une activité rémunérée dans un État où elle n'est pas résidente. Ce sont dans la plupart des cas des travailleurs temporaires. Au Canada, nous appelons ce type de personnes des travailleurs étrangers.</p> <p>Le Canada a toujours été un pays où les politiques migratoires ont favorisé le recrutement des travailleurs étrangers en vue de leur offrir une résidence permanente. Par contre, depuis environ dix ans ce n'est plus le cas, en raison des changements dans le contexte économique et démographique. Le Canada a de plus en plus besoin de main-d'œuvre et les politiques d'immigration actuelles font l'objet de plusieurs critiques des employeurs. Ceux-ci indiquent que les procédures sont trop longues et inefficaces ce qui les empêche de faire face aux besoins immédiats qu'ils rencontrent. Suite à ces problèmes, le Canada a mis sur pied des programmes de travailleurs temporaires pour des emplois qui requièrent des travailleurs qualifiés et non qualifiés. Depuis la mise sur pied de ces programmes, il y a eu une augmentation considérable de travailleurs temporaires au Canada, en 1997 on en comptait 75 000 et en 2006 il y en a plus de 112 000.</p> <p>Les immigrants qui bénéficient le plus de ces programmes sont les travailleurs non qualifiés ou à faible qualification. Ces personnes sont placées sous l'autorité légale de leur employeur respectif. Ils sont admis au Canada sous trois types de programmes. Le premier programme est celui des aides familiaux résidents. Ce programme encadre l'embauche d'une travailleuse étrangère pour effectuer des tâches domestiques. Elle a l'obligation de résider chez son employeur. En 2006, il y avait 20 000 travailleuses domestiques au Canada. Le second programme, celui des travailleurs agricoles saisonniers. Dans ce programme aucun travailleur ne peut travailler pour un autre employeur que celui qui lui a été désigné. Le travailleur immigrant doit subir une période d'essai d'une durée de sept à quatorze jours, si l'employeur n'est pas satisfait il peut déclencher des procédures pour le rapatriement de l'immigrant dans son pays. Le travailleur agricole doit résider obligatoirement à l'endroit choisi par son employeur. Ce type de programme touche particulièrement les</p>

	<p>immigrants d'Amérique latine et des Caraïbes. En 2006, on comptait plus de 20 000 immigrants travailleurs agricoles saisonniers. Le troisième est le programme pour l'embauche de travailleurs qualifiés, il existe depuis 2002 avec l'arrivée de la nouvelle loi sur l'immigration. Ce programme encadre l'embauche de travailleurs temporaires autres que dans le domaine domestique et agricole. Pour les employeurs canadiens ce programme a normalisé le processus d'embauche de ce type de travailleur. Ce nouveau programme simplifie l'admission de la main-d'œuvre étrangère peu qualifiée, mais il limite de façon significative l'intégration socio-économique de ces immigrants dans leur société d'accueil. En 2006, il y avait 10 000 personnes dans ce programme.</p> <p>Le travail temporaire est inquiétant pour deux raisons, il crée des non-citoyens, car l'accès à la résidence permanente est difficilement accessible et le système d'immigration à deux vitesses est véritablement en train de s'implanter pour y rester. La seconde raison est le non respect des droits fondamentaux. Ce qui est inacceptable dans le programme de travailleur temporaire est la grande place que prend l'employeur dans le recrutement et l'embauche. Les travailleurs sont liés à un employeur spécifique, ce qui peut rappeler le temps de l'esclavage et favoriser des situations d'exploitation.</p>
Commentaire	Cet article démontre que nous ne côtoyons pas beaucoup ce type d'immigrants à cause de leur type d'emploi et les lois qu'ils doivent suivre de façon stricte. Il en existe beaucoup plus que l'on pense et ce genre d'immigration qui est en voie d'expansion pourra, selon moi, occasionner plusieurs problèmes dans le futur.

Appendice : 9

Concept-clé : Immigration

Référence	Trautner, K. (2010). Workplace Wisdom. Immigration. <i>Ohio nurses review</i> , 85 (5), 18.
Sujet	Les infirmières immigrantes aux États-Unis
Résumé	<p>Au États-Unis, les infirmières en ont long à dire au sujet de l'immigration des travailleurs immigrants. Du fait que les travailleurs baby-boomers sont en train de se retirer de la profession d'infirmière, l'annonce d'une pénurie d'infirmière commence déjà à se faire sentir. Cette situation s'est produite dans le passé et comme lors de cette pénurie, le recrutement des femmes étrangères fera inévitablement partie de la solution de ce futur problème. Cette situation peut sembler paradoxale, car il semble que ce soit les pays qui ont beaucoup d'argent, comme les États-Unis qui seraient responsables de l'épuisement des infirmières dans les pays étrangers, ce qui pousserait celles-ci à immigrer aux États-Unis.</p> <p>Les infirmières immigrantes aux États-Unis n'ont pas des conditions de vie et de travail aussi difficiles que les travailleurs du tabac, mais les associations des soins infirmiers de ce pays ont dû se positionner afin de s'assurer que ces infirmières aient des conditions de travail adéquates. L'association des infirmières Américaines, l'association des infirmières de l'état de New York et les associations des infirmières des Philippines de l'état de New York ont pris une position publique contre les pratiques dangereuses qui étaient imposées aux infirmières immigrantes telle que : des conditions de travail inadéquates et insalubres, un manque de formation et des employeurs qui refusent de donner des salaires décents.</p> <p>Dans plusieurs centres hospitaliers, il n'est pas rare de voir des infirmières immigrantes se faire montrer la porte, car elles ont de la difficulté à s'adapter à la culture américaine. Par contre, lors de ces situations, il faut se demander quelles types d'informations ont reçues ces infirmières et quelles mesures ont été prises pour les aider ces travailleuses à connaître et à s'adapter à leur nouvelle culture.</p> <p>Dans une profession où les compétences en matière de diversité culturelle sont importantes, la profession doit se faire un devoir d'ajuster ses propres compétences vis-à-vis des employés qui proviennent de culture différente.</p>
Commentaires	Ce qui est marquant dans cet article est qu'il n'y a pas qu'au Canada où nous éprouvons des problèmes avec l'immigration et le marché du travail, ce problème se vit également dans un autre pays comme les États-Unis.

Appendice : 10Concept-clé : Immigration

Référence	Veilleux, M. (2007). Nouveaux visages de la migration. <i>Relations</i> , 720, 10-11.
Sujet	La mondialisation
Résumé	Depuis le début des temps, les êtres sont en mouvement. Les néolibéraux de la mondialisation affirment que le flux migratoire est un résultat d'un besoin accrue de main-d'œuvre. Donc, les flux migratoires sont gérés en fonction de la compétition des marchés et dans un but de réduction des coûts et de maximisation des profits. Plusieurs politiques d'immigration ont comme but principal le rapport coût-bénéfice en oubliant la dimension humaine de la personne. Selon l'auteur, les politiques d'immigrations devraient considérer les enjeux sociaux de l'intégration des immigrants dans le pays d'accueil, se préoccuper des effets négatifs de l'immigration sur les pays en voie de développement qui perdent un grand nombre de travailleurs et elles devraient s'assurer de la protection et du respect des droits humains des personnes immigrantes.
Commentaires	Cet article montre que ce que je croyais être à la base des politiques d'immigration, la dimension humaine, est souvent oublié ou peu prise en considération.

APPENDICES 11-19
PHÉNOMÈNE MIGRATOIRE

Appendice : 11

Concept-clé : Phénomène migratoire

Référence	Beji, K., & Pellerin, A. (2010). Intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec : le rôle de l'information et des réseaux sociaux. <i>Relations industrielles</i> , 65, 562-583.
Sujet	L'importance de l'information avant le début du phénomène migratoire
Résumé	<p>Depuis le début des années 2000, le Canada accueille environ 25 000 immigrants par année. Cette immigration massive vise essentiellement à résoudre les phénomènes de vieillissement de la population et la pénurie de main-d'œuvre. Au cours des dix dernières années, nous avons observé une intégration professionnelle plus difficile de la part des nouveaux arrivants du Canada. Plusieurs études et rapports gouvernementaux associent les difficultés d'intégration socioprofessionnelle aux barrières linguistiques, à la non-reconnaissance des acquis et des compétences, aux pratiques discriminatoires et au manque de réseaux sociaux. Ces études soulignent l'importance pour les nouveaux arrivants d'avoir de l'information pertinente qui les aidera à intégrer plus rapidement le marché du travail.</p> <p>L'intégration professionnelle est un concept qui définit l'intégration de l'individu sur le marché du travail et que celui-ci correspond à ses attentes en matière d'emploi et de qualification. L'intégration socioprofessionnelle est un processus bidirectionnel, collectif qui se définit par l'aboutissement des efforts des immigrants et l'acceptation des spécificités de la société d'accueil.</p> <p>La réussite du projet migratoire se mesure à la vitesse de l'intégration socioprofessionnelle. Celle-ci est mesurée par le temps écoulé entre l'arrivée dans le nouveau pays d'accueil et l'intégration socioprofessionnelle telle que définie ci-dessus. En 2006, au Canada, un Canadien avait 2,7 fois plus de chance qu'un nouvel arrivant d'exercer un emploi correspondant au diplôme obtenu. Les diplômes accentuent la déqualification transitionnelle. En effet, plus le contraste entre les acquis et leurs reconnaissances est important et plus le contraste se prolonge dans le temps, cela affecte négativement l'estime et la confiance en soi, les aptitudes relationnelles et amoindrit davantage les chances d'avoir un emploi correspondant à ses attentes. « La vitesse d'intégration socioprofessionnelle des immigrants montre qu'il faut attendre cinq ans pour que 68,7 % des immigrants puissent accéder à un emploi correspondant à leurs qualifications. Une fois cet emploi trouvé, il persiste un risque de 12,2 % de retourner à un emploi déqualifié» (p. 563).</p>

La connaissance de la langue est une condition nécessaire, mais non suffisante. La non-reconnaissance des acquis et des compétences des immigrants est un autre obstacle à l'immigration. L'immigrant doit disposer d'informations transparentes et exhaustives concernant les démarches à entreprendre et les délais requis pour faire équivaloir ses diplômes et compétences. Depuis 2008, les instances gouvernementales informent davantage les candidats à l'immigration sur les démarches à suivre. Certaines études montrent que les immigrants déclarent avoir été floués par des informations inexactes. De plus, les employeurs n'ont souvent aucun point de repère ni les informations nécessaires qui leur permettent d'évaluer la valeur réelle d'un diplôme qui a été obtenu à l'étranger.

Le manque de réseaux sociaux peut être à l'origine de la non-intégration socioprofessionnelle. Le nouvel arrivant a tendance à solliciter son propre entourage. Le recours aux réseaux ethniques constitue la stratégie la plus souvent adoptée par les nouveaux arrivants, car ces réseaux servent de soutien moral et parfois financier, mais ils sont également une source d'informations sur le marché du travail.

De la naissance du projet migratoire jusqu'à l'intégration socioprofessionnelle dans le pays d'accueil, l'immigrant aura besoin de deux types d'informations : les informations de procédures et les informations d'intégration. Le premier type d'information sont les procédurales. Elles concernent l'ensemble des informations, elles précisent les démarches administratives à entreprendre pour obtenir le statut d'immigrant économique (résident permanent) pour s'installer dans son nouveau pays d'accueil et enfin pour trouver un emploi. La connaissance de tous les formulaires administratifs à remplir afin d'obtenir une carte d'assurance-maladie, être inscrit dans un bureau d'emploi, demander l'aide social ou l'assurance emploi sont nécessaires. Les informations d'intégration en emploi portent quant à elle sur la connaissance du marché du travail. Les informations peuvent être objectives, explicites et facilement vérifiables.

L'étude du processus migratoire montre des écarts entre l'information pertinente et l'information reçue et perçue par les immigrants. C'est précisément ces écarts informationnels qui influencent la qualité d'intégration des nouveaux arrivants. Pour le nouvel arrivant, le temps écoulé avant l'expérimentation d'une information reçue est une variable inversement proportionnelle à sa qualité. Si les informations procédurales sont souvent claires et objectives, les informations d'intégration sont plus subjectives. L'imperfection de l'information se traduit par l'émergence de plusieurs informations biaisées lors du processus migratoire.

Nous pouvons lire dans les journaux quotidiens de plusieurs pays des annonces du gouvernement canadien encourageant les jeunes diplômés à venir travailler au Canada et à bénéficier des chances d'emplois. Le signal

	<p>reçu par les futurs candidats à l'immigration est que la qualification ou le diplôme est le critère principal pour être accepté par les services d'immigration. Avant même que le candidat à l'immigration ne débute ses démarches, sa décision d'immigrer est déjà biaisée par un signal ou une perception d'un signal fondé sur une information incomplète et erronée.</p> <p>La multiplication des informations non toujours convergentes peut décourager certains nouveaux arrivants à considérer toute l'information disponible : site internet, dépliants et histoire racontée par des immigrants. Le nouvel arrivant aura tendance à ne considérer que l'information provenant de sources dont il a le plus confiance. Cette attitude comporte le risque de l'éloigner de l'information pertinente. Entre l'émission d'une information et la réception de celle-ci, le message peut être biaisé par une différence de perception ou d'interprétation. Une fois arrivé dans le pays d'accueil et confronté aux barrières structurelles, il se peut, par exemple, que l'immigrant ait entendu parler de l'existence d'ordres professionnels sans réellement en saisir les difficultés d'accès.</p> <p>La recherche d'informations pertinentes dépend de l'accessibilité de l'information, de l'engagement et de la volonté du détenteur de l'information de la diffuser et de la confiance accordée à l'informateur. La justesse des informations constitue un autre défi dont la responsabilité est partagée par tous les acteurs intervenants dans le processus d'intégration socioprofessionnelle et les immigrants eux-mêmes.</p>
Commentaires	<p>Il est intéressant de constater qu'une grande majorité d'immigrants arrivent au Canada en ne possédant pas les bonnes informations. Ce phénomène explique pourquoi autant d'immigrants sont découragés par l'ampleur de ce qu'ils ont à accomplir avant de retrouver un niveau de vie similaire à ce qu'ils avaient avant. Plusieurs étudiants affirment qu'ils ne savaient pas qu'ils ne pourraient pas travailler dans leur domaine en arrivant au Canada. Ils se retrouvent dans le programme de soins infirmiers auxiliaires afin de trouver rapidement un emploi qui procure un bon revenu.</p>

Appendice : 12

Concept-clé : Phénomène migratoire

Référence	Flamand, H. (1991). Immigrer : c'est mourir un peu. L'expérience de perte et de deuil. <i>Frontières</i> , 3, 44-45.
Sujet	Comparaison du deuil et de l'immigration
Citation	« Nous témoignons beaucoup de respect et de compassion envers les endeuillés, nous en témoignons très peu envers les immigrants » (p. 104).
Résumé	<p>Les immigrants transportent avec eux leurs attitudes, leur mentalité et leur vision du monde modelées, au cours du temps, par leur culture. L'expérience de l'immigration s'avère difficile et peut devenir un véritable drame. Un grand nombre d'immigrants mentionnent que ce fut l'expérience la plus difficile de leur vie. Au niveau psychologique, c'est le choc culturel. Commence alors un lent processus d'adaptation fait de hauts et de bas, de remises en question et de moments de crise. Ce processus s'apparente à l'expérience du deuil.</p> <p>Le facteur déterminant du choc culturel est l'anxiété qui saisit l'individu après la perte de tous les signes et symboles des rapports sociaux. Inconsciemment, ces signes et symboles influencent nos comportements, forment notre façon d'être et maintiennent notre harmonie. La disparition de ces balises provoque une sensation de manque et augmente l'anxiété.</p> <p>Émigrer c'est avant tout briser des liens affectifs importants et perdre ainsi sa sécurité. Les départs peuvent se vivre de façon déchirante comme dans le cas des réfugiés. Ces derniers affirment que le choc est plus important, amplifié par des traumatismes subis avant le départ. Les réfugiés quittent sans préparation, ils vont réagir plus intensément au changement et s'inquiéteront pour ceux qui sont demeurés là-bas.</p> <p>Freud (cité dans Flamand, 1991) mentionnait que toute perte entraîne un deuil. L'expérience de l'immigration peut être comparée à celle du deuil. Les deux situations sont similaires quant à la durée, la douleur ressentie et au type de réaction. Le nouvel arrivant vit une période de confusion, de désorientation due au contraste entre les deux pays. Il aura l'impression de marcher comme dans un rêve, de ne pas se trouver au bon endroit.</p> <p>L'immigrant a un grand besoin de parler de son pays natal et des siens de façon positive comme l'endeuillé qui se remémore la personne disparue et en parle en des termes élogieux en oubliant ses aspects plus sombres. Les deux groupes doivent apprendre à réajuster leurs pensées et leurs actions en fonction de leur nouvelle réalité. Le plus difficile n'est pas de connaître la culture de l'autre, mais de lui reconnaître le droit à la différence et le</p>

	<p>droit d'afficher cette différence. Afin de briser l'isolement, il est important que l'individu ait des contacts avec ses compatriotes. Se regrouper selon la langue, la race et la religion est un phénomène naturel et répond à un besoin d'appartenance de tout être humain.</p> <p>L'immigrant vit une réelle crise d'identité modifiant sa personnalité. Nous témoignons beaucoup de respect et de compassion envers les endeuillés, nous en témoignons très peu envers les immigrants.</p> <p>Partir, c'est mourir un peu.</p>
Commentaires	<p>Il est fascinant de constater à quel point ces deux situations se ressemblent. Cela favorise notre compréhension et notre compassion envers les populations immigrantes.</p>

Appendice : 13

Concept-clé : Phénomène migratoire

Références	Fronteau, J. (2000). Le processus migratoire : la traversée du miroir. Dans G. Legault (Dir), <i>L'intervention interculturelle</i> (pp. 1-40). Boucherville : Gaëtan Morin.
Sujet	Les étapes du passage du pays d'origine au pays d'accueil
Résumé	<p>L'expérience migratoire est un projet de vie, un long voyage et un parcours qui comporte plusieurs étapes. Ce processus ne peut être enclenché sans tout d'abord avoir émergé dans la pensée d'un immigrant sous forme de projet. Le processus migratoire peut être comparé à une porte étroite qui permet une rencontre avec l'autre. Chacune des phases du processus migratoire correspond à des moments particuliers et essentiels car ils détermineront pour l'avenir des balises, des repères et des limites et des points d'ancrage pour le nouvel arrivant. Si l'immigrant ne peut vivre pleinement les phases de l'immigration, cela peut engendrer de sérieuses difficultés par rapport à son processus d'adaptation. Nous pouvons remarquer ces conséquences dans le cas des immigrants réfugiés qui ont quitté leur pays en catastrophe sans préparation. De l'autre côté du miroir, que l'on peut aussi nommer le pays d'accueil, l'individu devra faire ses preuves en traversant toutes sortes d'épreuves et de nombreuses crises. Dans son pays natal, l'immigrant a une vision du pays d'accueil comme un pays à découvrir et lorsqu'il est dans le pays hôte, il conserve des images idéalisées du pays laissé derrière lui.</p> <p>Certaines émotions sont associées aux différentes étapes du processus migratoire. Premièrement, l'étape de la prémigration comporte des phases telles que la décision de migrer jusqu'au départ de l'immigrant de son pays natal. Au cours de cette phase, l'individu peut vivre des émotions telles que : la motivation et l'espoir de nouveaux rêves en passant par l'inquiétude, le déchirement et la peur de ne plus revoir ce pays. Pour ce qui est de l'étape de la postmigration, elle contient plusieurs sous-étapes telles que l'arrivée, le repli, la confrontation jusqu'à l'ouverture. Au cours cette période, le nouvel immigrant passera par toutes sortes d'émotions, du soulagement et de la curiosité en passant par la frustration de la perte d'identité, des désillusions et le deuil pour par la suite, s'ajuster et s'accommoder à son nouveau pays.</p> <p>Lorsque l'auteur compare le dépaysement à un miroir, il veut dire que l'immigrant est plongé dans une culture différente, il apprend à reconnaître et à mieux connaître sa propre culture. Il prend ainsi conscience de certains aspects de la culture du pays d'accueil dont il ne voyait pas l'existence auparavant. À cela s'ajoute les mécanismes d'adaptation et d'intégration qui vont de pair. L'adaptation décrit les mécanismes par lesquels un individu se rend apte à vivre avec un groupe. Quant à l'intégration ce sont des mécanismes par lesquels un</p>

	<p>groupe admet un nouveau membre. L'adaptation est un processus qui repose sur la personne et l'intégration, un processus qui repose sur la société d'accueil. L'individu s'adapte et s'insère à la société, tandis que la société doit faire en sorte que l'immigrant puisse s'ajuster et intégrer à la collectivité. Ces deux processus sont en apparence parallèles. Par contre, l'adaptation se réalise de façon abrupte et l'intégration se développe subtilement et lentement. La notion de temps est le facteur qui différencie ces deux processus.</p>
Commentaires	<p>Il est intéressant de constater que les étapes du phénomène migratoire sont aussi importantes et qu'elles ont un impact direct sur le processus d'intégration et d'adaptation. Les émotions doivent être vécues afin que le parcours migratoire soit sain.</p>

Appendice : 14

Concept-clé : Phénomène migratoire

Références	Gaudet, É. (2005). <i>Relations interculturelles. Comprendre pour mieux agir</i> . Montréal : Groupe Modulo.
Sujet	Les multiples dimensions de l'intégration
Citation	« Les femmes ont plus de difficulté à se trouver un emploi » (p. 181).
Résumé	<p>Au bout de quelques semaines ou de quelques mois suivant son arrivée, l'immigrant doit reconstruire son réseau social. Son nouveau cadre de vie l'épuise et il est souvent aux prises avec un sentiment de doute. Il est incertain de tout : de la conduite à adopter, des choix à faire, etc. Au cours de cette dimension, il peut se laisser aller à des attitudes d'hostilité envers la société d'accueil, critiquer tout et idéaliser le pays qu'il a quitté. Du même coup, le nouvel arrivant essaie de ressembler aux membres de la société d'accueil, et en même temps, il est envahi par la peur de ne pas voir son identité reconnue, la peur de perdre son identité propre. Il s'agit de la dimension personnelle de l'intégration.</p> <p>La dimension familiale est l'ensemble de la structure familiale qui est modifiée. L'immigrant passe d'une famille élargie à une famille nucléaire, composée du père, de la mère et des enfants. Le couple se sent parfois isolé, il perd un réseau sur lequel il était habitué de compter. Le rôle de l'homme et de la femme dans la famille est souvent bousculé, remis en question. Dans certains cas, l'homme était l'unique pourvoyeur économique lorsqu'ils vivaient dans le pays d'origine. Dans le pays d'accueil, il voit sa conjointe accepter un emploi et devenir le gagne-pain de la famille. Dans plusieurs cas, la femme, qui dans son pays d'origine, pouvait compter sur le soutien informel de son réseau familial et de son voisinage pour éduquer ses enfants, ne trouve plus cet appui rendu au Canada.</p> <p>L'intégration socioéconomique se mesure à la possibilité ressentie et vécue par l'immigrant d'accéder à des revenus et à une mobilité sociale comparable à celles des personnes nées et résidentes dans le pays d'accueil. L'accès à l'emploi est un facteur clé de l'intégration. L'emploi fournit un revenu qui permet à l'immigrant de subvenir à ses besoins. Cet emploi l'amène à utiliser ses capacités et à développer son expertise. De plus, il lui procure un réseau social, car il rencontre des gens, mange avec des collègues le midi et finit par se faire des amis. Le degré et les modalités d'insertion professionnelle des néo-Québécois varient selon leur période d'activité, leur scolarité, leur expérience professionnelle, leur âge, leur sexe, leur appartenance ethnique et religieuse.</p>

	Les dimensions communautaires et politiques se définissent par le plaisir de se retrouver avec des compatriotes. Ces rencontres peuvent adoucir le choc culturel. Rencontrer des gens avec lesquels les nouveaux immigrants peuvent parler dans leur langue d'origine, participer à des rituels religieux sont très bénéfiques pour l'intégration.
Commentaires	Ces quatre dimensions expliquent de façon précise ce qu'est la réalité des personnes immigrantes. La multitude de défis par lesquels ils doivent passer pour arriver à une intégration réussie.

Appendice : 15

Concept-clé : Phénomène migratoire

Référence	Godin, J.F., Piché, V., & Renaud, J. (2003). L'origine nationale économique des immigrants au cours de leurs dix premières années au Québec. <i>Sociologie et sociétés</i> , 35, 165-184.
Sujet	Les difficultés que vivent les immigrants dues à leur pays d'origine.
Résumé	L'origine nationale de l'immigrant apparaît être un facteur déterminant dans l'accès au marché du travail et dans le statut de l'emploi qu'il trouvera dans le pays d'accueil. L'origine nationale des immigrants dans leur intégration économique est fondamentale dans la réussite de leur établissement dans le pays d'accueil. Parmi les groupes les plus discriminés, on retrouve les Latino-Américains, les immigrants récents, ceux en provenant du Tiers-Monde et les Mexicains. Au Canada, nous observons, de façon plus spécifique, que ce sont les immigrants asiatiques et noirs qui se retrouvent au bas de l'échelle socioéconomique. Trois groupes d'immigrants se démarquent en ce qui concerne leur parcours professionnel : les immigrés de l'Espagne et du Portugal qui sont les moins vulnérables à la discrimination sur le marché du travail, les immigrés de l'Algérie, du Maroc et de la Turquie qui occupent une position intermédiaire, ce qui signifie qu'ils subissent eux aussi des difficultés d'intégration économique, mais de façon moins considérable que ceux du premier groupe d'immigrants. Enfin, les immigrés d'Asie du Sud-est et de l'Afrique sont les plus vulnérables à subir une intégration économique difficile. Au cours des trois premières années suivant l'immigration, l'accès au premier emploi est plus difficile pour les immigrants de l'Afrique. Le statut économique des emplois qu'ils détiennent après six mois est significativement touché en lien avec leur origine nationale. Ces facteurs ont une influence déterminante sur la capacité des immigrants de se maintenir sur le marché du travail. La durée de résidence dans le pays d'accueil et la période d'arrivée constitue des facteurs clés. Avec le temps, les revenus des immigrants ont tendance à augmenter, car ils s'adaptent graduellement à leur nouvel environnement ce qui leur permet de mieux rentabiliser leurs aptitudes et leurs qualifications. Les recherches indiquent que les immigrants atteignent assez rapidement les revenus moyens des gens natifs du Canada. Ces résultats portent à penser qu'il y a, dans notre société, des inégalités liées à l'origine nationale des immigrants.
Commentaires	Cet article met en relief un autre type de problème que peuvent vivre les étudiants Haïtiens, la discrimination reliée à leur pays d'origine. On constate que les immigrants du Tiers-Monde, dont fait partie Haïti, font partie de la catégorie qui est la plus vulnérable à vivre des difficultés d'intégration économique.

Appendice : 16

Concept-clé : Phénomène migratoire

Référence	Mekki-Berrada, A., Moreau, S., & Rousseau, C. (1999). Politiques d'immigration et santé mentale des réfugiés : profil et impact des séparations familiales. <i>Nouvelles pratiques sociales</i> , 12, 177-196.
Sujet	Les réfugiés : impacts des séparations
Résumé	<p>Chaque année, les réfugiés constituent une partie non négligeable des nouveaux arrivants au Québec. Les réfugiés doivent, comme les immigrants, s'ajuster à la société d'accueil et gérer de nombreux changements dans leur vie. Une grande majorité a quitté son pays d'origine pour des raisons politiques.</p> <p>La santé mentale des réfugiés serait encore plus menacée par certaines conditions liées au contexte postmigratoire. Les réfugiés qui arrivent aux frontières se retrouvent dans une situation bien particulière en étant en demande et en attente d'un statut. Ils sont soumis à un processus complexe et doivent prouver devant une commission indépendante qu'ils correspondent au profil de réfugiés. Ces délais représentent une longue et pénible attente durant laquelle surgissent de nombreuses difficultés émotionnelles associées, d'une part, à une rupture souvent traumatisante soudaine et involontaire avec le passé, le groupe d'appartenance et la culture d'origine et, d'autre part, à l'angoisse envahissante face au futur incertain.</p> <p>Après plusieurs mois ou plusieurs années de séparation, les couples subissent de rudes épreuves. Les délais administratifs et les sommes demandées pour faire venir au pays les membres de leur famille (conjoint, enfant, etc.), pour les procédures et le voyage compliquent énormément la réunion des familles et imposent des choix difficiles. En ce qui concerne l'ampleur du phénomène des séparations, il apparaît que la plupart des réfugiés ont vécu ou vivent encore des séparations de leur conjoint et de leurs enfants. Les relations de couples semblent plus vulnérables à l'éclatement et aux ruptures durant les séparations. En ce qui concerne les enfants, ce sont les inquiétudes et les peurs d'abandon qui dominent. Au cours de ces temps difficiles, les réseaux communautaires et religieux semblent occuper une place importante dans le processus de reconstruction d'un univers signifiant qui permet d'établir une continuité entre le vécu dans le pays hôte et l'histoire passée.</p>
Commentaires	Cette situation est très fréquente chez les étudiants qui suivent le programme de soins infirmiers auxiliaires à La Cité collégiale. Cet article conscientise sur les émotions difficiles que vivent les personnes immigrantes et améliore notre compréhension envers cette clientèle. Cela aide à comprendre l'importance d'obtenir un travail le plus rapidement possible afin d'avoir les moyens financiers pour faire venir le reste de la famille.

Appendice : 17

Concept-clé : Phénomène migratoire

Référence	Pierre, M. (2005). Les facteurs d'exclusion faisant obstacles à l'intégration socioéconomique de certains groupes de femmes au Québec. <i>Nouvelles pratiques sociales</i> , 17, 75-94.
Sujet	Les inégalités des femmes immigrantes
Résumé	<p>Les écarts de niveau de vie qui existe entre les pays en développement et les pays industrialisés a poussé les gens à immigrer afin de contrer la pauvreté. Dans le pays riche, ils encouragent l'immigration afin de réduire le problème du faible taux de natalité. L'immigration est en constante évolution, par contre, la population féminine qui immigrer est, elle aussi, en constante évolution.</p> <p>Jusqu'en 1943, la discrimination sexiste et raciale était très présente envers les épouses des travailleurs noirs. Jusqu'au début des années 1960, il existait des politiques d'immigration qui excluaient les non-blancs et favorisaient les immigrants de la Grande-Bretagne. Au cours de cette période, les femmes étaient considérées comme des personnes à charge. Elles étaient considérées dépendantes de leur mari et ne pouvaient être reçues comme immigrante sans répondant. Pendant plusieurs années, les politiques canadiennes confinaient les femmes immigrantes à des rôles traditionnels et à des emplois de travailleuses domestiques. Les femmes immigrées sont un groupe qui depuis le début de leur histoire sont victimes de pratiques discriminatoires. La situation a évolué depuis l'arrivée des normes civiques, mais l'effet des politiques antérieures plane toujours, ce qui provoque encore des inégalités dans la société d'aujourd'hui.</p> <p>Depuis le début des années 1970, il existe une féminisation accrue au Québec. Malgré ce mouvement, les femmes immigrantes éprouvent encore des difficultés d'intégration. Ce texte expose les particularités des difficultés d'intégration économique. La dimension économique comprend les inégalités salariales en emploi, la pauvreté et le chômage. Un des problèmes bien connu, qui ne touchent pas seulement les femmes, est celui de la non-reconnaissance des titres et des études acquis dans le pays d'origine. Ce problème affecte de façon considérable l'insertion et l'intégration économique des immigrants et des femmes immigrantes.</p> <p>Selon Pierre, plusieurs employeurs jugent les femmes immigrantes d'après leur couleur de peau, ce qui les porte à avoir de fausses idées par rapport à leurs habitudes de travail et sur leurs aptitudes à occuper certains emplois. Leurs compétences sont remises en question par les employeurs et les collègues, même si la plupart du temps elles occupent des postes pour lesquels elles sont surqualifiées. Lorsqu'elles réussissent à décrocher un</p>

	<p>emploi, dans plusieurs cas, ce sera un emploi précaire, mal rémunéré, à temps partiel avec des horaires fragmentés.</p> <p>Des études ont prouvé que des femmes immigrantes âgées entre 25-44 ans qui possédaient un diplôme universitaire travaillant à temps plein gagnent 14 000 \$ de moins que les Canadiennes de souche. Dans le secteur de la fonction publique, des conditions avantageuses s'offrent aux femmes immigrantes. Par contre, ce type d'emploi reste difficilement accessible pour elles. Cette situation est provoquée par l'inefficacité des programmes d'actions positives des gouvernements, ces programmes sont mal ciblés ou ignorés.</p>
Commentaires	<p>Dans le programme de soins infirmiers auxiliaires, la clientèle est majoritairement féminine. Ce texte rejoint des réalités auxquelles les étudiantes du programme ont été confrontées depuis leur arrivée au Canada. Plusieurs étudiantes de ce programme ont des formations de base, dans leur pays autre que les soins infirmiers. Pour la plupart, elles ont subi la non-reconnaissance des acquis et se sont tournées vers les soins infirmiers où la possibilité, les conditions d'emploi et les salaires sont meilleurs.</p>

Appendice : 18

Concept-clé : Phénomène migratoire

Référence	Laaroussi-Vatz, M. (1993). Intervention et stratégies familiales en interculturel. <i>Service social</i> , 42, 49-62.
Sujet	Intervention et stratégies familiales en interculturel
Résumé	<p>Dans le pays d'origine des immigrants, la famille élargie est le noyau social de base qui permet à la personne d'être reconnue et intégrée à la société. C'est dans son noyau familial que le jeune acquiert l'estime de soi, la sécurité affective et psychologique nécessaire à sa socialisation. Les familles immigrantes au Québec vont être placées dans des changements auxquels s'ajoutera le phénomène de l'acculturation. L'acculturation se définit comme un recouvrement de tous les phénomènes qui se produisent lorsque deux cultures sont en contact. Pour les immigrants, l'acculturation se fera d'abord par un choc culturel puis par une perte ou une rupture avant la reconstruction identitaire.</p> <p>Pendant le choc culturel, les immigrants rebâtissent une entité familiale de référence qui n'est plus celle de leur pays d'origine, mais celle-ci reste un repère. Les familles réagissent différemment en fonction de leur expérience, de leur trajectoire et de leur contexte de vie. Il n'y a pas un type de famille immigrante, mais une multitude de stratégies familiales face aux changements. Il n'y a pas une façon de distribuer les rôles et fonctions dans le groupe familial, il y a une multitude de négociations, de compromis qui gèrent la vie de chacun au quotidien.</p> <p>Au Québec, la différence est prônée et enrichissante et la communauté culturelle est présentée comme l'outil intégrateur par excellence. L'immigrant n'arrive pas vierge d'expérience, il est porteur d'une culture d'origine pure. Il vient avec son passé, ses expériences, sa décision d'immigration et ce qui l'a conditionné à immigrer.</p> <p>Les jeunes immigrants sont en pleine construction identitaire et soumise à l'influence de différents groupes dans la société d'accueil. La génération de parents se retrouve donc en reconstruction identitaire. La communauté ethnique dans le pays d'accueil n'est pas une émanation du pays d'origine, c'est un groupe d'appartenance ou de référence. Les rapports réels et idéaux au pays d'origine vont avoir un impact sur l'interface psychosociale de l'identité des immigrants. Les modalités des changements culturels des parents ont une influence directe sur leur système d'éducation et sur la manière d'organiser leur vie au quotidien.</p>

	<p>Il existe trois types de stratégies d'adaptation, premièrement, la stratégie offensive de promotion qui consiste à entrer en compétition avec les valeurs collectives et traditionnelles qui continuent d'être prônées. La société d'accueil doit promouvoir la famille en lui donnant un statut reconnu, la communauté immigrante doit pouvoir faire valoir la communauté de son pays d'origine. La seconde stratégie est la stratégie de repli qui se manifeste par une forme d'isolement, mais aussi par une peur de la société d'accueil. Les rapports aux institutions sont alors difficiles, éloignés et défensifs, cela engendrera des comportements mésadaptés à l'école et sur le marché du travail. La troisième stratégie est celle de l'assimilation déculturante. Cette stratégie est l'ensemble des fonctionnements familiaux qui visent à nier les différences vécues comme dévalorisantes et entraîne le conformisme des comportements et l'individualisme. Cette stratégie est souvent liée à un vécu douloureux au moment de la décision d'immigration.</p>
Commentaires	<p>Dans cet article, nous constatons que les actions sociales sont souvent situées dans un malentendu culturel. Les immigrants doivent se définir dans un monde où leurs habitudes deviennent exceptionnelles, anormales.</p>

Appendice : 19

Concept-clé : Phénomène migratoire

Références	Laaroussi-Vatz, M. (2003). Des familles citoyennes? Le cas des familles immigrantes au Québec. <i>Nouvelles pratiques sociales</i> , 16, p. 148-164
Sujet	Les trajectoires des familles immigrantes
Résumé	<p>La famille immigrante est objet de critiques parce qu'elle est perçue comme traditionnelle, formaliste et restreignante pour ses membres. Les familles immigrantes sont d'abord des familles en projet. Elles se construisent avant le départ du pays d'origine, pendant le parcours migratoire ou dans le pays d'accueil. Les décisions d'immigrer sont, parfois, longuement réfléchies et parfois contraintes par l'urgence. Pour les réfugiés, c'est la survie des enfants, du conjoint, des proches qui est en jeu dans la décision brutale du départ. Les péripéties et la durée de trajet migratoire, les questions de l'insertion dans la société d'accueil sont présentes tout au long du voyage des familles. Si on ne parle pas la langue, c'est un défaut, un handicap. Du moment que l'on parle la langue et qu'on a un acquis professionnel, on s'intégrera plus facilement. Faire sa place et la reconnaissance constituent des incertitudes avec lesquelles ils vivront longtemps. L'insertion n'est pas simplement une demande de la société d'accueil et la responsabilité des immigrants comme certaines politiques d'immigration le laissent entendre, il s'agit plutôt d'une responsabilité partagée tant par la population migrante que par les sociétés d'accueil.</p> <p>Les trajectoires fusionnelles sont celles de familles dont les membres suivent des chemins similaires avant, pendant et après la migration : le père et la mère étaient ensemble aux études avant leur départ ou avaient tous les deux un emploi stable dans le pays d'origine, ils vont garder cette simultanéité et cette proximité tout au long de leur parcours. Cette fusion n'est pas pathologique, elle est un réservoir de force et un potentiel d'insertion. La trajectoire complexe, fait en sorte que les membres d'une même famille articulent différemment dans le temps leurs activités. Avant le départ, l'un était aux études, l'autre occupait un emploi, l'un était à la maison avec les jeunes enfants, l'autre en situation de pourvoyeur économique. Ils vont jouer autour de cette articulation tout au long de leur parcours et bien entendu s'inscrire dans leur nouvelle société à travers cette dynamique qui contrairement à ce que l'on pourrait croire n'est pas traditionnelle. Souvent la mère aura plus de chance de trouver rapidement un petit emploi, c'est elle qui travaillera alors que le père s'occupera des jeunes enfants ou encore ils inverseront les rôles d'une année scolaire à l'autre. La troisième trajectoire dynamique, c'est une trajectoire familiale parallèle dans laquelle les membres, sans avoir des cheminements similaires, maintiennent tout au long de leur parcours des voies parallèles installées comme lorsqu'ils ont fondé leur famille dans le</p>

	<p>pays d'origine. C'est par des voies parallèles qu'ils souhaitent trouver une place valorisée dans la société d'accueil. Ils se soutiennent en famille, ils vont le faire surtout pour que chacun, devant les exigences de la société d'accueil, soit le plus solide, le mieux formé et le plus expérimenté.</p> <p>Ces immigrants ont le plus souvent quitté leur pays d'origine pour des raisons liées à des situations de guerre. La guerre favorise des stratégies de solidarité, car ce sont des situations extrêmes qui font émerger ce type de stratégie. Qu'il s'agisse de l'insertion ou des processus de citoyennisation, c'est en termes de complémentarité que les familles immigrantes considèrent la société dans laquelle elles s'installent. Les familles sont soumises à de fortes attentes sociales. Leur participation active dans le système scolaire et leur utilisation adéquate des services sociaux et de santé sont perçues et analysées comme des indices de leur intégration à la société. Les immigrants comptent beaucoup sur le système scolaire du pays d'accueil pour la promotion sociale de leurs enfants. Les parents sont même prêts à sacrifier leur propre carrière ou promotion pour cela. Ils expriment tous le souhait de voir leurs enfants devenir des citoyens actifs et reconnus par leur nouveau pays. Les dynamiques familiales des immigrants peuvent être différentes selon le parcours migratoire et le pays d'origine.</p>
Commentaires	<p>Les trajectoires définies par cet auteur sont le reflet de ce qui se passe réellement dans notre société. Connaître ces trajectoires permet de mieux comprendre le fonctionnement des couples/familles qui sont au cours de leur processus de citoyennisation.</p>

APPENDICES 20-28
CONTEXTE GÉOPOLITIQUE HAÏTIEN

Appendice : 20

Concept-clé : Contexte géopolitique haïtien

Référence	Barthélemy, G. (1990). <i>L'univers rural haïtien. Le pays en dehors</i> . Paris : L'Harmattan. Gérard Barthélemy est un économiste orienté vers l'anthropologie. Il est professeur à l'Université de Paris.
Sujet	Peuple haïtien
Résumé	<p>Haïti possède une logique qui nous est étrangère et qu'il faut pourtant admettre si on veut la comprendre. Haïti est confronté à de vrais obstacles et également à de faux obstacles. Parmi ces faux obstacles, il y a les fausses pensées des autres sociétés. Des idées fausses telles que : les Haïtiens ne sont pas éduqués, ils sont tous analphabètes, ils sont incapables de subvenir eux-mêmes à leurs besoins, etc. Cette société est jeune, elle ne possède que deux siècles d'existence. Elle peut être qualifiée de société post-capitaliste qui est née d'excès monstrueux de l'histoire.</p> <p>Dans les sociétés afro-caraïbes, la complexité des statuts familiaux est issue de la variété des origines filiales au sien d'une même unité matrifocale. La femme apparaît comme l'élément fondamental de l'échange entre les groupes et comme un facteur essentiel à la reproduction. Dans le premier cas, la femme par le mariage entre dans le jeu des stratégies d'accumulation comme enjeu de mécanisme d'échange défini. Son rôle de reproductrice est privilégié et l'aspect dominant deviendra celui de la procréation, indépendamment en quelque sorte de la fonction du père. Les conséquences d'une telle structure familiale, sont que les individus eux-mêmes sont chargés d'assumer le fonctionnement quotidien du système et d'assurer sa transmission.</p> <p>Un grave problème en Haïti est que la monnaie qui sert à l'échange vient de l'extérieur du pays (aide et salaire) et repart à l'extérieur. Le pays n'offre plus que quelques exportations qui vont en s'amenuisant et le rapport vivant et vital avec le monde disparaît.</p>
Commentaires	Haïti est un pays qui est mal connu du reste de la planète. Il est trop souvent reconnu pour ses problèmes de pauvreté et de corruption. Le monde a tendance à infantiliser et à rendre inférieur les habitants de ce pays. Ils vivent leurs problèmes, mais possèdent de belles richesses telles que leur force de caractère et leur désir de changement.

Appendice : 21

Concept-clé : Contexte géopolitique haïtien

Référence	De Verger, J. C. (1994). <i>Haïti : Vive la démocratie</i> . Val-d'Or : D'ici et d'ailleurs. Jean-Claude De Verger est sociologue. Il possède plusieurs diplômes universitaires dont une maîtrise en sociologie de l'Université de Montréal et un doctorat en sociologie de l'Université de Paris.
Sujet	La démocratie d'Haïti
Citation	« Au cours de cette période, la dictature des Duvalier, ce pays n'offrait rien à la majorité des Haïtiens, emplois, salaires et revenus convenables, leur permettant de faire face aux coûts très élevés de la vie actuelle. Il ne leur donnait ni de bonnes conditions de vie, ni de bonnes conditions de travail, de créativité et d'évolution. Plusieurs Haïtiens ont été obligés de laisser le pays» (p.161).
Résumé	Le 7 février 1986, les Haïtiens ont réclamé un changement. Après avoir été sous un régime de dictature de 1957 à 1986, ce fut dans cette période qu'Haïti a vécu le pire gouvernement. Après 33 ans de règne de 1957 à 1990 (Duvalier), on se rend compte que le peuple haïtien et surtout les masses populaires urbaines et rurales se retrouvent dans une situation de pauvreté et de misère encore pire que celle qu'il avait connue avant 1957 et qu'Haïti est plus sous-développé que jamais. Au cours de cette période, ce pays n'offrait rien à la majorité des Haïtiens, emplois, salaires et revenus convenables, leur permettant de faire face aux coûts très élevés de la vie. Il ne leur donnait ni de bonnes conditions de vie, ni de bonnes conditions de travail, de créativité et d'évolution. Plusieurs Haïtiens ont été obligés de laisser le pays et de prendre la nationalité de leur pays d'accueil, afin de pouvoir vivre et évoluer comme tous les êtres humains des temps modernes. Le 16 décembre 1990 a eu lieu pour la première fois en Haïti, depuis 200 ans, des élections vraiment libres, au suffrage universel et démocratique.
Commentaire	Cet ouvrage présente une prise de conscience de la réalité haïtienne, les nouveaux projets de société qui tentent de voir le jour.

Appendice : 22

Concept-clé : Contexte géopolitique haïtien

Référence	Doura, F. (2001). <i>Économie d'Haïti : dépendance, crises et développement-1</i> . Montréal : Les éditions DAMI. Fred Doura est détenteur d'une maîtrise en science économique de l'Université de Montréal. Il enseigne l'économie globale, la théorie des relations économiques internationales et la méthodologie des sciences humaines au Cégep de Drummondville. Il est responsable sociopolitique pour le CEQ (Corporation des enseignants du Québec).
Sujet	Économie d'Haïti
Citation	« Ce sont les germes de la violence et de l'intolérance qui gangrènent la société haïtienne et la lourdeur excessive de la bureaucratie complique encore plus la situation » (p.41). « Les Haïtiens sont conduits à fuir le pays pour trouver une situation économique plus favorable et de meilleures conditions de travail tout en échappant aux problèmes politiques et sociaux omniprésents dans leur vie » (p.48).
Résumé	Haïti a acquis son indépendance au cours d'une lutte héroïque des esclaves en 1804. Ce pays fut sous la dépendance politique coloniale des États-Unis de 1915 à 1934. Les piliers économiques de cet état ont toujours été et resteront l'expropriation, l'extorsion, l'utilisation de la planche à billets. Ce qui apporte des conséquences telles que la mauvaise gestion des biens publics, la corruption systémique, les mauvaises politiques économiques en matière agricole, industrielle et financière. L'agriculture occupe 70 % de la force de travail. Haïti subit la domination économique, politique, idéologique, technologique, culturelle et militaire. Son système politique a été toujours accaparé par des individus qui gouvernaient de façon autoritaire. De 1804 (date de leur indépendance) à 1915, sur 26 chefs d'État qui ont gouverné, deux seulement furent des civils et tous les autres ont été des généraux. Aucun chef d'État n'a terminé son mandat : ils ont été renversés, exécutés, démissionnés ou sont décédés. Le pays semble condamné à s'enfoncer et à vivre de façon quasi permanente dans les crises non seulement économiques, mais aussi sociales et politiques d'autant plus que l'on a constaté l'incapacité des dirigeants à mettre en place un État de droit. Le type de pouvoir du système d'Haïti est illégitime. Haïti a toujours été dominé par les types traditionnel et charismatique du pouvoir. Dans le système traditionnel, le chef est un seigneur, il exerce le pouvoir et il en est l'interprète. Le système de pouvoir charismatique est considéré comme un abandon aveugle entre les mains d'un chef qui devient le fondement de

tout pouvoir. De 1804 à ce jour, la dictature alterne avec des périodes d'anarchies. Depuis 1986, ce pays a connu douze gouvernements et un coup d'État sanglant causant la mort de milliers de personnes.

En Haïti, la production industrielle est relativement faible. Secteur dans lequel travaille moins de 10 % de la population. Une bonne partie de la production industrielle est réalisée par le secteur artisanal. La paysannerie subit en contraintes extra économiques (endettement, prête usuraires). Haïti est le seul pays d'Amérique latine et des Caraïbes classé par l'Organisation des Nations unies comme le pays le plus appauvri du continent; donc l'un des plus exploités et des plus dépendants de ce continent.

L'histoire politique d'Haïti a toujours été marquée de troubles, d'assassinat, d'arrestations arbitraires, de traitements cruels, inhumains et dégradants. Près de 85 % de la population est exclue du droit politique, du droit à la santé, à l'éducation et de contribuer pleinement à l'économie. La mauvaise gestion des entreprises tant dans le secteur privé que public, les travailleurs non formés, la faible productivité dans tous les secteurs de l'économie, le coût de transport élevé, l'insuffisance de l'épargne intérieure, un système financier sous-développé, des infrastructures de base très faibles, font d'Haïti un pays avec une économie déficiente. Ce sont les germes de la violence et de l'intolérance qui gangrènent la société haïtienne et la lourdeur excessive de la bureaucratie complique encore plus la situation. Haïti est un pays où les lois sont faites pour qu'on les ignore, et dans lequel l'État officiel répond beaucoup plus aux aspirations d'une faible couche de la société. À cause d'une situation économique catastrophique induisant un sous-emploi et un taux de chômage qui touchent toutes les couches de la société, d'une situation politique instable à caractère répressif et de l'insécurité, les Haïtiens sont conduits à fuir le pays pour trouver une situation économique plus favorable et de meilleures conditions de travail tout en échappant aux problèmes politiques et sociaux omniprésents dans leur vie. En Haïti, le marché du travail est caractérisé par un pourcentage de chômage et de sous-emploi très élevé et par la non-qualification de la main-d'œuvre. Pour plusieurs, la force de travail constitue la principale source de revenus et on estime qu'environ 25 % d'enfants âgés de 10-14 ans travaillent en Haïti. C'est un État-nation où la très grande majorité de la population n'a pas accès à la terre, à l'éducation, à la culture et à l'information, au marché du travail, à un revenu, aux soins de santé, à la sécurité sociale, à la sécurité et au logement. Le problème de création d'emploi reflète la situation économique et les structures de production archaïques du pays. Haïti a toujours connu et connaît encore une mauvaise gestion, d'où découle la stagnation de la production agricole et industrielle et des exportations, une forte dépréciation de sa monnaie, un faible taux de création d'emplois, la non-qualification de la main-d'œuvre et une dégradation du système de santé, une balance commerciale en déficit chronique et un endettement extérieur en augmentation constante.

	<p>Le système éducatif haïtien formel du primaire à l'université est de plus en plus dégradé, inefficace, de qualités douteuses et inadaptées aux besoins spécifiques de la société haïtienne. En Haïti, 58 % des chefs de famille ne savent ni lire ni écrire, 34 % ont suivi six années de scolarisation, 6 % ont terminé le cycle supérieur et 0,4 % ont obtenu un diplôme universitaire. Malgré les déclarations d'intention énoncées dans les différents plans ou dans les nombreuses constitutions d'Haïti, les politiques éducationnelles de l'État haïtien ne sont que la continuation de ce qu'elles ont été traditionnellement au cours de l'histoire du pays. Avec une population de plus de 80 % vivant en dessous du seuil de la pauvreté, les citoyens ne disposent pas de moyens suffisants pour financer des études relativement longues qui seraient nécessaires pour élever le niveau moyen d'éducation de la population économique active.</p> <p>L'Organisation mondiale de la santé décrit la santé comme : « un état de bien-être total, physique, mental et social ». L'état haïtien reconnaît le droit à la santé de chaque haïtien sans discrimination. Malgré ses bonnes intentions, Haïti a une réalité différente. En Haïti, la malnutrition, avec toutes les maladies qui en découlent caractérise la situation socioéconomique désastreuse, conséquence de la médiocrité de la gestion et de la performance macroéconomique des pouvoirs publics haïtiens. Il est démontré que le niveau économique de vie et les conditions de mortalité et de santé sont étroitement liés. Plus le niveau économique est bas, plus la mortalité est élevée et la santé est mauvaise. La situation socio-économique difficile d'Haïti met en péril plusieurs centaines de milliers de vies d'enfants et d'adultes des classes sociales défavorisées. Selon l'OMS : chaque année, sur chaque mille enfants haïtiens qui naissent, 112 meurent. La probabilité de décès pour 1000 naissances avant l'âge de cinq ans en Haïti est de 120 pour les garçons et de 111 pour les filles. Ce taux est plus de quatre fois la moyenne régionale. C'est le taux de mortalité le plus élevé dans l'hémisphère occidental. On assiste en Haïti à une détérioration continue de la santé de la population avec des épidémies de méningite, de rage et d'anthrax. On estime que 12 % de la population urbaine et 5 % de la population rurale sont contaminées par le virus VIH. Haïti est le pays qui détient le plus haut taux de contamination. L'espérance de vie de l'haïtien est à peine 54 ans.</p>
Commentaires	Cet ouvrage présente les différentes facettes sociopolitiques d'Haïti. L'auteur présente les différents secteurs de ce pays, tel que l'économie, l'éducation et la santé. Il montre que la dégradation observée dans le pays n'est pas un hasard, mais les conséquences de décisions prises par les dirigeants de 1804 à aujourd'hui.

Appendice : 23

Concept-clé : Contexte géopolitique haïtien

Référence	Doura, F. (2003). <i>Économie d'Haïti : dépendance, crises et développement-3</i> . Montréal : Les éditions DAMI.
Sujet	Économie d'Haïti
Citation	Haïti est l'un des pays les plus corrompus (p.219)
Résumé	L'état d'Haïti a été et est confisqué par des groupes politiques et économiques minoritaires qui poursuivent beaucoup plus de stratégies d'enrichissement propres plutôt que le bien-être collectif. La corruption en Haïti a existé dès la construction de cet État et elle a eu et continue d'avoir des conséquences néfastes pour la société haïtienne. Des faux budgets sont présentés avec des dépenses fictives dépassant de plus de 50 % les recettes originales, la différence recueillie fait grossir la fortune personnelle du gouvernement en cours. En Haïti, non seulement la corruption est omniprésente, mais c'est surtout l'impunité pour les actes de corruption qui semble être corrompu et quasi nul. En Haïti, donner ou accepter un pot-de-vin est considéré, par la loi, un acte criminel et doit être puni par une à trois années d'emprisonnement. Cette punition n'a presque jamais été appliquée. La corruption, la criminalité, l'abus de pouvoir, l'instabilité politique et l'imprévisibilité des décisions judiciaires découragent fortement les investissements intérieurs et étrangers à long terme. En Haïti, la corruption prend sa source dans la faiblesse de la gouvernance.
Commentaire	Ce pays a été créé sur une base de corruption et des groupes ou associations se battent encore contre ce fléau.

Appendice : 24

Concept-clé : Contexte géopolitique haïtien

Référence	<p>Labelle, M., & Therrien, M. (1992). Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours des leaders. <i>Nouvelles pratiques sociales</i>, 5, 65-83.</p> <p>Micheline Labelle est Docteure en anthropologie et professeure au département de sociologie de l'UQAM. Elle est titulaire de la chaire de recherche en immigration, ethnicité, citoyenneté (CRIEC) et de l'observatoire internationale sur le racisme et les discriminations. Marthe Therrien est assistante de recherche au département de sociologie de l'UQAM.</p>
Sujet	L'intégration des Haïtiens à la société d'accueil
Résumé	<p>Les associations sont un important lieu de mobilisation pour affronter la compétition individuelle et collective et pour se défendre contre toutes les formes d'exclusion, notamment contre une discrimination associée au statut des groupes minoritaires. La majorité des associations ethniques au Canada ne cherchent pas à faciliter l'insertion de leurs membres dans la société globale, mais travaillent plutôt à maintenir l'identité ethnique et nationale de leurs membres et à assurer la spécificité culturelle du groupe. À titre de représentants ou de porte-parole des communautés ethniques, les leaders issus d'une migration professionnelle sont dans l'action sociale et politique. Ils contribuent à la définition d'identités particulières et sont porteurs de revendications.</p> <p>Les associations ont quatre fonctions, la première est l'intégration à la communauté ethnique ou à la société globale. Les associations favoriseraient l'adaptation de certaines catégories nouvelles ou de certaines populations ayant des besoins particuliers. Ils servent à faire comprendre le fonctionnement du système organisationnel ainsi que le système de valeurs de la société d'accueil. Elles ont un rôle de dépannage à court terme et de liaison avec la société d'accueil, ce qui est nécessaire à cause des problèmes particuliers d'intégration. Ces associations devraient prolonger les services gouvernementaux et non les remplacer. Le deuxième rôle des associations est l'importance de préserver l'identité culturelle du groupe. Une intégration réussie doit se faire par l'intermédiaire de la communauté de manière à prendre en compte les valeurs culturelles et l'identité ethnique. Dans un certain nombre d'organisations, la préservation de l'identité haïtienne passe également par une profonde remise en question des valeurs de socialisation de leur pays d'origine. Le troisième rôle des associations sont les représentations politiques ou la défense des membres de la communauté. L'ethnicité est perçue comme une des dimensions de l'action. Le dernier rôle des associations est la solidarité ou lien avec le pays d'origine. Les associations haïtiennes ont presque toutes un volet Haïti. L'opinion n'est d'ailleurs pas unanime sur la fonction des associations régionales. Certains pensent qu'il faut</p>

	<p>travailler à résoudre le problème haïtien dans son ensemble plutôt que de se préoccuper seulement de sa région d'origine. Le contexte politique haïtien a exercé une profonde influence sur un certain nombre de leaders. Il a suscité chez ces personnes un engagement profond envers leur pays d'origine.</p> <p>La reconnaissance par les leaders de l'importance des associations ethniques les amènent à formuler des réserves et à critiquer le rôle des associations. Les associations pluriethniques voient la possibilité d'assurer des services à l'ensemble des immigrants, de former des coalitions sur des problèmes communs aux minorités ethnoculturelles, d'éviter la ghettoïsation et d'assurer l'intégration des immigrants. Certains pensent qu'elles peuvent jouer un rôle de rapprochement interculturel. Plusieurs jugent leur dynamisme limité compte tenu des particularités des revendications communautaires. L'accent est mis sur la lutte contre l'inégalité et la discrimination et sur l'intégration.</p> <p>Le discours des leaders d'origine haïtienne est davantage orienté vers l'idéologie de l'intégration à la société canadienne que vers une idéologie différentialiste, noire ou haïtienne. Il est axé sur l'instrumentation et sur l'intégration égalitaire et antiraciste aux structures économiques et sociales de la société québécoise. Un leadership communautaire s'est rapidement consolidé avec la première vague d'immigration. Ce leadership est informel et a comme clientèle des individus de milieux sociaux différents.</p> <p>Deux visions de l'intégration traversent le discours des leaders. L'une met l'accent sur une stratégie d'intégration particulariste visant surtout le maintien de l'identité nationale et ethnique haïtienne et la défense des intérêts de la communauté haïtienne. L'autre insiste sur la légitimité d'une stratégie universaliste mettant en relief la participation à la société globale, la minimalisation de la différence d'intérêts communs axés davantage sur les mouvements sociaux que sur les moments communautaires.</p>
Commentaire	Le discours des leaders d'origine haïtienne est plus orienté vers l'idéologie d'intégration que vers une idéologie différentialiste.

Appendice : 25

Concept-clé : Contexte géopolitique haïtien

Références	Louis-Juste, J.A. (21 juillet 2008). Famille patriarcale « indépendante » et société capitaliste dépendante en Haïti : quelles médiations sociales? Site <i>alterpresse</i> [En ligne] http://www.alterpresse.org/spip.php?article7495 Jean-Anil Louis-Juste était professeur à la Faculté des sciences humaines de l'Université d'Haïti. Il a mené une lutte contre l'orientation néolibérale d'Haïti. Il est décédé en 2010.
Sujet	La famille patriarcale
Résumé	<p>Les familles des classes dominantes haïtiennes ont hérité des mœurs cachées du partenariat sexuel de la République. Il n'y a aucun moraliste fondamentaliste qui n'a questionné les politiques agraires de ces gouvernements. En Haïti, les premières familles développées sur les territoires de l'île d'Hispaniola ont été exterminées. Elles ont été dépersonnalisées à tel point qu'on ne retrouve pas de nom africain dans les familles haïtiennes.</p> <p>Le lakou est la première forme d'organisation familiale en Haïti. Il a été construit dans le marronnage et suit le triomphe de la Révolution nègre. La famille élargie paraît être une stratégie pour bénéficier au maximum du rendement au travail, car la machinerie agricole est rudimentaire. La concentration familiale semble répondre à une nécessité de défense en cas d'attaque de l'armée. L'institution lakou n'a pas entraîné la libération sexuelle des femmes, car il existe encore des femmes-jardins qui ont comme mission de s'occuper des terres de leur patriarche et de procréer pour procurer la main-d'œuvre nécessaire.</p> <p>La construction de la sexualité s'accompagne de la domination sociale. Les hommes détiennent le pouvoir domestique et les femmes fonctionnent au foyer comme des éducatrices pour éduquer leur fils comme des princes et leurs filles comme des intendantes attachées au service des patriarches. L'école renchérit ce type d'éducation discriminatoire. La famille assure donc la fonction de reproduction démographique. De cette façon, la sexualité participe à la reproduction du capital dépendant haïtien. La famille patriarcale est conservée au profit du capital et des besoins de travail disponibles.</p> <p>La sexualité est commandée par les normes patriarcales du lakou, ce qui veut dire qu'elles nient l'importance de la sensualité chez la femme. La société grandonarchique haïtienne transforme cette sensualité vitale en sensualité orientée vers la reproduction. Dans ces conditions, les expériences sexuelles qui veulent ramener le sens de la sensualité sont condamnées au nom de la morale chrétienne et sont contre le principe de plaisir.</p>

	<p>L'école-église et l'église-école constituent en Haïti, les deux principales institutions qui contribuent à la reproduction familiale patriarcale et à la société capitaliste. L'école-église instruit les élèves dans le dogme de chacun pour soi et Dieu pour tous. On interdit les relations entre les élèves dans les salles à récitation. L'école-église n'a eu aucun intérêt à développer l'esprit solidaire propre à la Révolution haïtienne. L'église-école a pour but de poursuivre l'œuvre de l'école-église, car la discrimination culturelle fait partie de la formation. Les filles ont été catéchisées pour devenir futures propriétés de leur mari. Elles sont éduquées ainsi pour procréer et non pour jouir de leur sexualité. La procréation fournit l'excédent de main-d'œuvre.</p> <p>De nos jours, les médias amplifient la croisade contre les femmes qui veulent se libérer du joug libéral chrétien. Ils présentent des femmes comme étant auxiliaires des activités masculines : elles présentent des reportages faits par des journalistes mâles, elles dansent dans des vidéo-clips des stars mâles, etc. L'éducation sexuelle a connu des progrès dans le pays grâce au planning familial, par contre, cette pratique est réservée à la politique de transition démographique et non à l'étendue de la libération sexuelle.</p> <p>Dans le pays, les femmes forment des catégories sociales les plus réprimées. La répression des femmes est complexe, car elle a été construite pour servir la grandonarchie haïtienne. Cette répression impose donc une lutte pour la quête de la libération sexuelle et l'émancipation humaine.</p>
Commentaire	Il y a encore du travail à faire en Haïti pour arriver à instaurer l'égalité des sexes dans la mentalité des gens et dans la société.

Appendice : 26

Concept-clé : Contexte géopolitique haïtien

Référence	<p>Peschanski, J. A. (21 février 2005). Haïti : Un peuple à la recherche d'un pays dans les Caraïbes. <i>Site Brasil de fato</i> [En ligne] http://www.brasildefato.com</p> <p>Joao Alexandre Peschanski est détenteur d'une maîtrise en science politique et d'un doctorat en sociologie. Il détient également des diplômes en sciences sociales et en communication sociale. Ses intérêts de recherche sont les mouvements sociaux, la pauvreté urbaine, la théorie marxiste, les médias alternatifs et la politique internationale et brésilienne.</p>
Sujet	Le désir de changement du peuple haïtien
Résumé	<p>L'intérieur d'Haïti veut voir naître un nouveau pays. Ce n'est pas un projet qui est concrètement à la veille de se réaliser, mais le peuple en parle. Ils veulent un nouveau pays libre et souverain, c'est l'Haïti populaire contre l'Haïti dominante. Ce désir de changement fait partie du discours de plusieurs habitants, lorsque ceux-ci discutent, ils affirment que la situation politique n'est pas bonne et qu'il faut trouver une alternative sociale. Ce désir de changement de l'Haïti populaire n'est pas l'expression d'un courant politique ou d'un courant social, mais une révolte du peuple actuel. Une révolte qui ressemble à celle de 1804 lorsque les haïtiens ont expulsé les Français et ont proclamé leur indépendance. Une telle révolte s'explique par une situation politique, économique qui est dans un chaos complet.</p> <p>Leur capitale Port-au-Prince qui était prévue au départ pour 150 mille habitants compte aujourd'hui près de deux millions d'habitants. Cette ville est l'image même de la pauvreté. Les bidonvilles dominent cette ville avec des maisons en bois, agglutinées, soutenues par d'autres maisons en bois. Dans les rues on retrouve des gens qui vendent de tout : chaussures, citrouilles, bières, etc. Les habitants sont en grande partie sans travail et s'adonnent au commerce. La criminalité est très présente dans cette ville. Également, la pollution de l'eau est un grand problème. Plusieurs évier qui ont été construits pour recevoir de l'eau potable servent comme dépôt de nourriture. Lorsqu'il y a de l'eau, celle-ci est tellement contaminée qu'elle provoque des problèmes de santé imminente.</p> <p>Pour arriver à un changement, dans le pays existent plusieurs petites organisations comptant environ 10-15 membres chacune. Ces organisations n'ont pas d'idéologie clairement définie et n'ont pas de lien avec le gouvernement et les organisations politiques actuelles. Ce sont des associations d'habitants, des groupes d'habitants, de chômeurs, de mouvement paysan, de femmes, d'étudiants et de syndicats. Leur principale</p>

	<p>caractéristique est de rassembler les gens pour l'amélioration des conditions sociales. Au cours de leur réunion, les travailleurs discutent des problèmes de la communauté, présentent des solutions politiques et parlent de la possibilité d'intégrer d'autres groupes à leur organisation. Leur plus grand défi est l'unification afin d'empêcher que les mobilisations populaires du pays soient manipulées par des groupes politiques traditionnels ou par des personnes qui ont des ambitions politiques. L'unification rencontre plusieurs défis dont celle de la fragmentation des luttes, la cooptation des leaders sociaux par le gouvernement et la misère de la population qui empêche la majorité des personnes de participer aux réunions, car elles sont occupées à chercher de la nourriture. Un dernier défi auquel les organisations font face est la confusion qui règne en Haïti, car le millier d'Haïtiens qui rejetaient la politique économique et les références politiques traditionnelles ont disparu.</p>
Commentaires	<p>Le peuple haïtien vit un grand désir de changement et veut se sortir de la situation dans laquelle ses habitants sont présentement. Le changement débute avec de petites choses comme les organisations qui se forment en Haïti.</p>

Appendice : 27

Concept-clé : Contexte géopolitique haïtien

Références	Rameau, H. (3 mars 2011). Qu'est-ce qui fait l'identité haïtienne à l'ère où nous sommes? <i>Site : lorsque je regarde Haïti</i> [En ligne]. http://huguesrameau.skynetblogs.be/2010/11/03/qu-est-ce-qui-fait-lidentide-haitienne-a-l-ere-ou-nous-somm.html
Sujet	Le peuple haïtien
Résumé	<p>En ce début de 21^e siècle, les gens qui constituent le peuple haïtien veulent prendre les dispositions nécessaires pour ne pas toujours dépendre de l'aide humanitaire. Les Haïtiens ont vécu plusieurs événements douloureux qui les ont portés à s'interroger sur leur identité, leurs modes de vie et leurs projets de société pour redéfinir les moyens et les plans à mettre en œuvre pour atteindre divers objectifs du peuple. Les Haïtiens ne sont plus à l'époque où la couleur plus foncée de leur peau signifiait un manque d'éducation et pas de droits. Le peuple haïtien a développé son identité grâce à l'environnement où il a évolué, des stratégies qu'il a adoptées et des actions qu'il a posées. Ces actions caractérisent la vie du peuple haïtien.</p> <p>Il est erroné de croire que la pauvreté est la caractéristique principale du peuple haïtien. Il est vrai qu'une grande majorité d'Haïtiens vivent sous le seuil de la pauvreté. La publicité que l'on fait de ce pays ne lui rend pas toujours justice. La définition du peuple haïtien se traduit par une notion de liberté. Cette définition peut paraître invraisemblable avec tout ce qui est propagé à propos de ce peuple, mais les Haïtiens et leurs ancêtres ont combattu pour gagner leur liberté. Ils sont également un peuple résilient, ils ont été capables de subir des traitements atroces sans pour autant céder à la provocation. Au cours des époques, les Haïtiens ont subi plus souvent qu'à leur tour leurs lots de sévices, de mauvais traitements, de tueries, etc.</p> <p>Un autre aspect qui caractérise le peuple haïtien est son sens artistique. Les Haïtiens prennent la vie avec peintures, lettres, philosophies, musiques, chansons et danses. Les Haïtiens peuvent ramener le sourire là où d'autres ne voient que l'angoisse et le désespoir.</p> <p>Les Haïtiens veulent être considérés comme un peuple authentique avec une vision et des objectifs communs. Ils ne veulent plus rester à attendre que les autres fassent à leur place ce qu'ils sont capables de réaliser eux-mêmes.</p>
Commentaires	Cet article montre des points positifs du peuple haïtien et jette un autre regard sur ce peuple qui semble mal compris. Il montre que ce peuple possède de nombreuses qualités.

Appendice : 28

Concept-clé : Contexte géopolitique haïtien

Référence	Sauveur, P.É. (2007). <i>L'énigme haïtienne. Échec de l'État moderne d'Haïti</i> . Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal. Pierre-Etienne Sauveur détient un baccalauréat en communication, une maîtrise en science du développement et un doctorat en sciences politiques. Il titulaire de la chaire de recherche du Canada en citoyenneté et gouvernance.
Sujet	Sociologie historique d'Haïti
Résumé	<p>Toute l'histoire d'Haïti est une succession de dictatures stables, de périodes de grande instabilité, de moments d'équilibre précaire, de conjoncture, de crise. Dans le cadre d'un système non démocratique, comme c'est le cas en Haïti, la crise, le coup d'État ou l'assassinat est un mécanisme d'alternance politique. La violence constitue le fondement du système politique haïtien. La guerre civile, le chaos, l'anarchie, la crise économique financière et monétaire, structurelle et conjoncturelle ont conduit à la banqueroute totale et finalement à l'effondrement de l'état. Les confrontations entre les secteurs populaires et les forces néodualistes, les divers coups d'État et les tentatives de coup d'État marquèrent la période comprise entre 1986 et 1990. Cette période donne une idée de la nature convulsive de la tension et des difficultés d'institutionnalisation du processus politique dans un pays qui n'a jamais connu une véritable expérience démocratique au cours de son histoire.</p> <p>La chute du régime des Duvalier, le 7 février 1986, créa une double dynamique de transformation et de décomposition de l'état haïtien. Avec le régime militaire de type corporatif qui succéda à la dictature civile personnaliste, l'État néosultaniste duvaliérien devint un État néopatrimonial. Sous les régimes militaires successifs, les privilèges liés au pouvoir d'État qui était sous la dictature, les frontières entre le domaine privé et le domaine public s'étaient estompés. Mais la course à l'enrichissement et l'ambition de pouvoir démesurée de certains officiers ne tardèrent pas à transformer l'institution militaire en bandes armées. Brisant conséquemment sa hiérarchie et son esprit de discipline, la corruption généralisée, la contrebande et le trafic d'armes et de la drogue auquel se livraient plusieurs officiers accélèrent le processus de décomposition des institutions.</p>
Commentaires	Cet ouvrage tente d'expliquer les sources de la non-évolution vers un État moderne, de son sous-développement et de la succession de régimes dictatoriaux d'Haïti. Ce livre présente un état des lieux de la société haïtienne et permet de comprendre les politiques, l'État et les rapports de pouvoir et la dégradation des relations entre l'état et la société.

APPENDICES 29-33
ACCOMPAGNEMENT

Appendice : 29

Concept-clé : Accompagnement

Référence	Boutinet, J.P. (2005). <i>Psychologie de la vie adulte</i> . Paris : Presses Universitaires de France.
Sujet	La vie adulte
Résumé	<p>L'adulte est confronté à une crise d'insertion, à des exigences de mobilité, mais aussi à une absence de plus en plus présente de repère et à un allongement de l'existence qui peut paraître insupportable. Toutes ses situations d'infantilisation et de dépendance, de marginalisation peuvent mener l'adulte à vivre de l'exclusion.</p> <p>La vie adulte a longtemps été comparée à un long fleuve tranquille, image spontanée que l'on se forgeait pour se représenter son déroulement si des événements extérieurs ne venaient pas contrarier son cours. Ce fleuve prenait en charge l'individu dès 20-25 ans pour le conduire jusqu'à l'âge de 60-65 ans. Traditionnellement l'adulte pouvait s'appuyer sur ses premières initiations scolaires, mais maintenant on ne peut plus conserver ses initiations pour la vie, car elles n'ont plus le caractère durable et suffisamment organisateur des compétences acquises. D'où cette course vers la formation continue.</p> <p>Il faut donner à l'adulte accompagné les moyens d'un possible recommencement dans son existence après une situation d'échec ou d'épreuve difficile à vivre. Selon le degré de dépendance dans lequel se trouve l'adulte, l'accompagnement pourra se faire soit sur le mode de suivi, de supervision, de conseil, de direction ou de guidance.</p>
Commentaires	L'adulte tel qu'on le connaît aujourd'hui est appelé à être de plus en plus compétent. Il ne peut s'asseoir sur ses acquis, il doit sans cesse les mettre à jour et les garder actifs. Cette nouvelle façon de vivre peut être difficile à vivre, car la pression que la société impose aux adultes est de plus en plus forte.

Appendice : 30

Concept-clé : Accompagnement

Référence	Jovelin, E. (2002). <i>Le travail social face à l'interculturalité. Comprendre la différence dans les pratiques d'accompagnement social</i> . Paris : L'Harmattan.
Sujet	L'accompagnement interculturel
Résumé	<p>La culture est un système de pensées et d'actions qui organisent les comportements essentiels d'une société. Elle comprend également la connaissance, les croyances, l'art, la morale, le droit, la coutume et les habitudes des personnes de cette société. La culture est un héritage social qui se transmet au fil des générations. La première fonction de la culture est de renforcer la cohésion du groupe. Elle comprend les interactions sociales et donne un sens aux liens qui unissent les hommes. Sa deuxième fonction se base à partir des croyances, des valeurs, des normes et des pratiques communes. Elle permet l'intégration des pratiques communes et l'intégration des individus dans les groupes sociaux. La culture peut également être source de conflit et d'enjeux. Dans la société, elle peut avoir un effet unificateur, mais parfois ce ne sont pas toutes les sociétés qui possèdent les mêmes cultures.</p> <p>Le terme diversité culturelle est également utilisé. Ce concept peut être une source de distinction au lieu d'être une source d'enrichissement mutuel. Certains groupes sociaux veulent imposer leurs modèles, ce qui peut créer des conflits entre les cultures.</p> <p>Ce vocabulaire : culture, diversité culturelle, interculturel évoque des notions de réciprocité, de liaison et de disjonction. Il est essentiel de bien saisir le fondement de ces termes afin d'offrir un accompagnement adéquat à ce type de clientèle. L'approche interculturelle prend de plus en plus de place dans notre société, car l'immigration est très présente. L'augmentation du taux d'immigration fait en sorte que l'approche interculturelle est de plus en plus utilisée ce qui démontre l'ampleur du phénomène migratoire et la détresse que peuvent vivre ces populations.</p> <p>L'accompagnement de ce type de population nécessite de la compréhension de leur culture. La compréhension ne consiste pas à demander à tous et chacun ce qu'ils pensent, mais d'établir une construction conceptuelle. Il faut comprendre le processus logique qui conduit les gens à certaines décisions dans un cadre de pensée spécifique.</p>
Commentaire	Il est essentiel de comprendre les notions de culture pour parvenir à offrir un encadrement justifié et efficace.

Appendice : 31

Concept-clé : Accompagnement

Référence	L'Hostie, Robertson, A., & Sauvageau, J. (2004). L'accompagnement d'enseignantes novices en enseignement au collégial. Dans M. L'Hostie et L.P Boucher (Dir.), <i>L'accompagnement en éducation. Un soutien au renouvellement des pratiques</i> (pp. 129-151). Sainte-Foy : PUQ.
Sujet	Accompagnement au début de la profession
Citation	« Accompagner une personne qui débute dans la profession, c'est d'abord et avant tout « être avec cette personne, être à ses côtés pour l'aider à tirer le meilleur partie possible des interactions et des expériences nouvelles qu'elle vit au quotidien dans l'action (...) » (p. 131). « L'accompagnement correspond à un soutien apporté à des personnes en situation d'apprentissage afin qu'elles puissent progresser dans la construction de leurs connaissances » (p.132).
Résumé	L'accompagnement au début de la profession est essentiel, car les expériences vécues durant cette période ont une influence sur la pratique future du métier. Si l'étudiant vit une expérience négative, cela peut affecter sa carrière négativement. Comme le marché du travail en demande toujours plus au nouveau diplômé, il est primordial d'offrir un soutien afin de favoriser leur insertion professionnelle. Dans les milieux de travail, la mise en œuvre de nouvelles stratégies d'encadrement des employés novices est mise en place pour favoriser la construction des connaissances et des compétences requises pour le travail. Une personne accompagnée qui débute dans la profession va développer une certaine autonomie plus rapidement qu'elle ne l'aurait fait si elle avait été laissée à elle-même, un savoir, un savoir-faire et un savoir-être nécessaire à sa profession. Le Bortef (1993) définit l'accompagnement comme une fonction pédagogique visant à aider la personne accompagnée à nommer ce qu'elle fait et à cerner les problèmes qu'elle rencontre. Accompagner un débutant lui permet de briser l'isolement. C'est un support moral. Découvrir que tout le monde vit la même chose permet de dédramatiser plusieurs situations.
Commentaires	Ce type d'accompagnement en début de profession ressemble en plusieurs points à mon travail. J'effectue un accompagnement pendant la formation juste avant la grande entrée dans la profession, comme les stages en enseignement.

Appendice : 32

Concept-clé : Accompagnement

Référence	Paul, M. (2004). <i>L'accompagnement : Une posture professionnelle spécifique</i> . Paris : L'Harmattan.
Sujet	L'accompagnement
Citation	« L'accompagnement ne peut se substituer à la pédagogie ni au type de rencontre qu'il instaure entre maître/élève/savoir. La relation pédagogique sur le mode d'accompagnement, c'est accepter de ne connaître à l'avance ni le but du parcours ni la voie » (Wiel, 1998, cité dans Paul, 2004, p. 250).
Résumé	<p>Depuis le début des années 1990, l'accompagnement est utilisé dans plusieurs secteurs de l'emploi. Plusieurs termes sont utilisés pour désigner la pratique de l'accompagnement : coaching, counselling, tutorat, parrainage, compagnonnage, etc. Le counselling est une forme d'orientation, de développement, de maturation et de construction identitaire. La médiation est une forme d'éducation, d'apprentissage et remédiation, elle est utilisée en résolution de problème. L'accompagnement sous forme de conseil fait en sorte qu'il y a délibération et une ouverture des choix. Il y a plusieurs définitions des termes que représente l'accompagnement.</p> <p>Quand un mot est utilisé dans une telle variété de contextes, il devient difficile d'en cerner le sens. Ce concept émerge d'un besoin de point de repère et n'est pas une recherche de solution. L'accompagnement c'est aller avec la personne, la faire avancer, l'assister, la conseiller, la conduire, la diriger, guider, protéger, suivre, surveiller. C'est cheminer avec elle en exerçant une fonction spécifique à l'égard de l'autre. L'accompagnant se fait un devoir de ne pas se substituer à une autre relation ou au rôle d'un autre professionnel. Personne ne peut savoir à la place de l'autre le chemin qu'il doit choisir.</p> <p>Il existe trois modèles d'accompagnement : le thérapeutique, la maïeutique et l'initiatique. Le modèle thérapeutique mobilise les ressources que possède la personne et l'aide à faire face à un problème passager. Le modèle maïeutique cherche à mobiliser les ressources de la personne en la mettant en contact avec son intériorité. L'accompagnant et l'accompagné cherchent ensemble et se révèlent réciproquement. Le modèle initiatique est une forme d'accompagnement qui transforme le statut de l'accompagné, il passe d'un statut passif à actif dans sa communauté.</p> <p>Il y a des fonctions de l'accompagnement tel que conduire une personne en l'accompagnant, guider en lui montrant la voie à prendre et en veillant sur la personne. Également, un autre fonctionnement de l'accompagnement est d'escorter quelqu'un en le guidant et en le protégeant lors de son processus.</p>
Commentaires	L'accompagnement est présent dans plusieurs facettes de notre société et se présente sous plusieurs formes. Il est important de bien comprendre les fondements de l'accompagnement, car accompagner quelqu'un ce n'est pas faire les choses pour elle, mais la guider et l'accompagner.

Appendice : 33Concept-clé : Accompagnement

Référence	Vial, M. (2010). <i>Le travail dans les limites de la relation éducative : Aide? Guidage? Accompagnement?</i> Paris : L'Harmattan.
Sujet	La relation éducative
Résumé	<p>L'éducation n'est pas une idée, ni un objet, c'est une relation, une expérience. À chaque fois que l'on transmet un savoir, nous soutenons une relation. Éduquer ne signifie pas seulement conduire vers quelque chose et que l'éducateur est le seul qui connaît le chemin. Il doit éduquer et être un compagnon de route pour amener la personne au point d'arrivée.</p> <p>Il existe quatre caractéristiques de la relation éducative qui aide celle-ci à être significative. La première caractéristique est que la relation éducative est dissymétrique et indispensable tout au long de la vie. Cela signifie que l'éducateur n'est pas à la même place que l'éduqué. Une situation sera éducative si elle est conduite par un éducateur qui a été formé pour tenir, pour jouer et pour construire ce type de rôle. Dans cette situation, l'éducateur doit créer des conditions d'apprentissage afin de permettre le développement des processus d'apprentissage. La relation éducative est une intervention sur l'autre, l'éducateur est payé pour agir sur le destin de l'autre.</p> <p>La deuxième caractéristique est celle de la relation éducative qui nécessite un pari vers le bien-être. Celle-ci explique qu'il n'y a pas d'éducation négative. Lorsque l'on éduque, c'est pour le bien-être de l'autre. Ce n'est pas nécessairement pour son bien-être personnel, mais pour le bien-être de la communauté à laquelle il appartient. Dans cette relation éducative, l'éducateur ne crée pas de l'autonomie, il met en place des moyens concrets pour que l'autre développe et réoriente son autonomie. L'autonomie ce n'est pas un état, c'est une visée, une orientation et elle possède trois critères : la responsabilisation, l'esprit critique et l'émancipation. Ce n'est pas la liberté au sens que l'on peut faire ce que l'on veut quand on le veut, c'est arriver à faire des liens de dépendance, c'est s'assumer. Les gens oscillent souvent entre la sécurité d'une dépendance et l'insécurité d'une autonomie. S'assumer, c'est vouloir dire que l'on a besoin des autres pour être soi-même et accepté.</p> <p>La troisième caractéristique de la relation éducative est que celle-ci est un processus d'accélération du changement. On ne peut plus croire qu'un enfant se développerait naturellement comme une plante pour devenir un adulte. Il a besoin d'éducateur pour l'épauler dans son développement naturel et cet éducateur a une</p>

	<p>fonction d'étayage qui signifie le soutien et l'accompagnement.</p> <p>La quatrième et dernière caractéristique de la relation éducative est que cette relation donne corps au savoir. Dans une relation éducative, on travaille sur le savoir. Il y a des éducateurs qui croient avoir bien fait leur travail lorsque le savoir est transmis et il y en a d'autres qui savent que le travail n'est pas terminé, car ils doivent s'assurer que l'éduqué s'est approprié le savoir, qu'il apprend à construire. Rester dans l'acquisition des savoirs, c'est rester dans un état de pilotage de l'autre. S'intéresser à l'appropriation des savoirs, c'est entrer dans l'accompagnement pour la maturation.</p>
Commentaire	<p>Il est utile, dans le cadre de mon travail, de connaître ces caractéristiques, car la relation éducative fait partie intégrante de ma pratique. L'appropriation des savoirs est importante, car dans le programme de soins infirmiers auxiliaires, cette composante de la relation éducative est omniprésente. Nous devons au cours des deux années que les étudiants sont dans le programme nous assurer qu'ils sont capables de mettre en application ce qu'ils ont appris.</p>